



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU QUATRE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-805/PG-002 de 2011-01-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-804/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU QUATRE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-805/PG-002 de 2011-01-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-804/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad 4 – Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes - Jeunesse

2015-07-01

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2015-07-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 437 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	4-400-1 à 4-400-2.....	0
Titre.....	0	4-X01-1 à 4-X01-2.....	0
A à C.....	0	4-X02-1 à 4-X02-2.....	0
i à viii.....	0	4-403-1 à 4-403-2.....	0
1-1 à 1-4.....	0	4-M403.01-1 à 4-M403.01-4.....	0
2-1 à 2-4.....	0	4-M403.02-1 à 4-M403.02-2.....	0
2A-1 à 2A-12.....	0	4-M403.03-1 à 4-M403.03-2.....	0
2B-1 à 2B-2.....	0	4-M403.04-1 à 4-M403.04-4.....	0
2C-1 à 2C-4.....	0	4-M403.05-1 à 4-M403.05-4.....	0
2D-1 à 2D-10.....	0	4-M403.06-1 à 4-M403.06-4.....	0
3-1 à 3-6.....	0	4-C403.01-1 à 4-C403.01-2.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-X04-1 à 4-X04-2.....	0
3B-1 à 3B-4.....	0	4-X05-1 à 4-X05-2.....	0
3B1-1 à 3B1-8.....	0	4-406-1 à 4-406-2.....	0
3B2-1 à 3B2-2.....	0	4-M406.01-1 à 4-M406.01-4.....	0
3B3-1 à 3B3-6.....	0	4-C406.01-1 à 4-C406.01-4.....	0
3B4-1 à 3B4-10.....	0	4-C406.02-1 à 4-C406.02-4.....	0
3B5-1 à 3B5-18.....	0	4-407-1 à 4-407-2.....	0
3B6-1 à 3B6-32.....	0	4-M407.01-1 à 4-M407.01-4.....	0
3B7-1 à 3B7-6.....	0	4-M407.02-1 à 4-M407.02-2.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-C407.01-1 à 4-C407.01-2.....	0
3D-1 à 3D-2.....	0	4-408-1 à 4-408-2.....	0
3D1-1 à 3D1-4.....	0	4-M408.01-1 à 4-M408.01-2.....	0
3E-1 à 3E-2.....	0	4-M408.02-1 à 4-M408.02-2.....	0
3E1-1 à 3E1-2.....	0	4-M408.03-1 à 4-M408.03-2.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M408.04-1 à 4-M408.04-2.....	0	4-M437.01-1 à 4-M437.01-2.....	0
4-C408.01-1 à 4-C408.01-2.....	0	4-M437.02-1 à 4-M437.02-2.....	0
4-C408.02-1 à 4-C408.02-2.....	0	4-C437.01-1 à 4-C437.01-2.....	0
4-409-1 à 4-409-2.....	0	4-C437.02-1 à 4-C437.02-4.....	0
4-M409.01-1 à 4-M409.01-4.....	0	4-440-1 à 4-440-2.....	0
4-M409.02-1 à 4-M409.02-4.....	0	4-M440.01-1 à 4-M440.01-2.....	0
4-M409.03-1 à 4-M409.03-4.....	0	4-M440.02-1 à 4-M440.02-2.....	0
4-M409.04-1 à 4-M409.04-2.....	0	4-C440.01-1 à 4-C440.01-2.....	0
4-M409.05-1 à 4-M409.05-2.....	0	4-C440.02-1 à 4-C440.02-2.....	0
4-C409.01-1 à 4-C409.01-2.....	0	4-C440.03-1 à 4-C440.03-4.....	0
4-C409.02-1 à 4-C409.02-2.....	0	4-C440.04-1 à 4-C440.04-4.....	0
4-C409.03-1 à 4-C409.03-2.....	0	4-C440.05-1 à 4-C440.05-2.....	0
4-C409.04-1 à 4-C409.04-4.....	0	4-C440.06-1 à 4-C440.06-4.....	0
4-C409.05-1 à 4-C409.05-2.....	0	4-C440.07-1 à 4-C440.07-4.....	0
4-C409.06-1 à 4-C409.06-2.....	0	4-C440.08-1 à 4-C440.08-2.....	0
4-X20-1 à 4-X20-2.....	0	4-C440.09-1 à 4-C440.09-4.....	0
4-429-1 à 4-429-2.....	0	4-C440.10-1 à 4-C440.10-2.....	0
4-C429.01-1 à 4-C429.01-2.....	0	4-C440.11-1 à 4-C440.11-4.....	0
4-C429.02-1 à 4-C429.02-4.....	0	4-460-1 à 4-460-2.....	0
4-C429.03-1 à 4-C429.03-4.....	0	4-C460.01-1 à 4-C460.01-2.....	0
4-C429.04-1 à 4-C429.04-2.....	0	4-C460.02-1 à 4-C460.02-2.....	0
4-431-1 à 4-431-2.....	0	4-C460.03-1 à 4-C460.03-2.....	0
4-M431.01-1 à 4-M431.01-2.....	0	4-470-1 à 4-470-2.....	0
4-M431.02-1 à 4-M431.02-2.....	0	4-C470.01-1 à 4-C470.01-2.....	0
4-C431.01-1 à 4-C431.01-2.....	0	4-C470.02-1 à 4-C470.02-2.....	0
4-C431.02-1 à 4-C431.02-2.....	0	4-C470.03-1 à 4-C470.03-2.....	0
4-C431.03-1 à 4-C431.03-2.....	0	4-C470.04-1 à 4-C470.04-2.....	0
4-432-1 à 4-432-2.....	0	4-490-1 à 4-490-2.....	0
4-M432.01-1 à 4-M432.01-2.....	0	4-M490.01-1 à 4-M490.01-4.....	0
4-M432.02-1 à 4-M432.02-2.....	0	4-M490.02-1 à 4-M490.02-4.....	0
4-M432.03-1 à 4-M432.03-2.....	0	4-M490.03-1 à 4-M490.03-4.....	0
4-C432.01-1 à 4-C432.01-2.....	0	4-M490.04-1 à 4-M490.04-2.....	0
4-C432.02-1 à 4-C432.02-2.....	0	4-M490.05-1 à 4-M490.05-4.....	0
4-C432.03-1 à 4-C432.03-2.....	0	4-C490.01-1 à 4-C490.01-2.....	0
4-436-1 à 4-436-2.....	0	4-C490.02-1 à 4-C490.02-2.....	0
4-M436.01-1 à 4-M436.01-2.....	0	4-C490.03-1 à 4-C490.03-4.....	0
4-M436.02-1 à 4-M436.02-2.....	0	4-C490.04-1 à 4-C490.04-4.....	0
4-C436.01-1 à 4-C436.01-2.....	0	4-C490.05-1 à 4-C490.05-4.....	0
4-C436.02-1 à 4-C436.02-2.....	0	4-C490.06-1 à 4-C490.06-6.....	0
4-C436.03-1 à 4-C436.03-4.....	0	4-C490.07-1 à 4-C490.07-2.....	0
4-437-1 à 4-437-2.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0

Personne responsable : D Cad 4-7-4 – Officier d'état-major de l'élaboration du programme des Cadets de l'Air

© 2015 DND/MDN Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-804/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les Escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada doivent utiliser cette NQP pour la conduite du niveau de compétence quatre, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS	1-1
BUT	1-1
CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2 DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
DÉTAILS D'INSTRUCTION	2-1
ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-4
QUALIFICATION	2-4
DOCUMENTS CONNEXES	2-4
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1
Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS	3-1
OBJECTIF	3-1
ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2
PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-3
SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-4
ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-4
NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE	3-4
CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-5
BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE	3-5
Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
Annexe B – PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE	3B-1
Appendice 1 – COREN 403 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1
Appendice 2 – COREN 404 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1
Appendice 3 – COREN 408 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Appendice 4 – COREN 409 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1
Appendice 5 – COREN 429 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B5-1
Appendice 6 – COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B6-1
Appendice 7 – COREN 490 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B7-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-400-1
SECTION 1 OREN 400 – PARTICIPER À L'INSTRUCTION SUR LES RELATIONS SOCIALES POSITIVES POUR LES JEUNES	4-400-1
SECTION 2 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 3 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 4 OREN 403 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-403-1
OCOM M403.01 – DÉCRIRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE	4-M403.01-1
OCOM M403.02 – CHOISIR UNE APPROCHE DE LEADERSHIP	4-M403.02-1
OCOM M403.03 – MOTIVER LES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE	4-M403.03-1
OCOM M403.04 – DONNER DE LA RÉTROACTION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE	4-M403.04-1
OCOM M403.05 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-M403.05-1
OCOM M403.06 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE LORS D'UNE AFFECTATION À UN POSTE DE LEADERSHIP	4-M403.06-1
OCOM C403.01 – PARTICIPER À UN SÉMINAIRE SUR LE LEADERSHIP	4-C403.01-1
SECTION 5 OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES.	4-X04-1
SECTION 6 OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 7 OREN 406 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-406-1
OCOM M406.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M406.01-1
OCOM C406.01 – AIDER L'OFFICIER DE SÉCURITÉ DE CHAMP DE TIR (O SÉCUR TIR)	4-C406.01-1
OCOM C406.02 – MARQUER LES CIBLES DE TIR DE PRÉCISION	4-C406.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 8	
OREN 407 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L’AIR	4-407-1
OCOM M407.01 – DISCUTER DES OCCASIONS D’INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE	4-M407.01-1
OCOM M407.02 – DISCUTER DES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D’INSTRUCTION D’ÉTÉ DES CADETS (CIEC)	4-M407.02-1
OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE	4-C407.01-1
SECTION 9	
OREN 408 – COMMANDER UNE SECTION LORS D’UN RASSEMBLEMENT	4-408-1
OCOM M408.01 – DISCUTER DE LA FAÇON DE COMMANDER UNE SECTION LORS D’UN RASSEMBLEMENT	4-M408.01-1
OCOM M408.02 – DÉCRIRE LA SÉQUENCE D’UN RASSEMBLEMENT	4-M408.02-1
OCOM M408.03 – COMMANDER UNE ESCOUADE	4-M408.03-1
OCOM M408.04 – INSPECTER UN CADET LORS D’UN RASSEMBLEMENT	4-M408.04-1
OCOM C408.01 – DISCUTER DE L’HISTOIRE DE L’EXERCICE MILITAIRE	4-C408.01-1
OCOM C408.02 – OBSERVER UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE DE L’EXERCICE MILITAIRE	4-C408.02-1
SECTION 10	
OREN 409 – ENSEIGNER UNE LEÇON	4-409-1
OCOM M409.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D’INSTRUCTION	4-M409.01-1
OCOM M409.02 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D’UN ENVIRONNEMENT D’APPRENTISSAGE POSITIF	4-M409.02-1
OCOM M409.03 – DÉCRIRE LES BESOINS DE L’APPRENANT	4-M409.03-1
OCOM M409.04 – EXPLIQUER L’ÉVALUATION	4-M409.04-1
OCOM M409.05 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-M409.05-1
OCOM C409.01 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-C409.01-1
OCOM C409.02 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-C409.02-1
OCOM C409.03 – AGIR À TITRE D’INSTRUCTEUR ADJOINT	4-C409.03-1
OCOM C409.04 – PARTICIPER À UN ATELIER DE PLANIFICATION DE LEÇON CRÉATIVE	4-C409.04-1
OCOM C409.05 – AGIR À TITRE D’INSTRUCTEUR ADJOINT D’EXERCICE MILITAIRE	4-C409.05-1
OCOM C409.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D’EXERCICE MILITAIRE DE 30 MINUTES	4-C409.06-1
SECTION 11	
OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 12 OREN 429 – COMMUNIQUER EN UTILISANT LES PROCÉDURES RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION	4-429-1
OCOM C429.01 – EXPLIQUER LE RÈGLEMENT ET LES PROCÉDURES D'OPÉRATION POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION ET LA DÉLIVRANCE DE LICENCE	4-C429.01-1
OCOM C429.02 – COMMUNIQUER EN UTILISANT LES PROCÉDURES RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION	4-C429.02-1
OCOM C429.03 – DÉCRIRE LES LONGUEURS D'ONDES, LES SIGNAUX, LES LICENCES ET L'ÉQUIPEMENT RADIO	4-C429.03-1
OCOM C429.04 – EXPLIQUER LES COMMUNICATIONS DE SECOURS, D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ	4-C429.04-1
SECTION 13 OREN 431 – EXPLIQUER LES PRINCIPES DE VOL	4-431-1
OCOM M431.01 – EXPLIQUER LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOILURE	4-M431.01-1
OCOM M431.02 – DÉCRIRE LES INSTRUMENTS DE VOL	4-M431.02-1
OCOM C431.01 – EXPLIQUER LES FACTEURS QUI AFFECTENT LE VOL	4-C431.01-1
OCOM C431.02 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES VIRAGES, DES MONTÉES ET DE DESCENTES DANS UN SIMULATEUR DE VOL	4-C431.02-1
OCOM C431.03 – FAIRE VOLER UN AÉRONEF RADIOCOMMANDÉ	4-C431.03-1
SECTION 14 OREN 432 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES DE MOTEUR D'AVION	4-432-1
OCOM M432.01 – DÉCRIRE LES CIRCUITS CARBURANT	4-M432.01-1
OCOM M432.02 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES D'HÉLICE	4-M432.02-1
OCOM M432.03 – DÉCRIRE LES INSTRUMENTS DU MOTEUR	4-M432.03-1
OCOM C432.01 – DÉCRIRE LE CIRCUIT D'ALLUMAGE ET LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE	4-C432.01-1
OCOM C432.02 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES DE SURALIMENTATION PAR TURBO-COMPRESSION ET PAR SURPRESSION	4-C432.02-1
OCOM C432.03 – DÉCRIRE LES TURBINES À GAZ	4-C432.03-1
SECTION 15 OREN 436 – EXPLIQUER LES ASPECTS DE MÉTÉOROLOGIE	4-436-1
OCOM M436.01 – EXPLIQUER LES VENTS	4-M436.01-1
OCOM M436.02 – DÉCRIRE LES MASSES ET LES FRONTS D'AIR	4-M436.02-1
OCOM C436.01 – EXPLIQUER LE BROUILLARD	4-C436.01-1
OCOM C436.02 – DÉCRIRE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES VIOLENTES	4-C436.02-1
OCOM C436.03 – ANALYSER LES RENSEIGNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES	4-C436.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 16	
OREN 437 – EXPLIQUER LES ASPECTS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	4-437-1
OCOM M437.01 – DÉFINIR LES TERMES DE NAVIGATION AÉRIENNE	4-M437.01-1
OCOM M437.02 – DÉCRIRE LE COMPAS MAGNÉTIQUE	4-M437.02-1
OCOM C437.01 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES DE NAVIGATION À L'AIDE D'UN CALCULATEUR DE VOL MANUEL	4-C437.01-1
OCOM C437.02 – UTILISER UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR [RÈGLES DE VOL À VUE] (VNC)	4-C437.02-1
SECTION 17	
OREN 440 – DISCUTER DES STRUCTURES AÉROSPATIALES	4-440-1
OCOM M440.01 – IDENTIFIER LES MATÉRIAUX AÉROSPATIAUX	4-M440.01-1
OCOM M440.02 – DÉCRIRE LES SATELLITES CANADIENS	4-M440.02-1
OCOM C440.01 – DÉCRIRE LES MODÈLES RÉDUITS DE FUSÉES	4-C440.01-1
OCOM C440.02 – LANCER UN PETIT MODÈLE RÉDUIT DE FUSÉE	4-C440.02-1
OCOM C440.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES DES PLANÈTES DU SYSTÈME SOLAIRE	4-C440.03-1
OCOM C440.04 – APPLIQUER LA SCIENCE DES MATÉRIAUX DE LONGERONS	4-C440.04-1
OCOM C440.05 – DÉCRIRE LA ROBOTIQUE	4-C440.05-1
OCOM C440.06 – UTILISER DES CARTES DU CIEL	4-C440.06-1
OCOM C440.07 – UTILISER UN TÉLESCOPE	4-C440.07-1
OCOM C440.08 – REGARDER LA VIDÉO INTITULÉE <i>BLAST! (BALLOON-BORNE LARGE APERTURE SUB-MILLIMETRE TELESCOPE)</i>	4-C440.08-1
OCOM C440.09 – DÉCRIRE LE LIEN ENTRE LA GRAVITÉ ET L'ESPACE-TEMPS	4-C440.09-1
OCOM C440.10 – DISCUTER DE L'ÉNERGIE CINÉTIQUE ET DE L'ÉNERGIE POTENTIELLE	4-C440.10-1
OCOM C440.11 – REGARDER LA VIDÉO INTITULÉE <i>EINSTEIN'S BIG IDEA</i>	4-C440.11-1
SECTION 18	
OREN 460 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN OPÉRATIONS D'AÉRODROME	4-460-1
OCOM C460.01 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN OPÉRATIONS D'AÉRODROME	4-C460.01-1
OCOM C460.02 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (ATC)	4-C460.02-1
OCOM C460.03 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN SÉCURITÉ DES AÉROPORTS	4-C460.03-1
SECTION 19	
OREN 470 – DISCUTER DES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-470-1
OCOM C470.01 – DISCUTER DES AVIONNEURS	4-C470.01-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C470.02 – DISCUTER DE L'ASSEMBLAGE D'UN AÉRONEF	4-C470.02-1
OCOM C470.03 – IDENTIFIER LA QUINCAILLERIE AÉRONAUTIQUE	4-C470.03-1
OCOM C470.04 – DÉMONTER ET REMONTER UN PETIT MOTEUR	4-C470.04-1
SECTION 20 OREN 490 – PARTICIPER À UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL	4-490-1
OCOM M490.01 – ASSEMBLER UNE TROUSSE DE SURVIE D'URGENCE	4-M490.01-1
OCOM M490.02 – FAIRE FONCTIONNER UN RÉCHAUD ET UN FANAL	4-M490.02-1
OCOM M490.03 – FAIRE DES NŒUDS ET DES BRÊLAGES	4-M490.03-1
OCOM M490.04 – NAVIGUER VERS UN POINT DE CHEMINEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS)	4-M490.04-1
OCOM M490.05 – ALLUMER DES FEUX GRÂCE À UN ALLUMAGE IMPROVISÉ	4-M490.05-1
OCOM C490.01 – DÉCRIRE LES PRÉOCCUPATIONS CLIMATIQUES ET SAISONNIÈRES	4-C490.01-1
OCOM C490.02 – IMPROVISER DES OUTILS À UTILISER DANS UNE SITUATION DE SURVIE	4-C490.02-1
OCOM C490.03 – DÉPLACER UN BLESSÉ VERS UN ABRI	4-C490.03-1
OCOM C490.04 – UTILISER LES OUTILS DE FAÇON SÉCURITAIRE	4-C490.04-1
OCOM C490.05 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE	4-C490.05-1
OCOM C490.06 – MONTER, DÉMONTER ET EMBALLER DES TENTES	4-C490.06-1
OCOM C490.07 – CONSTRUIRE UN HOUCHIE OU UN ABRI DE STYLE APPENTIS	4-C490.07-1
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

BUT

1. Le programme du niveau de compétence quatre vise à fournir au cadet de l'Air des connaissances théoriques et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités et fonctions de l'escadron à titre de chef d'équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le programme du niveau de compétence quatre a été conçu :
- a. en présumant que la majorité des cadets de quatrième année sont âgés de 15 à 16 ans;
 - b. en présumant que la majorité des cadets ont réussi le niveau de compétence trois;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage adaptées à l'âge;
 - d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
 - e. en offrant un éventail de programmes consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - f. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences;
 - g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque niveau de compétence se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
- a. Le premier chiffre désigne le niveau de compétence (p. ex. « X » représente les niveaux de compétence un à quatre, « 1 » représente le niveau de compétence un, « 2 » représente le niveau de compétence deux, etc.).
 - b. Les deuxième et troisième chiffres désignent le sujet (p. ex. « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :
- a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Les cinquième et sixième chiffres indiquent le numéro particulier de l'OCOM (p. ex. l'OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire du leadership du niveau de compétence un).

- d. Certains OCOM comprennent un septième chiffre; celui-ci indique un choix parmi les OCOM (p. ex. les OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les escadrons peuvent choisir un OCOM parmi ceux mentionnés pour satisfaire aux exigences d'instruction obligatoire sur le civisme).

6. Chaque OREN a été élaboré pour contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants détaillés dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du Programme des cadets (alloués aux OREN 400 à X20) et les OREN particuliers du niveau de compétence quatre (alloués aux OREN 429 à 490) sont les suivants :

- a. **Relations sociales positives pour les jeunes.** OREN 400 – Participer à l'instruction sur les relations sociales positives pour les jeunes. Le but des relations sociales positives pour les jeunes est de préparer les cadets à interagir sans difficulté au sein de la communauté des cadets, à interagir positivement avec les autres, à faire preuve de jugement, à assumer leurs responsabilités en ce qui a trait à leurs actes et à leurs choix, à régler les conflits interpersonnels et à demander de l'aide au besoin, auprès des ressources disponibles.
- b. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être de bons citoyens canadiens grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- c. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chefs d'équipe.
- d. **Leadership.** OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer le rôle de leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
- e. **Condition physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- f. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- g. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision. Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- h. **Connaissances générales des cadets.** OREN 407 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets de l'information au sujet des occasions inhérentes au programme des cadets de l'Air.
- i. **Exercice militaire.** OREN 408 – Commander une section lors d'un rassemblement. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'agir à titre de chef d'équipe pendant qu'ils commandent une section lors d'un rassemblement.
- j. **Techniques d'instruction.** OREN 409 – Enseigner une leçon. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets les connaissances et les compétences nécessaires pour enseigner une leçon de 30 minutes.

- k. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- l. **Radiocommunication** OREN 429 – Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation. Le but de cet OREN est de permettre aux cadets de communiquer en utilisant des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation et de donner l'occasion aux cadets d'obtenir le Certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A) d'Industrie Canada.
- m. **Principes de vol.** OREN 431 – Expliquer les principes de vol. Le but de cet OREN est de perfectionner les connaissances des principes de vol.
- n. **Propulsion.** OREN 432 – Décrire les systèmes de moteur d'avion. Le but de cet OREN est de perfectionner les connaissances en propulsion.
- o. **Météorologie.** OREN 436 – Expliquer les aspects de météorologie. Le but de cet OREN est de perfectionner les connaissances de la météorologie et de ses conséquences pour l'aviation.
- p. **Navigation aérienne.** OREN 437 – Expliquer les aspects de la navigation aérienne. Le but de cet OREN est de perfectionner les techniques en navigation aérienne.
- q. **Aérospatiale.** OREN 440 – Discuter des structures aérospatiales. Le but de cet OREN est de présenter aux cadets les matériaux aérospatiaux et les satellites canadiens.
- r. **Opérations d'aérodrome** OREN 460 – Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome. Le but de cet OREN est de demander aux cadets de décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.
- s. **Construction aéronautique et maintenance des aéronefs.** OREN 470 – Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs Le but de cet OREN est de demander aux cadets de discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs pendant une activité complémentaire.
- t. **Survie pour équipage de vol.** OREN 490 – Participer à un exercice de survie pour équipage de vol. Le but de cet OREN est de perfectionner les techniques de survie des cadets.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Afin de participer au niveau de compétence quatre, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets de l'Air, tel qu'indiqué à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de compétence quatre. Elle doit également servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de compétence quatre.

9. Le niveau de compétence quatre doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-804/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau quatre*.

10. Le D Cad 3, Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes – Jeunesse du QGDN, doit approuver tout changement aux exigences détaillées dans cette publication en raison des restrictions reliées à l'instruction.

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveaux de compétence des cadets de l'Air est le Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :

- a. des escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada (Esc de CARC);
- b. des EI techniques, tels que :
 - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR);
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément aux OAIC 11-04 *Aperçu du Programme des cadets* et 51-01 *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de compétence se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise de 30 séances d'instruction et 10 journées d'instruction assistée comme il est indiqué à l'annexe A.

3. Le programme de niveau de compétence est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de compétence. Les Cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveaux de compétence selon les intérêts et les ressources de l'escadron.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes avec l'enseignement de certaines périodes prévu dans un environnement de campagne pendant les fins de semaine d'instruction assistée. L'annexe A contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'annexe B, les lignes directrices en matière de planification.

5. **Journées et fins de semaine d'instruction.**

- a. L'escadron est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler au lieu de rassemblement de l'escadron ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées au lieu de rassemblement de l'escadron.

- b. La responsabilité de diriger le vol de familiarisation et la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux EI techniques (Ops AIR). La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et l'Ops Air.
- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de 300 kilomètres du lieu de rassemblement de l'escadron.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se référer à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et les ordonnances régionales pour en savoir plus sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveaux de compétence, à moins qu'il y ait indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de compétence.

6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité de l'escadron à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et autres politiques applicables (p.ex., A-CR-CCP-951/PT-003).

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Capt	00232-03	1	Minimale : Qualification de capitaine ou Qualification d'officier intermédiaire d'officier du CIC. Préférable : Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps / escadron); Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

- b. Officier de cours de niveau de compétence quatre (O cours de NC4) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Lt / Slt	00232-03	1	Minimale : Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification professionnelle militaire du CIC. Préférable : Cours de développement professionnel (Air) ou Qualification élémentaire d'officier du CIC (Air).

- c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Cadet SgtS et grades supérieurs	S.O	Un pour 10 cadets	Minimale : Avoir terminé le niveau de compétence quatre. Préférable : Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (p. ex. un instructeur de conditionnement physique et de sport pour enseigner les activités physiques, OREN X05).

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Les instructeurs spécialisés qui pourraient appuyer le niveau de compétence quatre comprennent :

- a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) un conseiller en gestion de conflit de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 400;
- (2) un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour l'OREN 406 et l'OREN 311;

- b. Cadets instructeurs spécialisés possibles :

- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour l'OREN 406 et l'OREN 311;
- (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 408;
- (4) un ou plusieurs instructeurs en aviation de niveau avancé selon la disponibilité pour les OREN 429, 431, 432, 436 et 437;

(5) un ou plusieurs instructeurs en aérospatiale de niveau avancé selon la disponibilité pour l'OREN 440; et

(6) un ou plusieurs instructeurs en survie selon la disponibilité pour l'OREN 490; et

c. un ou plusieurs conférenciers invités selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. **Évaluation des cadets.** Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet doit être conservé afin d'enregistrer ses progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre, au moins, un dossier de qualification du programme de niveau de compétence quatre (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter une fois que la fiche de qualification du programme de niveau de compétence quatre est transférée au Dossier personnel du cadet, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de niveau de compétence quatre après avoir atteint les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

a. les OAIC; et

b. A-CR-CCP-804/PF-002, *Guides pédagogiques du niveau de compétence quatre.*

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période	
400	Participer à l'instruction sur les <i>relations sociales positives pour les jeunes</i>	S.O.	Sous-module 1 – Votre responsabilité en tant que chef à influencer les relations sociales positives	2	
		S.O.	Sous-module 2 – Ce que les plaintes et le consentement sont et la façon de pratiquer la réduction du risque	2	
		S.O.	Sous-module 3 – Votre responsabilité en tant que chef pour aider à gérer les conflits	2	
		OREN 400 - Total des périodes d'instruction obligatoires			6
		OREN 400 - Total des périodes d'instruction complémentaires			0
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-	
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-	
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-	
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-	
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-	
		MX01.01F	Participer à une élection	-	
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les minutes du Patrimoine	-	
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-	
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18	
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18		
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9	
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18	
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
403	Agir à titre de chef d'équipe	M403.01	Décrire les besoins et les attentes des membres d'une équipe	1	
		M403.02	Choisir une approche de leadership	2	
		M403.03	Motiver les membres d'une équipe	2	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		M403.04	Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	2
		M403.05	Participer à une relation de mentorat	2
		M403.06	Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership	1
		COREN de l'OREN 403		0
		C403.01	Participer à un séminaire sur le leadership	4 x 3
		C303.01	Diriger une activité de promotion du travail d'équipe	3
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2
			OREN 403 - Total des périodes d'instruction obligatoires	10
			OREN 403 - Total des périodes d'instruction complémentaires	17
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
			OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires	9
			OREN X04 - Total des périodes d'instruction complémentaires	15

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période	
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9	
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9	
		CX05.02	Participer à un tournoi	9	
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M406.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3	
		C406.01	Aider l'officier de sécurité de champ de tir (OSCT)	1	
		C406.02	Marquer les cibles de tir de précision	1	
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1	
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2	
		C306.03	Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets	2	
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6	
		OREN 406 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN 406 - Total des périodes d'instruction complémentaires			13
407	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	M407.01	Discuter des occasions d'instruction du niveau de compétence quatre	1	
		M407.02	Discuter des occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC)	1	
		C407.01	Se préparer pour un conseil de mérite	3	
		C407.02	Décrire la procédure de demande pour participer aux cours et aux échanges nationaux	1	
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)	2	
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison des cadets (OLC)	2	
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC)	2	
		C307.04	Identifier les procédures de demande de bourse de pilotage de planeur et de bourse de pilotage d'avion	2	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		C307.05	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg	1
			OREN 407 - Total des périodes d'instruction obligatoires	2
			OREN 407 - Total des périodes d'instruction complémentaires	13
408	Commander une section lors d'un rassemblement	M408.01	Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement	1
		M408.02	Décrire la séquence d'un rassemblement	1
		M408.03	Commander une escouade	1
		M408.04	Inspecter un cadet lors d'un rassemblement	1
		COREN de l'OREN 408		0
		C408.01	Discuter de l'histoire de l'exercice militaire	1
		C408.02	Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire	3
		C308.01	Exécuter un exercice militaire avec drapeaux	6
		C308.02	Donner des commandements	2
		C208.01	S'exercer à l'exercice de prise d'armes dans le cadre d'une revue	2
		C208.02	Exécuter un exercice militaire avec armes	8
			OREN 408 - Total des périodes d'instruction obligatoires	4
			OREN 408 - Total des périodes d'instruction complémentaires	22
		409	Enseigner une leçon	M409.01
M409.02	Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif			2
M409.03	Décrire les besoins de l'apprenant			2
M409.04	Expliquer l'évaluation			1
M409.05	Enseigner une leçon de 30 minutes			3
COREN de l'OREN 409				0
C409.01	Planifier une leçon			2
C409.02	Enseigner une leçon de 30 minutes			3
C409.03	Agir à titre d'instructeur adjoint			3
C409.04	Participer à un atelier de planification de leçon créative			3
C409.05	Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire			3
C409.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes			3
C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire			1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		OREN 409 - Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 409 - Total des périodes d'instruction complémentaires		23
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Identifier les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires		27
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
			OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires	18
429	Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation	C429.01	Expliquer le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence	1
		C429.02	Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation	1
		C429.03	Décrire les longueurs d'ondes, les signaux, les licences et l'équipement radio	1
		C429.04	Expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité	1
		COREN de l'OREN 429		2
			OREN 429 - Total des périodes d'instruction obligatoires	0
			OREN 429 - Total des périodes d'instruction complémentaires	6
431	Expliquer les principes de vol	M431.01	Expliquer les caractéristiques d'une voilure	1
		M431.02	Décrire les instruments de vol	2
		C431.01	Expliquer les facteurs qui affectent le vol	2
		C431.02	Faire la démonstration des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol	3
		C431.03	Faire voler un aéronef radiocommandé	3
			OREN 431 - Total des périodes d'instruction obligatoires	3
			OREN 431 - Total des périodes d'instruction complémentaires	8
432	Décrire les systèmes de moteur d'avion	M432.01	Décrire les circuits carburant	1
		M432.02	Décrire les systèmes d'hélice	1
		M432.03	Décrire les instruments du moteur	1
		C432.01	Décrire le circuit d'allumage et le système électrique	1
		C432.02	Décrire les systèmes de suralimentation par turbocompresseur et par surpression	1
		C432.03	Décrire les turbines à gaz	1
			OREN 432 - Total des périodes d'instruction obligatoires	3
	OREN 432 - Total des périodes d'instruction complémentaires	3		
436	Expliquer les aspects de météorologie	M436.01	Expliquer les vents	1
		M436.02	Décrire les masses et les fronts d'air	3
		C436.01	Expliquer le brouillard	1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		C436.02	Décrire les conditions météorologiques violentes	1
		C436.03	Analyser les renseignements météorologiques	3
		OREN 436 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4
		OREN 436 - Total des périodes d'instruction complémentaires		5
437	Expliquer les aspects de la navigation aérienne	M437.01	Définir les termes de navigation aérienne	2
		M437.02	Décrire le compas magnétique	1
		431 / 432 436 / 437 PC	Sujets sur l'aviation - Évaluation combinée	1
		C437.01	Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel	2
		C437.02	Utiliser une carte aéronautique de navigation VFR [règles de vol à vue] (VNC)	2
		OREN 437 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4
OREN 437 - Total des périodes d'instruction complémentaires		4		
440	Discuter des structures aérospatiales	M440.01	Identifier les matériaux aérospatiaux	1
		M440.02	Décrire les satellites canadiens	1
		C440.01	Décrire les modèles réduits de fusées	2
		C440.02	Lancer un petit modèle réduit de fusée	3
		C440.03	Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire	2
		C440.04	Appliquer la science des matériaux de longerons	3
		C440.05	Décrire la robotique	1
		C440.06	Utiliser des cartes du ciel	2
		C440.07	Utiliser un télescope	2
		C440.08	Regarder la vidéo intitulée <i>BLAST! (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope [télescope submillimétrique à grande ouverture emporté par ballon])</i>	3
		C440.09	Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps	2
C440.10	Discuter de l'énergie cinétique potentielle	1		
C440.11	Regarder la vidéo intitulée <i>Einstein's Big Idea</i>	5		

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
			OREN 440 - Total des périodes d'instruction obligatoires	2
			OREN 440 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9)	26
460	Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome	C460.01	Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome	1
		C460.02	Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne (ATC)	1
		C460.03	Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports	1
			OREN 460 - Total des périodes d'instruction obligatoires	0
			OREN 460 - Total des périodes d'instruction complémentaires	3
470	Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs	C470.01	Discuter des avionneurs	1
		C470.02	Discuter de l'assemblage d'un aéronef	1
		C470.03	Identifier la quincaillerie aéronautique	1
		C470.04	Démonter et remonter un petit moteur	3
			OREN 470 - Total des périodes d'instruction obligatoires	0
			OREN 470 - Total des périodes d'instruction complémentaires	6
490	Participer à un exercice de survie pour équipage de vol	M490.01	Assembler une trousse de survie d'urgence	1
		M490.02	Faire fonctionner un réchaud et un fanal	3
		M490.03	Faire des nœuds et des brêlages	2
		M490.04	Naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)	4
		M490.05	Allumer des feux grâce à un allumage improvisé	4
		COREN de l'OREN 490		0
		C490.01	Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières	1
		C490.02	Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie	2
		C490.03	Déplacer un blessé vers un abri	3
		C490.04	Utiliser les outils de façon sécuritaire	3
		C490.05	Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole	4
		C490.06	Monter, démonter et emballer des tentes	4
		C490.07	Construire un houchie ou un abri de style apprentis	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
			OREN 490 - Total des périodes d'instruction obligatoires	14
			OREN 490 - Total des périodes d'instruction complémentaires	20
S.O.	Participer à une revue annuelle (ACR)			3
			Total des périodes d'instruction obligatoires	86
			Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne	14
			Total des périodes d'instruction complémentaires	283

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant des journées complètes d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN X02, X05 ou 406 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Vol de démonstration et journée de l'aviation	Chaque cadet du niveau de compétence quatre aura la chance de faire l'expérience d'un vol de démonstration dans un aéronef déterminé par l'OR ops Air C. En plus de chaque vol de démonstration, les escadrons doivent maximiser la valeur de l'entraînement de cette journée réservée en offrant un certain nombre d'activités d'instruction complémentaire, comme des leçons tirées des OREN 429 à 470.	1 jours
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée pendant laquelle les cadets s'entraînent et pratiquent les diverses compétences tirées de l'instruction, comme les OCOM MX05.01 (Participer à des activités physiques), M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision), C431.03 (Faire voler un aéronef radiocommandé), C437.01 (Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel), C440.07 (Utiliser un télescope) et C470.04 (Démonter et remonter un petit moteur). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et / ou sous forme de compétition.	1 jours
Exercice de survie pour équipage de vol	Une fin de semaine d'instruction obligatoire avec soutien est offerte pour permettre aux escadrons de cadets de participer à un exercice de plus d'un jour incluant l'enseignement de l'OREN 490.	1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction obligatoires	6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignées durant des journées complètes d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN X02, X05 ou 406 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 Jours
PLUS LA COMBINAISON DE DEUX JOURNÉES PARMIS LES SUIVANTES		
Journée de l'aviation	Une journée pour offrir des activités d'instruction complémentaire comme des leçons tirées des OREN 429 à 470.	1 jour
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée pendant laquelle les cadets s'entraînent et pratiquent les diverses compétences tirées de l'instruction, comme CX05.01 (Participer à des activités physiques), CX05.02 (Participer à un tournoi), C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision), C208.02 (Exécuter un exercice militaire avec armes), et C431.02 (Faire la démonstration des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et / ou sous forme de compétition.	1 jour
Exercice de survie pour équipage de vol	Un ou deux jours ou une fin de semaine seront accordés aux escadrons pour effectuer de l'instruction supplémentaire et obtenir de l'expérience pratique par rapport à l'OREN 490.	1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex. activités du jour du Souvenir, activités dirigées à l'échelle régionale, activités des EI [p. ex. vol en planeur], congés scolaires).
2. Planifier les activités principales et récurrentes (p. ex. OREN X05 [activités physiques], parades du commandant, exercices de survie pour équipage de vol, revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303, 403 et 503 (Leadership), et
 - d. OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. Planifier l'OCOM M190.01 (Emballer de l'équipement personnel pour un exercice de survie pour équipage de vol) avant l'exercice de survie pour équipage de vol de l'escadron;
 - c. De nombreux OCOM peuvent être prévus pendant les journées et fins de semaine d'instruction (p. ex. la plus grande partie de l'OREN X90 devrait être prévue pendant l'exercice de survie pour équipage de vol; de nombreux OCOM des OREN X30, X40, X60 et X70 peuvent être prévus pendant la journée de l'aviation et du vol de familiarisation et de la journée de compétences des cadets de l'Air);
 - d. Pour achever les OREN 303, 403 et 503 (leadership), prendre en considération les occasions d'affectation à des tâches en leadership pour les cadets de niveaux de compétence trois, quatre et cinq; les occasions d'affectation à des postes en leadership pour les cadets de niveaux de compétence quatre et cinq; et les occasions d'affectation à des projets en leadership pour les cadets de niveau de compétence cinq; et
 - e. Inscrire chaque cadet de niveau de compétence quatre aux calendriers d'instruction des niveaux de compétence un et deux pour pouvoir terminer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier les autres cours d'instruction obligatoires (les précisions sont fournies dans les descriptions des leçons au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.

7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur et demanderont de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;
8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
 - a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
 - b. Les séances d'instruction doivent être planifiées pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer l'exécution et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
 - c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérientielles, y compris des applications futures de l'expérience.

ANNEXE C

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont établies en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources requises pour l'instruction complémentaire et les OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités choisies par l'escadron. Se reporter au A-CR-CCP-804/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau quatre* pour une liste détaillée des ressources pour chaque activité choisie.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les escadrons doivent avoir accès pour la conduite de l'instruction.

Article	Quantité	OREN/OCOM
Lecteur DVD	1	400/X01/X05
Téléviseur	1	400/X01/X05
Projecteur	1	400
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercices	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05/490
Écran solaire avec FPS 30 (minimum)	1	X05/490
Insectifuge	1	X05/490
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	406
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	406
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	406
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	406
Matelas de tir	15	406
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	406
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	406
Contenant pour les plombs	15	406
Lunettes de sécurité	15	406
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	406
Cadre de cible	15	406
Chronomètre	1	M409.03
Sifflet	1	M409.03
Modèle réduit d'une voilure	1	M431.01
Gyroscope	1	M431.02
Grand modèle réduit d'altimètre	1	M431.02
Grand modèle réduit d'anémomètre	1	M431.02
Grand modèle réduit de variomètre	1	M431.02
Pot de nourriture pour bébé (vide)	2	M436.02
Colorant alimentaire bleu	1	M436.02
Fiche ou papier recouvert de plastique	1	M436.02

Article	Quantité	OREN/OCOM
Tasse à mesurer (1 tasse)	2	M436.02
Colorant alimentaire rouge	1	M436.02
Rapporteur d'angle Douglas	30	M437.01
Grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude	1	M437.01
Carte aéronautique de navigation VFR (VNC) locale	30	M437.01
Ensemble de compas magnétiques	1	M437.02
Échantillon d'aluminium	1	M440.01
Échantillon d'aramide	1	M440.01
Échantillon de carbone ou de graphique	1	M440.01
Échantillon de céramique	1	M440.01
Échantillon de fibre de verre	1	M440.01
Échantillon de magnésium	1	M440.01
Échantillon d'acier inoxydable	1	M440.01
Échantillon de titane	1	M440.01
Pansements adhésifs	3	M490.01
Papier d'aluminium (morceau de 30 cm sur 30 cm)	1	M490.01
Comprimés antibiotiques	3	M490.01
Boussole	1	M490.01
Bougie	1	M490.01
Préservatif	1	M490.01
Cordage (la longueur n'a pas d'importance)	5	M490.01
Tampons d'ouate	5	M490.01
Couverture d'urgence	1	M490.01
Hameçons	5	M490.01
Ligne de pêche (la longueur n'a pas d'importance)	3	M490.01
Plombs de pêche	3	M490.01
Scie flexible	1	M490.01
Sac à déchets (petit)	1	M490.01
Bonbons durs	6	M490.01
Contenant en plastique ou en métal dur ou flexible	1	M490.01
Miroir (petit)	1	M490.01
Moleskine (morceau de 10 cm sur 10 cm)	1	M490.01
Analgésiques (pilules)	6	M490.01
Feuille de papier (8.5 cm sur 11 cm)	1	M490.01
Sacs en plastique refermables (très petits)	2	M490.01
Épingles de sûreté	3	M490.01
Sel (1 once)	1	M490.01
Aiguilles à coudre	2	M490.01
Petit couteau de poche	2	M490.01
Fil à collet (morceau de 30 cm de longueur)	1	M490.01
Fil (rouleau)	1	M490.01
Pincettes à sourcils	1	M490.01
Comprimés de purification d'eau	3	M490.01
Sifflet	1	M490.01
Allumettes imperméables (boîte)	1	M490.01, M490.02

Article	Quantité	OREN/OCOM
Loupe	1	M490.01, M490.04
Plateau d'égouttement	2	M490.02
Fanal à deux manchons au naphte	2	M490.02
Entonnoir	2	M490.02
Étui de rangement pour fanal	2	M490.02
Manchons	6	M490.02
Guide d'utilisation du fanal	1	M490.02
Guide d'utilisation du réchaud	1	M490.02
Pincés à bec effilé	1	M490.02
Trousse d'intervention en cas de déversement	1	M490.02
Réchaud à deux brûleurs au naphte	2	M490.02
Extincteur	1	M490.02, M490.04
Corde tressée (longueur de 3 m)	30	M490.03
Couteau	1	M490.03
Perches (3 mètres)	30	M490.03
Canette en aluminium	30	M490.04
Pile de 9 volts	30	M490.04
Barre de chocolat pleine	30	M490.04
Cordage (6 mm sur 1 mètre)	30	M490.04
Archet et baguette	1	M490.04
Briquet pneumatique	1	M490.04
Allume-feu au magnésium	30	M490.04
Guenilles ou petites bandes de coton	30	M490.04
Pelle	1	M490.04
Laine d'acier (superfine)	30	M490.04
Récepteur GPS avec piles rechargées	15	M490.05

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès de l'escadron

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-263/PT-002 (2000). *Entre ciel et terre*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co Ltd.

OAIC 51-01 Directeur – Cadets 3 (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, MDN.

Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/decouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > un enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f>.)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/fr>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historica-dominion.ca/fr/content/video>.

OREN X02

C0-522 Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, MN: Free Spirit Publishing Inc.

OREN 403

4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style. (2006). Extrait le 18 février 2009 du site http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf

11 Time management tips. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgtips.htm>

A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur – Cadets 6 (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 1-58062-513-4 Adams, Bob (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, MA, Adams Media Corporation.

Brain boosters. (2006). Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>

0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, IN: Wiley Publishing, Inc.

0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who.....* Arlington Heights: Skylight Professional Development.

Association canadienne de yachting (2003). *Level 2 technical coach manual*. Kingston: Association canadienne de yachting.

ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.

Dweck, C. S (2007). *The perils and promises of praise*. Education Leadership (JOURNAL).

ISBN 0-7619-4626-8 Earl, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks: Corwin Press.

La motivation intrinsèque. (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>

Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement. (2006). Extrait le 5 février 2009 du site http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html

Goodkin, J (2001). *National Outdoor Leadership School (NOLS): Leadership education toolbox*. Lander, WY: NOLS Publishing.

0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.

La motivation intrinsèque. (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>

ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente: Kagan Publishing.

Leadership & direction. (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>

Module 5 : Réviser les styles de leadership. (2006). Extrait le 12 février 2009 du site http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf

Exercice de la NASA : survie sur la lune. (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf>

978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. Avon, MA, F+W Publications Company.

Peeling, G (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.

0-02-863656-2 Pell, A.R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

Preparing a to-do list. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm

Problem solving: Do you have the answer? (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html>

ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring.* New York, NY, Jossey-Bass Publishing.

0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people.* New York, NY, Penguin Books.

Simple Prioritization. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm

Six thinking hats. (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm

Stepladder technique: Making better group decisions. (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm

Supervision of Children. (2006). Extrait le 1er avril 2009 du site <http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf>

Taylor, J. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs.* USA: The National Mentoring Center.

Time management: Manage yourself, not your time. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm>

Time management tips for high school students. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.collegeboard.com/student/plan/college-success/116.html>

ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B (1999). *Fast feedback* (2e éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

0-7879-4059-3 VanLinden et Ferthan (1998). *Youth Leadership.* San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc. Publisher.

Why do we procrastinate. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm

OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives.* Extrait le 1er mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper. (sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit.* Windsor, ON, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien.* Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif.* Extrait le 29 septembre 2011 du site : <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-eng.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique.* Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>

Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3rd ed.). Windsor, ON, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participaction.com/fr/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, NY, Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An Aid to Training*. London, England, Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs de course d'orientation Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes (vol. 2)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About Ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20^e anniversaire* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. US: Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs de course d'orientation Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Canadian Orienteering Federation.

Ville de Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. US: Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, ON, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. USA: Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Straight Talk about Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's Pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL: Leisure Press.

Norris, G. (éd.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004* Ottawa, Ontario : Fédération nationale de football.

Orienteering. (2006). Extrait le 25 may 2006 du site www.orienteeering.org

ISBN 0-934387-29-X Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 Skipping Rope Exercises for a Better Body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 26 octobre 2006 du site www.shelterpub.com

Sports fitness advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide to Route Planning*. Winnipeg, Manitoba, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A Walking Club - Walkablock Club of America. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is Ultimate Frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

PO 406

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 407

Cours d'instruction d'été nationaux des cadets de l'aviation. Processus de sélection. (2006). Extrait le 6 février 2009 du site <http://www.aircadetleague.com>

OAIC 11-03 D Cad (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 13-02, Directeur - Cadets 3. (2009). *Promotions des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 14-21 D Cad (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations des cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 51-01, Directeur - Cadets 3. (2011). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 54-26, Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourse de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 54-27, Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 55-04, Cadets Canada (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

Sponsoring committee resources: Mock boards. (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

ORFC 3.01 Forces canadiennes (2006). *Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes 3.01*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

PO 409

A-P9-050-000/PT-006 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation (2002). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Ministère de la Défense nationale.

Approches à la créativité. (2006). Extrait le 16 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm

Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'. (2006). Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-info.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>.

Classroom management plan. (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/>.

Creating the ideal learning environment - Emotional. (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&id=1536435>

Creating a learning centered environment - Introduction. (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm>

Directeur – Cadets 3 (2007). *Youth reference guide*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

Education Information for new and future teachers. (2006). Extrait le 26 février 2009 du site www.adprima.com

How to involve and engage students. (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml

How to think like a genius. (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html>

Integrating creativity into online university courses. (2006). Extrait le 11 février 2009 du site http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html

Stickiness: Skills retention and synthesis. (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf

Thomas Edison "Quotes". (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.thomasedison.com/index.html>

Quiet signals for getting attention and control of your classroom. (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals>

PO X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) : Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : Les Canadiens en Sicile et en Italie*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Gimblett, R. H. (auteur) (2004). *Operation Apollo: The Canadian Navy in the War Against Terrorism – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.

DVD vidéo Guilmain, C. (réalisateur) (2012). *The Van Doos in Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, Colombie-Britannique, VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

PO 429

Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique). (2006). Extrait le 23 octobre 2007 du site www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/en/sf01397e.html

PO 431

Computerized Aircraft Simulation Center. (2006). Extrait le 2 octobre 2007 du site http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp

Modélistes aéronautiques associés du Canada – Code de sécurité. (2006). Extrait le 5 février 2009 du site http://www.maac.ca/docs/2007/maac_safety_code_v008sept30_08_french.pdf

0-7715511-5-0 Transport Canada (1999). *Manuel de pilotage – 4e édition révisée*. Ottawa, Transports Canada.

PO 436

MCAFC 2-700, Commandement aérien (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

Cloud in a bottle. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.weatherwizkids.com/cloud1.htm>

Remote Sensing Tutorial. Federation of American Scientists. (2006). Extrait le 26 mars 2009 du site http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html

PO 440

Alouette I et II. (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/alouette.asp>

Bartel, N. (producteur et directeur). (2003). *Testing Einstein's universe* [Motion picture]. Canada, Université York,

BLAST (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope) [télescope submillimétrique à grande ouverture emporté par ballon]. (2006). Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://blastexperiment.info/>

Centre canadien de télédétection : Radarsat. (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index_e.php

11073-INST Celestron (2006). *CPC series instructional manual*. Torrance, CA, Celestron.

Devlin, P. (producteur et réalisateur). (2008). *BLAST!* [Film]. États-Unis, The ArtistShare Project.

1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.

Explore le ciel nocturne. (2006). Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>

Exploring the moon: A teacher's guide with activities. (2006). Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://lunar.arc.nasa.gov/education/pdf/expmoon.pdf>

Gravity Probe B: Testing Einstein's universe. (2006). Extrait le 6 février 2009, du site <http://einstein.stanford.edu/index.html>

How forces act on structures. (2006). Extrait le 19 février 2009 du site <http://resources.yesican-science.ca/sts115/aboutforces.html>

Johnstone, G. (producteur et directeur) (2005). *Einstein's big idea* [film]. États-Unis, WBGH Educational Foundation.

A learning guide for model rocket launch systems. (2006). Extrait en 1999 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>.

Model rocketry technical manual. (2006). Extrait en 1993 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/rocketrytechniques.pdf>.

1055407-071-6 Moore, P. (2005). *Atlas of the universe*. Richmond Hill: Firefly Books.

MOST: Canada's first space telescope. (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.astro.ubc.ca/MOST/overview.html#glance>

Le mouvement orbital : Energy. (2006). Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/educateurs/ressources/orbites/energie.asp>

Planetary fact sheet – metric. (2006). Extrait le 14 octobre 2008 du site <http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/index.html>

Planetary fact sheet – ratio to earth values. (2006). Extrait le 14 octobre 2008 du site http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/planet_table_ratio.html

1-55297-853-2 (2004). *Planisphere, shows the position of the stars for every night of the year.* Willowdale, Ontario, Firefly Books.

Range, S. K (2004). *Gravity Probe B: An educator's guide.* Washington, district fédéral de Columbia, NASA.

Rover ranch: K-12 experiments in robotic software. (2006). Extrait le 20 novembre 2008 du site <http://prime.jsc.nasa.gov/ROV/>.

ISBN 978-0-471-47242-1 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry.* Toronto, ON: John Wiley & Sons.

Teacher's guide: Einstein's big idea. (2006). Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://www.pbs.org/wgbh/nova/einstein/>

Thousand-yard model: or, the Earth as a peppercorn. (2006). Extrait en 1993 du site <http://www.noao.edu/education/peppercorn/pcmain.html>.

PO 460

Aviation career overviews. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>

Employment opportunities. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site : http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about_propos/opp/index.cfm

Post secondary programs. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site http://www.cacairports.ca/english/careers/post_secondary_programs.php

Screening officers – Roles and responsibilities. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.catsa-acsta.gc.ca/so-ac/english/roles/>

Take charge of your career. (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://takecharge.navcanda.ca>

PO 470

L'aérospatiale au Canada. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad03909.html>

ISBN 978-2-921393-91-1 Bombardier Inc (2009). *Canada's Bombardier.* Canada, Bombardier Inc.

Canada's aerospace advantages. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://investincanada.gc.ca/eng/industry-sectors/advanced-manufacturing/aerospace/aerospace-advantages.aspx>

ISBN 0-88487-205-1 Sanderson Training Systems (2001). *A&P technician airframe textbook.* Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

ISBN 0-88487-203-3 Sanderson Training Systems (2000). *A&P technician general textbook.* Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

Unmanned aerial vehicles. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.thirtythousandfeet.com/uav.htm>

DVD (n.d.). *World's Biggest Airlines. The Air Bus A380 - Coming Together.* États-Unis, The Learning Channel.

PO 490

A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *les premiers soins des militaires : Safety oriented: basic and standard Levels: Cahier d'activité*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GG-217-001/PT-001 DDAT (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Forces canadiennes.

B-GG-302-002/FP-001 Forces canadiennes (1974). *Opérations dans l'Arctique et la zone subarctique - Volet 1*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

Régions climatiques du Canada. (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ocanada.ca/climate/regional.php>.

FC *Prepare for takeoff as a pilot* (DVD). Ottawa, CFRG Multimedia Services.

1-85227-866-8 Davies, B (1999). *SAS encyclopedia of survival*. Virgin Publications.

13: 978-0-8117-3292-5 Davenport, G (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, PA, Stackpole Books.

Conséquences environnementales. (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ec.gc.ca/cc/default.asp?lang=Fr&n=4630D154-1>.

Fire from a can of coke and a chocolate bar. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.wildwoodsurvival.com/survival/fire/cokeandchocolatebar/index.html>.

The fire piston: Ancient firemaking machine. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site http://www.primitiveways.com/fire_piston.html.

Les quatre saisons. (2006). Extrait le 22 avril 2009 du site <http://www.serendreaucanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=0000000000039&lang=fra>.

Tutorat GPS. (2006). Extrait le 10 février 2008 du site <http://www.trimble.com/gps/index.shtml>

Répercussions sur la santé. (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ec.gc.ca/cc/default.asp?lang=En&n=0B072979->.

0-7637-4807-2 NASAR (2005). *Fundamentals of Search and Rescue*. Mississauga, ON: Jones and Bartlett Publishers.

1-55267-218-2 Pawson, D (2001). *Pocket guide to knots and splices*. London: PRC Publishing.

1-896713-00-9 Tawrell, P (2002). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, ON: Tawrell.

USNO GPS timing operations. (2006). Extrait le 10 février 2008 du site <http://tycho.usno.navy.mil/gps.html>

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJECTIF

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation pour obtenir la qualification du niveau de compétence quatre.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. Une combinaison d'évaluations formative et sommative seront utilisées pendant le niveau de compétence quatre afin de suivre le progrès des cadets.

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les difficultés d'apprentissage des cadets. Par l'entremise de l'évaluation formative, l'instructeur peut reconnaître les situations où une mesure corrective est nécessaire, planifier les prochaines étapes d'instruction, donner aux cadets des rétroactions qui pourraient les aider à s'améliorer, et contribuer à l'apprentissage afin d'aider les cadets à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage a lieu afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation du niveau de compétence quatre :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les points à améliorer;

- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

12. Le plan d'évaluation de l'apprentissage, qui se trouve au chapitre 3, annexe B, fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification du niveau de compétence quatre. Le plan d'évaluation de l'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cible(s) d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître;
 - (2) **Compétence liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer;
 - (3) **Compétences.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre son habileté à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces compétences qui doivent être observées par un évaluateur;
 - (4) **Habileté à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret; et/ou

- (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, des comportements, etc. Les cibles dans ce domaine représentent les comportements et les sentiments. Elles représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.
- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
- (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet produise une réponse, elles ne requièrent qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;
 - (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins quelques phrases;
 - (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité; et/ou
 - (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie du plan d'évaluation de l'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent au chapitre 3, annexe B.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

14. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier de cours du niveau de compétence quatre doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

15. L'officier de cours du niveau de compétence quatre doit rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification du niveau de compétence quatre (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. L'officier du cours de niveau de compétence quatre doit rencontrer chaque cadet à la fin de l'année d'instruction pour revoir le *dossier de qualification du niveau de compétence quatre*. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe D.

16. Si les cadets ne rencontrent pas la norme minimum pour la qualification du niveau de compétence quatre, en raison d'absences fréquentes de l'instruction obligatoire et complémentaire, elles doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

17. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

18. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de compétence quatre. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE

19. La norme minimale de la qualification du niveau de compétence quatre est :

- a. une présence globale de 60 pour cent au programme d'instruction obligatoire et complémentaire calculée par l'escadron; et
- b. la réussite de tous les OREN, tel qu'énoncé dans le dossier de qualification du programme de niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

20. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification de tous les OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources de l'escadron. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification du niveau de compétence trois n'a pas réussi tous les OREN, le Cmdt de l'escadron peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences de tous les OREN, le Cmdt de l'escadron doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

21. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accordé la qualification du niveau de compétence quatre. Cependant, le cadet passera au niveau de compétence cinq lors de sa cinquième année de participation à l'escadron. Si le Cmdt n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction du niveau de compétence quatre.

22. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification du niveau de compétence quatre et qui ont progressé au niveau de compétence cinq dans leur cinquième année dans l'escadron doivent compléter les exigences manquantes des OREN du programme de niveau de compétence quatre. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités complétées lors de l'instruction du niveau de compétence cinq, qui font aussi partie du niveau de compétence quatre.

23. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification du niveau de compétence trois peuvent se voir accorder une dérogation.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

24. Le progrès de chaque cadet doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre, qui se trouve au chapitre 3, annexe C, lequel sert également à déterminer la réussite de la qualification du niveau de compétence quatre. Les Cmdt sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits dans le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE

25. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification du niveau de compétence quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 - 14		15 – 16		17 - 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	<i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet développe et, ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD.</i>				
Apprentissage axé sur l'âge	Fondé sur l'expérience		Fondé sur le développement		Fondé sur les compétences
Description de la PD	<i>Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.</i>		<i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique, et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.</i>		<i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.</i>
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence améliorée
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>NOTA : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>NOTA : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, et initiation à la compétence liée au raisonnement Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
<i>OREN 401 – Participer à des activités sur le civisme</i>								
COREN de l'OREN X01	OREN X01	Demander au cadet de participer à une activité sur le civisme.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité sur le civisme.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
<i>OREN 402 – Effectuer un service communautaire</i>								
COREN de l'OREN X02	OREN X02	Demander au cadet de participer à un service communautaire.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité de service communautaire.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
<i>OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe</i>								
COREN 01 de l'OREN 403	OREN 403	Évaluer la capacité du cadet à agir à titre de chef d'équipe pendant une tâche de leadership.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il agit à titre de chef d'équipe pendant une tâche de leadership.	Régulièrement pendant toute la durée de l'année d'instruction.	Liste de contrôle et rubrique d'une tâche de leadership du chapitre 3, annexe B, appendice 1.	Aucune.
COREN 02 de l'OREN 403	OREN 403	Évaluer l'habileté du cadet à remplir un poste de leadership, y compris mener et effectuer le mentorat d'une équipe de cadets pendant un certain temps.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé pendant qu'il remplit un poste de leadership, y compris mener et effectuer le mentorat d'une équipe de cadets pendant un certain temps.	Régulièrement pendant toute la durée de l'année d'instruction.	Liste de contrôle et rubrique d'un poste de leadership du chapitre 3, annexe B, appendice 1.	Aucune.
<i>OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques</i>								
COREN de l'OREN 404	OREN X04	Évaluer la participation du cadet à une activité d'exercice physique ordinaire.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le carnet de suivi de l'activité physique du cadet est examiné.	Pendant l'OCOM MX04.02.	Chapitre 3, annexe B, appendice 2 et carnet de suivi de l'activité physique.	Aucune.

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X05 – Participer à des activités physiques								
COREN de l'OREN X05	OREN X05	Demander au cadet de participer à une activité physique.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité physique.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
COREN de l'OREN 406	OREN 406	Demander au cadet de participer à une activité récréative de tir de précision.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité récréative de tir de précision.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 407 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air								
COREN de l'OREN 407	OREN 407	Demander au cadet de participer à l'instruction du niveau de compétence quatre.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins 60 % des activités de formation obligatoire ou complémentaire.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 408 – Commander une section lors d'un rassemblement								
COREN de l'OREN 408	OREN 408	Évaluer l'habileté du cadet à commander une section lors d'un rassemblement.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé pendant qu'il commande une section lors d'un rassemblement, en identifiant la séquence de rassemblement et en inspectant un cadet lors d'un rassemblement.	Pendant les rassemblements d'escadron.	Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 3.	Aucune aide n'est permise.
PO 409 – Enseigner une leçon								
COREN de l'OREN 409	OREN 409	Évaluer la capacité du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une leçon de 30 minutes.	Pendant le déroulement des leçons liées à l'OCOM M409.05 ou toute occasion qui se présente par la suite.	Chapitre 3, annexe B, appendice 4.	Aucune aide n'est permise.
OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été								
Aucune.								

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC								
COREN de l'OREN X20	OREN X20	Demander au cadet de participer à une activité de familiarisation des FAC.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité de familiarisation des FAC.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 429 - Communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation								
COREN de l'OREN 429 (Nota : Le cadet n'est pas obligé de compléter cet OREN pour obtenir la qualification du niveau de compétence quatre.)	OREN 429	Évaluer l'habileté des cadets à maîtriser les connaissances relatives aux sujets de radiophonie et à se qualifier pour obtenir le Certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique).	Maîtrise des connaissances	Choix de réponse	Le cadet passe un contrôle de rendement écrit.	Une fois que les leçons correspondant à l'OREN 429 sont terminées.	Test écrit du chapitre 3, annexe B, appendice 5.	De l'aide orale au besoin.
OREN 431/432/436/437 (Sujets sur l'aviation) – Évaluation combinée								
431 432 436 COREN de l'OREN 437	OREN 431 OREN 432 OREN 436 OREN 437	Évaluer la capacité des cadets à maîtriser les connaissances des matières liées à l'aviation.	Maîtrise des connaissances	Choix de réponse	Le cadet passe un contrôle de rendement écrit.	Une fois que les leçons obligatoires associées aux OREN 431, 432, 436 et 437 sont terminées.	Test écrit du chapitre 3, annexe B, appendice 6.	Aucune aide n'est permise.
OREN 440 – Discuter des structures aérospatiales								
COREN de l'OREN 440	OREN 440	Demander au cadet de participer à une activité sur l'aérospatiale.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité aérospatiale.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 460 – Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome								
Aucune.								

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 470 – Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs								
Aucune.								
OREN 490 – Participer à un exercice de survie pour équipage de vol								
COREN de l'OREN 490	OREN 490	Évaluer la capacité du cadet à effectuer les compétences suivantes : faire fonctionner un réchaud et un fanal, faire des nœuds et des brêlages, utiliser un récepteur de système mondial de positionnement (GPS) et allumer des feux avec des méthodes improvisées.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé pendant qu'il exécute les diverses techniques liées à la participation d'un exercice en campagne, notamment : faire fonctionner un réchaud et un fanal, faire des nœuds et des brêlages, utiliser un récepteur de système mondial de positionnement (GPS) et allumer des feux avec des méthodes improvisées.	À la fin de l'instruction et pendant un exercice en campagne.	Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 7 et rubrique connexe.	Aucune aide n'est permise.

ANNEXE B, APPENDICE 1
COREN 403
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation, les rubriques d'évaluation et les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Le présent COREN comporte deux parties : une tâche en leadership et un poste de leadership. Aucun temps n'est réservé à ce COREN car il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de niveau de compétence quatre dirigent des cadets dans une tâche en leadership ou un poste de leadership.

Tâche en leadership. Le cadet doit se pratiquer au moins une fois à une tâche en leadership, où il sera évalué à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Tâche en leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement dans la tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership formelle sera exécutée et évaluée à l'aide de la même rubrique.

Poste de leadership. Le poste de leadership sera exécuté et évalué formellement à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Poste de leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement au poste de leadership à l'aide de la même rubrique. L'évaluation de son rendement au poste de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Photocopier les rubriques d'évaluation du COREN 403.

Photocopier les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser les rubriques et listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger d'autres cadets pendant une tâche en leadership et dans un poste de leadership.

RESSOURCES

- deux copies des listes de contrôle d'évaluation du COREN 403,
- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 403,
- selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – TÂCHE EN LEADERSHIP

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective ; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – POSTE DE LEADERSHIP

1. Rencontrer le cadet pour lui attribuer son poste de leadership. L'officier d'instruction doit avoir dressé une liste des postes, en se basant sur les exemples proposés dans le M403.06 (Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership).
2. S'assurer que le cadet comprend le poste de leadership.
3. Demander au cadet d'occuper le poste de leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, l'évaluateur doit évaluer les habiletés en leadership du cadet par l'observation pendant qu'il occupe le poste de leadership, prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective ; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. L'évaluation globale du rendement pour l'OREN 403 est le résultat combiné des évaluations relatives à la tâche en leadership et au poste de leadership. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations).
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations);
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations); et
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).
2. Inscrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie des listes de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet de l'auto-évaluation de son rendement.

Après chaque évaluation, demander au cadet ce qu'il croit avoir bien fonctionné pendant l'évaluation du leadership et ce qui n'a pas bien fonctionné, et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership ou le poste de leadership lui était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie des listes de contrôle d'évaluation remplies.



Étant donné la durée et la nature globale de l'affectation au poste de leadership, une rétroaction doit être donnée de façon continue. On prévoira plus de temps à la conclusion de l'affectation pour donner une rétroaction finale.

**COREN 403 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION
TÂCHE EN LEADERSHIP**

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Choisir une approche de leadership	N'a pas choisi une approche appropriée à la tâche.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre l'attention portée aux membres de l'équipe et le but.	A choisi une approche et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi l'approche la plus appropriée en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les membres de l'équipe	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a supervisé les membres de l'équipe qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
Motiver les membres de l'équipe	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, spécifique et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise, et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise, et opportune.
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.
Terminer la tâche en leadership	N'a pas réalisé la tâche en leadership.		A réalisé la tâche en leadership.	
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

**COREN 403 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION
POSTE DE LEADERSHIP**

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Choisir une approche de leadership	N'a pas choisi le ou les approches appropriées pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre les membres de l'équipe et le but pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une ou des approches, pendant qu'il occupait le poste de leadership, et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi la ou les approches les plus appropriées, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	N'a pas communiqué assez souvent avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué de façon constante avec les membres de l'équipe pendant qu'il occupait le poste de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les membres de l'équipe	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a pas réussi à mettre en pratique les principes de supervision; la supervision était assurée peu souvent pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A supervisé les cadets, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets de façon constante, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
Motiver les membres de l'équipe	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, spécifique et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
 TÂCHE EN LEADERSHIP**

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Choisir une approche de leadership	NR AD SD ND	
Communiquer à titre de chef d'équipe	NR AD SD ND	
Superviser les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Résoudre des problèmes	NR AD SD ND	
Motiver les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Terminer la tâche en leadership	NR SD	
Effectuer une auto-évaluation	NR SD	

NR = Non réalisée AD = Réalisée avec difficulté SD = Réalisée sans difficulté ND = Norme dépassée

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
 POSTE DE LEADERSHIP**

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Choisir une approche de leadership	NR AD SD ND	
Communiquer à titre de chef d'équipe	NR AD SD ND	
Superviser les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Résoudre des problèmes	NR AD SD ND	
Motiver les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Effectuer une auto-évaluation	NR SD	

NR = Non réalisée AD = Réalisée avec difficulté SD = Réalisée sans difficulté ND = Norme dépassée

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION ÉVALUATION GLOBALE

L'évaluation globale de l'OREN 403 inclut l'évaluation de la tâche en leadership et du poste de leadership.

Commentaires de l'évaluateur :

OREN 403 – Évaluation globale							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisé		Réalisé avec difficulté		Réalisé sans difficulté		Norme dépassé
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisé » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations).		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisé » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations).		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisé sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations).		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassé » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

ANNEXE B, APPENDICE 2
COREN 404 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

GÉNÉRALITÉS

Aucun temps n'est prévu pour ce COREN, qui doit être administré lorsque le cadet remet sa feuille de suivi de l'activité physique.

La feuille de suivi de l'activité physique et les exigences du présent COREN sont abordées dans le cadre de l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée [APIME] et suivre la participation à des activités physiques).

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

1. Obtenir le formulaire d'évaluation du COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain.
2. Rencontrer le cadet pour s'assurer qu'il a reçu la feuille de suivi de l'activité physique et qu'il comprend bien les exigences relatives à l'évaluation.



L'APIME (activité physique d'intensité modérée à élevée) est une combinaison d'activité physique d'intensité modérée et élevée :

- Les activités physiques d'intensité modérée (p. ex. patin, vélo) provoquent un début de transpiration et l'accélération de la respiration chez les adolescents.
- Les activités physiques d'intensité élevée provoquent la transpiration et l'essoufflement (p. ex. course, patin à roues alignées).

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

1. Demander au cadet de remplir sa feuille de suivi de l'activité physique et le rencontrer au besoin pour l'aider en cas de difficulté. Noter ses observations.
 2. Une fois que le cadet a rempli la feuille de suivi de l'activité physique, évaluer son rendement au moyen du formulaire d'évaluation.
 3. Organiser une rencontre d'information. Demander au cadet son avis sur ce qui s'est bien passé et sur les points à améliorer s'il devait participer à cette évaluation de nouveau.
 4. Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie du formulaire d'évaluation COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

1. Mettre une copie du formulaire d'évaluation du COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain dans le dossier d'instruction du cadet.
2. Inscrire le résultat global dans le dossier de qualification du niveau quatre.

**COREN 404 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN
 FORMULAIRE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : _____

Date : _____

Observations de l'évaluateur :

OREN 404 – Résultats de l'évaluation						
Cocher une des cases suivantes	Incomplet		Terminé avec difficulté		Terminé sans difficulté	
Rendement global	Le cadet n'a pas fait au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.				Le cadet a atteint la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.	Le cadet a dépassé la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME tous les jours pendant 24 jours sur une période de 4 semaines consécutives.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Le présent formulaire peut être reproduit sur place.

ANNEXE B, APPENDICE 3
COREN 408
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement (située dans la publication A-CR-CCP-804/PF-002, *Guides pédagogiques du niveau de compétence quatre*, OCOM M408.03 [Commander une escouade]).

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation du rendement a été choisie pour observer et évaluer le cadet pendant qu'il commande une section lors d'un rassemblement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à commander une section lors d'un rassemblement.

RESSOURCES

- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408, et
- une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air si les conditions météorologiques sont favorables.

Les évaluations peuvent être effectuées tout au long de l'année, pendant les rassemblements (p. ex., rassemblement d'ouverture, rassemblement de fermeture, cérémonies militaires).

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque habileté exécutée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

Non réalisée. L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée, même avec de l'aide ;

Réalisée avec difficulté. L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement ;

Réalisée sans difficulté. L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement ; ou

Norme dépassée. L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la Liste de contrôle de l'évaluation.

On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources de l'escadron afin de satisfaire à la norme de chacune des habiletés. Si le temps le permet, les cadets peuvent être de nouveau testés pour améliorer leurs résultats.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Qualifier l'évaluation du rendement global dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :

Non réalisée. Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des sujets requis ;

Réalisée avec difficulté. Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis ;

Réalisée sans difficulté. Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté tous les objectifs ;

Norme dépassée. Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.

Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.

Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.

S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

COREN 408 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

COREN 408 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Date : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
	L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.	L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.
Évaluation analytique du rendement :				
Rassemblement				
Le cadet a pris la bonne position de commandement, centrée et trois pas en avant de la section.				
Le cadet a ordonné à la section d'adopter la position en place repos.				
Une fois que le commandement a été donné à la dernière section, le cadet a fait demi-tour, a observé la pause réglementaire et a adopté la position en place repos.				
Inspection				
Le cadet s'est assuré que la section était au garde-à-vous.				
Le cadet a attendu l'arrivée de l'officier de revue (OR) en se tenant trois pas en avant du guide de la section.				
Le cadet a salué (si requis) et a présenté la section à l'OR.				

Le cadet a guidé l'OR dans l'inspection de chaque rang de la section.				
Le cadet a salué (si requis) et a demandé la permission de poursuivre.				
Le cadet est retourné à l'avant de la section, en position centrée et trois pas en avant.				
Le cadet a ordonné à la section de fermer les rangs et d'adopter la position en place repos.				
Le cadet a fait demi-tour et a adopté la position en place repos.				
Défilé				
Le cadet a exécuté tous les commandements donnés par le commandant de la parade.				
Le cadet a adopté la bonne position en avant de la section tout au long du défilé.				
Le cadet a donné correctement tous les commandements requis tout au long du défilé.				
Une fois le commandement « Vers l'avant » donné, le cadet a tourné et a marché jusqu'à sa position en avant de sa section.				
Quitter les rangs				
Une fois qu'on lui a ordonné de rompre les rangs, le cadet a observé la pause réglementaire, a salué si un officier était présent et a quitté le terrain de parade.				

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 408 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 4
COREN 409
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

L'officier de cours doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :

1. intégrer les cadets du niveau de compétence quatre aux calendriers de l'instructeur de niveau de compétence un et de niveau de qualification deux ;
2. s'assurer d'attribuer aux cadets une leçon de 30 minutes au moins deux semaines avant de conduire cette évaluation, y compris :
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique ; et
3. attribuer un évaluateur à chaque leçon.

S'assurer de la disponibilité de toutes les ressources demandées par les cadets.

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 pour chaque cadet.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'évaluer la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Chaque cadet doit réviser la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'enseigner sa leçon.

Chaque cadet doit se préparer à enseigner une leçon de 30 minutes en :

1. recherchant la matière de la leçon ;
2. planifiant une leçon ;
3. élaborant du matériel didactique ; et
4. préparant l'emplacement de la leçon.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le cadet pendant qu'il enseigne une leçon et d'évaluer le niveau de préparation du cadet, ses compétences en gestion de classe, l'utilisation de méthodes d'instruction, l'utilisation de matériel didactique et ses techniques d'instruction globales.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer l'habileté du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes à des cadets des niveaux de compétence un et deux dans un environnement réel, durant une séance d'instruction régulière.

RESSOURCES

- la rubrique d'évaluation du COREN 409,
- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409, et
- selon la leçon attribuée.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Ce COREN est évalué durant l'OCOM M409.05 / l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou lors de toute occasion qui se présente par la suite.

Avant de commencer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes), chaque cadet doit :

1. rechercher la matière de la leçon ;
2. planifier une leçon ;
3. élaborer du matériel didactique ; et
4. préparer l'emplacement pour la leçon.

Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet doit :

1. remettre une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
2. enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. introduisant la leçon ;
 - b. présentant la matière de la leçon ;
 - c. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - d. concluant la leçon ; et
3. participer à une séance de rétroaction individuelle avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

À l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 409, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.



Si des erreurs de contenu ou des omissions survenaient durant la conduite de la leçon, l'évaluateur doit prendre les mesures nécessaires pour que les cadets reçoivent les bonnes informations.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Le résultat global sera inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre situé au chapitre 3, annexe C. Indiquer de la façon suivante l'évaluation globale du rendement dans le dossier de qualification :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de trois critères dans la liste de contrôle d'évaluation ;
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour au plus trois critères dans la liste de contrôle d'évaluation ;
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et a reçu, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour dix (10) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation; ou
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins sept critères.
2. Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer d'après la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

COREN 409 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Préparation de la leçon				
Plan de la leçon	Le plan de leçon n'a pas été soumis, n'était pas suffisamment détaillé pour enseigner une période complète d'instruction ou n'était pas élaboré conformément à la NQP.	Le plan de leçon était désorganisé ou difficile à suivre, était incomplet ou comprenait peu de détails sur la façon de présenter les PE.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets et précis.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets, précis et suffisamment détaillés pour qu'un autre instructeur le suive et le mette en œuvre sans difficulté.
Aides didactiques	Le matériel didactique n'était pas élaboré, était non pertinent ou de piètre qualité.	Le matériel didactique était pertinent mais sa facilité d'utilisation et son efficacité étaient discutables.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon. De plus, le matériel didactique était créatif, bien pensé et le résultat d'un effort supplémentaire de la part du cadet était évident.
Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement n'était pas approprié à la conduite de la leçon.	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement était approprié à la conduite de la leçon ; cependant, certains éléments étaient négligés.	La salle de classe ou le secteur d'entraînement était bien monté et tenait compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • une disposition fonctionnelle des sièges, • un bon éclairage, • du matériel didactique facilement accessible et prêt à utiliser, et • les distractions étaient minimisées. 	S.O.
Introduction de la leçon				
Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)	Le cadet n'a pas révisé la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente et a donné un bref résumé de la matière.	S.O.
Introduction de la leçon	Le cadet n'a pas donné de présentation de la leçon.	Le cadet a énoncé ce qui sera appris mais n'était pas clair dans la description de l'importance de la leçon ou des circonstances de l'application des connaissances ou des habiletés.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des habiletés.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté de manière créative et de façon plaisante sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Corps de la leçon				
Méthodes d'instruction	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet n'était pas pertinent à la matière ou à l'auditoire.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent mais il a éprouvé des difficultés à utiliser la méthode.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent et il n'a éprouvé aucune difficulté à utiliser la méthode.	S.O.
Environnement d'apprentissage	Le cadet ne s'est pas assuré de la sécurité physique de la salle de classe ou le cadet n'a pas tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe telles que décrites à l'OCOM M409.02.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe; cependant, il a éprouvé des difficultés à les utiliser de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a utilisé au besoin les techniques de gestion du stress et de la salle de classe de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a toujours contrôlé le stress positif et négatif et a fait preuve de façon excellente de l'utilisation des techniques de gestion de la salle de classe.
Utilisation efficace du matériel didactique	Le cadet n'a pas utilisé de matériel didactique.	Le matériel didactique était difficile à apercevoir ou à utiliser, ou était présenté à un moment inopportun.	Le matériel didactique était clairement affiché et présenté de façon opportune.	S.O.
Satisfaction des besoins de l'apprenant	La leçon a été donnée de façon inappropriée à la période de développement de l'auditoire et ne contenait pas d'occasions d'apprentissage de nature visuelle, auditive ou kinesthésiques.	Certains aspects du contenu verbal de la leçon n'étaient pas appropriés à la période de développement de l'auditoire. Le cadet a fait preuve de peu de variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'auditoire. Le cadet a fait preuve d'une certaine variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'auditoire. Le cadet a intégré une grande variété d'occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.
Précisions relatives à la matière de la leçon	Le cadet a fait preuve d'une compréhension limitée de la matière de la leçon et a été incapable de donner des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension générale de la matière de la leçon mais s'est emmêlé dans les explications, les démonstrations ou les clarifications sur certains aspects de la matière.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension approfondie de la matière de la leçon et a fourni sans difficulté des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une maîtrise de la matière de la leçon.
Confirmation du PE	Le cadet n'a pas utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; il n'a pas non plus ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; cependant, il a fait peu d'efforts pour ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE et a tenté au besoin d'ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a confirmé, de façon créative, par des questions ou une activité, la compréhension à la fin de chaque PE et a facilement ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Confirmation de fin de leçon	Les connaissances ou les compétences de la leçon n'ont pas été confirmées à l'aide de questions ou d'une activité.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon ; cependant, tous les points d'enseignement n'ont pas été couverts.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon et tous les points d'enseignement ont été couverts.	Toutes les connaissances ou compétences couvertes par la leçon ont été confirmées de façon créative et plaisante.
Conclusion de la leçon				
Résumé de la leçon	Le cadet n'a pas énoncé de nouveau l'objectif de la leçon et n'a pas résumé les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon; cependant, il s'est emmêlé en résumant les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon et a résumé de façon concise les points importants ou les domaines à améliorer.	S.O.
Remotivation	Le cadet n'a pas tenté de remotiver les cadets.	S.O.	Le cadet a tenté de remotiver les cadets.	S.O.
Description de la prochaine leçon	Le cadet n'a pas décrit la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon et a donné une description brève et précise de la matière de la leçon.	S.O.
Communication				
Contrôle de la voix	Le cadet n'a pas parlé clairement ou de façon uniforme et a parlé trop rapidement ou sans projeter sa voix pour être entendu.	Le cadet a été entendu; cependant, il s'est embourbé dans l'utilisation du registre, de la tonalité, du volume, du débit et des pauses dans son discours destinés à articuler et à insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a clairement tenté d'utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a excéllé à utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.
Langage corporel, tenue et comportement	Le cadet a fait preuve d'un langage corporel inapproprié ou a fait preuve d'une tenue et d'un comportement inacceptables.	Le cadet a tenté d'utiliser un langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement exemplaires.

	Non réalisée (NR)	Réalisée avec difficulté (AD)	Réalisée sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Techniques de question	Le cadet n'a utilisé aucune questions ou n'a pas appliqué la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé les types de questions pertinents mais a appliqué de façon incohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé une variété de questions et a appliqué de façon cohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	S.O.
Gestion du temps				
Gestion du temps	La leçon n'a pas été donnée dans le temps accordé, avec plus de cinq (5) minutes de décalage.	Le temps prévu ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était parfois inexact ou insuffisant; cependant, la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	Le temps prévu et/ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était approprié et la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	S.O.

COREN 409 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Escadron : _____

Date : _____ Section : _____

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Préparation de la leçon		
Plan de leçon	NR AD SD ND	
Aides didactiques	NR AD SD ND	
Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement	NR AD SD	
Introduction de la leçon		
Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)	NR AD SD	
Introduction de la leçon	NR AD SD ND	
Corps de la leçon		
Méthodes d'instruction	NR AD SD	
Environnement d'apprentissage	NR AD SD ND	
Utilisation efficace du matériel didactique	NR AD SD	
Satisfaction des besoins de l'apprenant	NR AD SD ND	
Précisions relatives à la matière de la leçon	NR AD SD ND	
Confirmation du PE	NR AD SD ND	
Confirmation de fin de leçon	NR AD SD ND	
Conclusion de la leçon		
Résumé de la leçon	NR AD SD	
Remotivation	NR SD	
Description de la prochaine leçon	NR AD SD	

NR = Non réalisée AD = Réalisée avec difficulté SD = Réalisée sans difficulté ND = Norme dépassée

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Communication		
Contrôle de la voix	NR AD SD ND	
Langage corporel, tenue et comportement	NR AD SD ND	
Techniques de question	NR AD SD	
Gestion du temps		
Gestion du temps	NR AD SD	

NR = Non réalisé AD = Réalisé avec difficulté SD = Réalisé sans difficulté ND = Norme dépassée

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 409 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisé » pour plus de trois critères dans la liste de contrôle d'évaluation.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisé » pour au plus trois critères et a reçu la note « réalisé avec difficulté » pour tous les autres critères.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les critères et a reçu, au minimum, la note « Réalisé sans difficulté » pour dix (10) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins sept(7) critères.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 5
COREN 429
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et l'outil d'évaluation du COREN 429 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier l'outil d'évaluation du COREN 429 pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation par choix de réponse a été choisie pour évaluer les connaissances du cadet sur le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet du présent COREN est d'évaluer les connaissances du cadet sur le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence.

RESSOURCES

- l'outil d'évaluation du COREN 429, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit se dérouler dans une salle de classe. Les pupitres doivent être espacés autant que possible.



Les connaissances des cadets s'évaluent selon les critères suivants :

- **Non réalisée.** Moins de 60 pour cent.
- **Réalisée avec difficulté.** De 60 à 74 pour cent.
- **Réalisée sans difficulté.** De 75 à 89 pour cent.
- **Norme dépassée.** De 90 à 100 pour cent.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. S'assurer que les cadets ont un stylo ou un crayon.
2. Distribuer l'outil d'évaluation à chaque cadet, face vers le haut, et leur demander de ne pas commencer avant que vous le leur disiez.

3. Expliquer la structure de l'outil d'évaluation.
4. S'assurer que les cadets ont écrit leur nom au haut de l'outil d'évaluation.
5. Demander aux cadets de remplir l'outil d'évaluation.
6. Donner un avertissement de 10 minutes aux cadets.
7. Donner un avertissement de 5 minutes aux cadets.
8. Ramasser les outils d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le résultat global de l'évaluation du COREN 429 doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Informez chaque cadet de la note qu'il a obtenue. Aucune rétroaction n'est nécessaire pour les cadets qui obtiennent 60 pour cent ou plus sur l'outil d'évaluation. Les cadets qui obtiennent un résultat en-dessous de 60 pour cent feront l'objet d'une rétroaction individuelle. Ces cadets devront reprendre l'examen. Les cadets qui doivent reprendre l'examen doivent recevoir des séances tutotat avant l'examen de reprise. Le contenu de la séance de tutorat varie selon le cadet. L'objectif de cette séance est de réviser les erreurs faites sur l'évaluation initiale et de préparer le cadet à l'examen de reprise.

COREN 429 - ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Date : _____

Choix multiples (25 points)

1. Qui délivre les licences de station radio au Canada?
 - a. Industrie Canada.
 - b. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
 - c. Le bureau de poste.
 - d. Le ministère des Communications.

2. La pénalité encourue suite à l'envoi d'un faux appel de détresse est :
 - a. une amende maximale de 5 000 \$ et des frais,
 - b. une amende maximale de 5 000 \$ et des frais et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 mois,
 - c. la confiscation du matériel radio,
 - d. aucune de ces réponses.

3. Votre station est C-FBRD. La méthode appropriée pour accuser réception d'un appel de détresse en provenance de l'aéronef C-FADA est :
 - a. MAYDAY, C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, MAYDAY REÇU, TERMINÉ.
 - b. MAYDAY, MAYDAY, MAYDAY, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, SILENCE MAYDAY.
 - c. MAYDAY, C-FADA, C-FADA, C-FADA, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, MAYDAY REÇU.
 - d. MAYDAY, C-FADA, C-FADA, C-FADA, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, RELAYEZ MAYDAY, À VOUS.

4. L'ordre de priorité de transmission dans le cadre des services aéronautiques est :
 - a. détresse, urgence et communications relatives aux messages de radiogoniométrie,
 - b. détresse, sécurité des vols et avertissements météorologiques,
 - c. détresse, urgence et sécurité des vols,
 - d. communications de détresse, d'urgence et de sécurité.

5. Les conversations entendues sur les ondes :
 - a. doivent être identifiées en anglais seulement,
 - b. ne doivent pas durer plus de deux minutes,
 - c. doivent demeurer strictement confidentielles,
 - d. doivent être transmises à d'autres personnes qu'elles peuvent peut-être intéresser.

6. Le matériel radio qui fait l'objet d'une homologation au Canada doit être :
 - a. de type approuvé par le MDC ou acceptable du point de vue technique pour être homologué,
 - b. approuvé par le CEMFA,
 - c. fait au Canada,
 - d. approuvé par le FII,

7. Les messages ou transmissions interdits sont :
 - a. les messages de nature personnelle adressés à un destinataire,
 - b. une transmission qui comprend des groupes cryptés,
 - c. une combinaison de messages en langage clair avec des groupes codés,
 - d. les faux signaux de détresse, un langage blasphématoire et les communications superflues.

8. Le Certificat restreint d'opérateur radio s'obtient :
- en payant des frais annuels,
 - en démontrant la compétence à travers un test,
 - en installant un matériel de bord approuvé,
 - en homologuant votre station radio locale.
9. Lequel des termes suivants peut être un indicatif d'appel pour une station aérienne?
- Mobile three.
 - Mobil Ted.
 - C-GAYE.
 - Cessna 150.
10. Le signal MAYDAY indique :
- une situation d'urgence,
 - qu'un message de sécurité va suivre,
 - que les communications normales limitées peuvent reprendre,
 - une situation de détresse.
11. Le signal ou l'expression qui indique une situation d'urgence est :
- PAN PAN.
 - MAYDAY.
 - SOS.
 - URGENCE.
12. L'indicatif d'appel doit être transmis :
- au moins lors de l'appel initial,
 - une fois seulement au cours de l'appel,
 - aussi souvent que nécessaire jusqu'à ce qu'une réponse soit reçue,
 - aussi vite que possible pour économiser le temps d'émission.
13. Avant d'effectuer une transmission radio, il est conseillé :
- de faire un essai de transmission,
 - d'écouter d'abord pour s'assurer que le canal est libre,
 - d'émettre le signal BREAK BREAK,
 - de régler la commande de gain au maximum.
14. Comment peut-on reconnaître un signal émis par une ELT?
- lorsqu'on entend une tonalité variable sur la fréquence 121.5 MHz,
 - lorsqu'on entend une tonalité continue sur la fréquence 122.2 MHz,
 - lorsqu'on entend un message préenregistré sur la fréquence 121.5 MHz.
 - lorsqu'on entend un message préenregistré sur la fréquence 122.2 MHz.
15. Exprimer 137.25 \$ de la façon dont ils seraient transmis sur les ondes :
- un, trois, sept, décimal, deux, cinq, Dollars,
 - un, trois, sept, point, deux, cinq, Dollars,
 - un, trois, sept, Dollars, deux, cinq, cents,
 - un, cent, trente, sept, point, deux, cinq, Dollars.

16. Quelles expressions suivantes respectent la procédure d'emploi correcte des radiotéléphones?
- À vous et Terminé.
 - Je vous capte, À vous.
 - Affirmatif, À vous.
 - Pouvez-vous dire de nouveau? Terminé.
17. L'immatriculation de l'aéronef est C-FGAC. Comment doit-on appeler un autre aéronef dont l'indicatif d'appel est C-GBRD?
- CHARLIE FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE À CHARLIE GOLF BRAVO ROMEO DELTA, À VOUS.
 - CHARLIE GOLF BRAVO ROMEO DELTA, ICI CHARLIE FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE, À VOUS.
 - FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE, RÉPONDEZ S'IL VOUS PLAÎT.
 - FGAC COMMENT ME RECEVEZ-VOUS, À VOUS.
18. Quel fuseau horaire doit-on utiliser lorsqu'on travaille dans des fuseaux horaires différents?
- L'heure normale de l'Est.
 - L'heure avancée.
 - L'heure normale de l'Atlantique.
 - Le temps universel coordonné (UTC).
19. Le terme AFFIRMATIF signifie :
- Je demande la permission de ____.
 - J'accepte, mais répétez s'il vous plaît.
 - Oui ou Permission accordée.
 - Confirmez, je ne comprends pas.
20. Quelles précautions doit-on prendre avant d'effectuer une vérification radio?
- Compter de un à dix puis dans le sens inverse, et demander à toute personne à l'écoute de faire une vérification radio.
 - Écouter afin d'éviter d'interrompre une autre communication sur la fréquence, puis faire une vérification radio de moins de dix secondes.
 - Écouter afin de s'assurer que quelqu'un est à l'écoute pour répondre à la vérification radio.
 - Demander la vérification du signal d'une station quelconque.
21. Quelle autre fréquence de recherche et sauvetage est actuellement utilisée avec la fréquence 121.5 MHz?
- 243 MHz.
 - 323 MHz.
 - 500 MHz.
 - 122.8 MHz.
22. Le signal d'urgence comprend :
- PAN PAN (prononcé trois fois) et ICI, l'indicatif d'appel de la station (prononcé trois fois).
 - PAN PAN, ICI, l'indicatif d'appel de la station.
 - PAN PAN (prononcé trois fois), TOUTES LES STATIONS (prononcé trois fois).
 - MAYDAY (prononcé trois fois) et ICI, l'indicatif d'appel de la station (prononcé trois fois).

23. Le signal utilisé pour indiquer que la transmission est terminée et qu'on attend une réponse, est :
- a. À VOUS.
 - b. CONTINUEZ.
 - c. COMPRIS, TERMINÉ.
 - d. VOTRE TOUR.
24. Pour accuser réception d'une transmission, utiliser les expressions suivantes :
- a. 10-4.
 - b. BIEN REÇU.
 - c. AFFIRMATIF.
 - d. ROGER.
25. Comment épeler le mot BRAINS en utilisant l'alphabet phonétique?
- a. BOSTON ROGER APPLE IDA NANCY SUGAR.
 - b. BRAVO ROMEO ALPHA INDIA NOVEMBER SIERRA.
 - c. BAKER ROBERTY ABLE ITALIE NEW YORK SUSAN.
 - d. BRAVO ROMEO ALPHA NOVEMBER SUZANNE.

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

COREN 429 - CORRIGÉ DE L'ÉVALUATION

Choix multiples (25 points)

1. Qui délivre les licences de station radio au Canada?
 - a. **Industrie Canada.**
 - b. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
 - c. Le bureau de poste.
 - d. Le ministère des Communications.

2. La pénalité encourue suite à l'envoi d'un faux appel de détresse est :
 - a. une amende maximale de 5 000 \$ et des frais,
 - b. **une amende maximale de 5 000 \$ et des frais et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 mois,**
 - c. la confiscation du matériel radio,
 - d. aucune de ces réponses.

3. Votre station est C-FBRD. La méthode appropriée pour accuser réception d'un appel de détresse en provenance de l'aéronef C-FADA est :
 - a. MAYDAY, C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, MAYDAY REÇU, TERMINÉ.
 - b. MAYDAY, MAYDAY, MAYDAY, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, SILENCE MAYDAY.
 - c. **MAYDAY, C-FADA, C-FADA, C-FADA, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, MAYDAY REÇU, TERMINÉ.**
 - d. MAYDAY, C-FADA, C-FADA, C-FADA, ICI C-FBRD, C-FBRD, C-FBRD, RELAYEZ MAYDAY, À VOUS.

4. L'ordre de priorité de transmission dans le cadre des services aéronautiques est :
 - a. détresse, urgence et communications relatives aux messages de radiogoniométrie,
 - b. détresse, sécurité des vols et avertissements météorologiques,
 - c. détresse, urgence et sécurité des vols,
 - d. **communications de détresse, d'urgence et de sécurité.**

5. Les conversations entendues sur les ondes :
 - a. doivent être identifiées en anglais seulement,
 - b. ne doivent pas durer plus de deux minutes,
 - c. **doivent demeurer strictement confidentielles,**
 - d. doivent être transmises à d'autres personnes qu'elles peuvent peut-être intéresser.

6. Le matériel radio qui fait l'objet d'une homologation au Canada doit être :
 - a. de type approuvé par le MDC ou acceptable du point de vue technique pour être homologué,
 - b. approuvé par le CEMFA,
 - c. fait au Canada,
 - d. **approuvé par le FCC,**

7. Les messages ou transmissions interdits sont :
 - a. les messages de nature personnelle adressés à un destinataire,
 - b. une transmission qui comprend des groupes cryptés,
 - c. une combinaison de messages en langage clair avec des groupes codés,
 - d. **les faux signaux de détresse, un langage blasphématoire et les communications superflues.**

8. Le Certificat restreint d'opérateur radio s'obtient :
- en payant des frais annuels,
 - en démontrant la compétence à travers un test,**
 - en installant un matériel de bord approuvé,
 - en homologuant votre station radio locale.
9. Lequel des termes suivants peut être un indicatif d'appel pour une station aérienne?
- Mobile three.
 - Mobil Ted.
 - C-GAYE.**
 - Cessna 150.
10. Le signal MAYDAY indique :
- une situation d'urgence,
 - qu'un message de sécurité va suivre,
 - que les communications normales limitées peuvent reprendre,
 - une situation de détresse,**
11. Le signal ou l'expression qui indique une situation d'urgence est :
- PAN PAN.**
 - MAYDAY.
 - SOS.
 - URGENCE.
12. L'indicatif d'appel doit être transmis :
- au moins lors de l'appel initial,**
 - une fois seulement au cours de l'appel,
 - aussi souvent que nécessaire jusqu'à ce qu'une réponse soit reçue,
 - aussi vite que possible pour économiser le temps d'émission.
13. Avant d'effectuer une transmission radio, il est conseillé :
- de faire un essai de transmission,
 - d'écouter d'abord pour s'assurer que le canal est libre,**
 - d'émettre le signal BREAK BREAK,
 - de régler la commande de gain au maximum.
14. Comment peut-on reconnaître un signal émis par une ELT?
- lorsqu'on entend une tonalité variable sur la fréquence 121.5 MHz,**
 - lorsqu'on entend une tonalité continue sur la fréquence 122.2 MHz,
 - lorsqu'on entend un message préenregistré sur la fréquence 121.5 MHz.
 - lorsqu'on entend un message préenregistré sur la fréquence 122.2 MHz.
15. Exprimer 137.25 \$ de la façon dont ils seraient transmis sur les ondes :
- un, trois, sept, décimal, deux, cinq, Dollars**
 - un, trois, sept, point, deux, cinq, Dollars,
 - un, trois, sept, Dollars, deux, cinq, cents,
 - un, cent, trente, sept, point, deux, cinq, Dollars.

16. Quelles expressions suivantes respectent la procédure d'emploi correcte des radiotéléphones?
- À vous et Terminé.
 - Je vous capte, À vous.
 - Affirmatif, À vous.**
 - Pouvez-vous dire de nouveau? Terminé.
17. L'immatriculation de l'aéronef est C-FGAC. Comment doit-on appeler un autre aéronef dont l'indicatif d'appel est C-GBRD?
- CHARLIE FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE À CHARLIE GOLF BRAVO ROMEO DELTA, À VOUS.
 - CHARLIE GOLF BRAVO ROMEO DELTA, ICI CHARLIE FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE, À VOUS.**
 - FOXTROT GOLF ALPHA CHARLIE, RÉPONDEZ S'IL VOUS PLAÎT.
 - FGAC COMMENT ME RECEVEZ-VOUS, À VOUS.
18. Quel fuseau horaire doit-on utiliser lorsqu'on travaille dans des fuseaux horaires différents?
- L'heure normale de l'Est.
 - L'heure avancée.
 - L'heure normale de l'Atlantique.
 - Le temps universel coordonné (UTC).**
19. Le terme AFFIRMATIF signifie :
- Je demande la permission de ____.
 - J'accepte, mais répétez s'il vous plaît.
 - Oui ou Permission accordée.**
 - Confirmez, je ne comprends pas.
20. Quelles précautions doit-on prendre avant d'effectuer une vérification radio?
- Compter de un à dix puis dans le sens inverse, et demander à toute personne à l'écoute de faire une vérification radio.
 - Écouter afin d'éviter d'interrompre une autre communication sur la fréquence, puis faire une vérification radio de moins de dix secondes.**
 - Écouter afin de s'assurer que quelqu'un est à l'écoute pour répondre à la vérification radio.
 - Demander la vérification du signal d'une station quelconque.
21. Quelle autre fréquence de recherche et sauvetage est actuellement utilisée avec la fréquence 121.5 MHz?
- 243 MHz.**
 - 323 MHz.
 - 500 MHz.
 - 122.8 MHz.
22. Le signal d'urgence comprend :
- PAN PAN (prononcé trois fois) et ICI, l'indicatif d'appel de la station (prononcé trois fois).**
 - PAN PAN, ICI, l'indicatif d'appel de la station.
 - PAN PAN (prononcé trois fois), TOUTES LES STATIONS (prononcé trois fois).
 - MAYDAY (prononcé trois fois) et ICI, l'indicatif d'appel de la station (prononcé trois fois).

23. Le signal utilisé pour indiquer que la transmission est terminée et qu'on attend une réponse, est :
- À VOUS.**
 - CONTINUEZ.
 - COMPRIS, TERMINÉ.
 - VOTRE TOUR.
24. Pour accuser réception d'une transmission, utiliser les expressions suivantes :
- 10-4.
 - BIEN REÇU.
 - AFFIRMATIF.
 - ROGER.**
25. Comment épeler le mot BRAINS en utilisant l'alphabet phonétique?
- BOSTON ROGER APPLE IDA NANCY SUGAR.
 - BRAVO ROMEO ALPHA INDIA NOVEMBER SIERRA.**
 - BAKER ROBERTY ABLE ITALIE NEW YORK SUSAN.
 - BRAVO ROMEO ALPHA NOVEMBER SUZANNE.

COREN 429 - EXAMEN DE REPRISE DE L'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Date : _____

Choix multiples (25 points)

1. Une amende maximale de 5 000 \$ et des frais et/ou une peine d'emprisonnement de 12 mois seront encourus pour :
 - a. avoir effectué des vérifications radio,
 - b. avoir utilisé le code 10,
 - c. ne pas disposer de journal radio,
 - d. avoir émis un signal de détresse faux ou frauduleux.
2. Quelles précautions doit-on prendre pour manipuler et utiliser un microphone?
 - a. Tenir le microphone à la distance recommandée, telle que suggérée dans le manuel d'emploi.
 - b. Tenir le microphone très proche de la bouche.
 - c. Tenir le microphone à au moins 20 cm (8 pouces) de la bouche.
 - d. Parler lentement.
3. Quel mot ou expression est utilisé pour signaler une erreur de transmission?
 - a. CORRECTION.
 - b. ERREUR.
 - c. C'EST FAUX.
 - d. aucune de ces réponses.
4. Le signal PAN PAN répété trois fois indique :
 - a. une situation qui pose un risque pour la sécurité,
 - b. une situation de détresse,
 - c. une situation d'urgence,
 - d. l'imposition du silence.
5. En ordre de priorité, les deux types de transmissions radio les plus importantes sont :
 - a. les communications de détresse et du gouvernement,
 - b. les communications de détresse et d'urgence,
 - c. les communications d'urgence et de radiogoniométrie,
 - d. les communications de détresse et de sécurité.
6. La pénalité maximale encourue suite à l'établissement d'une station radio sans posséder de licence radio est :
 - a. une amende de 50 \$,
 - b. une amende de 500 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de six mois,
 - c. une amende de 5 000 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de six mois,
 - d. une amende de 5 000 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de douze mois.
7. Qui délivre les licences de station radio au Canada :
 - a. Industrie Canada.
 - b. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
 - c. Le bureau de poste.
 - d. Le ministère des Communications.

8. Le signal utilisé pour dire à une autre station de poursuivre son message est :
- À VOUS.
 - RELISEZ.
 - CONTINUEZ.
 - DITES DE NOUVEAU.
9. Le terme DITES DE NOUVEAU signifie :
- s'il vous plaît, répétez votre dernière transmission,
 - incompréhensible, recommencez plus tard,
 - erreur de transmission, corrigez s'il vous plaît,
 - je vous transmettrai le message.
10. Quelles expressions suivantes respectent la procédure d'emploi correcte des radiotéléphones?
- À VOUS ET TERMINÉ.
 - RÉPÉTEZ, À VOUS.
 - POUVEZ-VOUS DIRE DE NOUVEAU? TERMINÉ.
 - AFFIRMATIF, À VOUS.
11. La fréquence 121.5 MHz serait signalée de la façon suivante :
- un, vingt, un, cinq, point
 - un, deux, un, décimal, cinq,
 - un, deux, un, cinq,
 - un, vingt, un, point, cinq.
12. Quelle autre fréquence de recherche et sauvetage est actuellement utilisée avec la fréquence 121.5 MHz?
- 323 MHz.
 - 243 MHz.
 - 500 MHz.
 - 122.8 MHz.
13. Lorsque des communications normales sont échangées entre une station de base et une station mobile :
- la station mobile ne peut pas appeler la base en premier,
 - la station mobile contrôle les communications,
 - la station qui initie l'appel contrôle les communications,
 - la station de base contrôle les communications.
14. Sur quelle fréquence radio devez-vous tout d'abord émettre votre appel de détresse ?
- La fréquence utilisée lors de votre dernier vol.
 - La fréquence de l'ATIS.
 - Votre fréquence actuelle.
 - 121.5 MHz.
15. Qui contrôle les communications en cas de détresse?
- la station aéronautique au sol ou de base,
 - l'aéronef en détresse, à moins qu'il ne passe le contrôle à une autre station,
 - aucune station ne contrôle les communications,
 - la station la plus proche.

16. L'heure 1:30 AM exprimée en utilisant le système de 24 heures serait :
- ZÉRO UN TROIS ZÉRO.
 - UN TROIS TROIS ZÉRO.
 - TREIZE TRENTE HEURES.
 - ZÉRO UN TRENTE HEURES.
17. Quelle est la fréquence de détresse aéronautique?
- 122.80 MHz.
 - 126.70 MHz.
 - 121.5 MHz.
 - 122.90 MHz.
18. Pourquoi doit-on s'habituer à surveiller la fréquence 121.5 MHz après le décollage ou l'atterrissage?
- Pour s'assurer que le récepteur fonctionne.
 - Pour rester à l'écoute au cas où un aéronef se serait écrasé à proximité de l'aéroport.
 - Pour rester à l'écoute d'avis de sécurité diffusés aux aéronefs.
 - Pour s'assurer que l'ELT de votre aéronef ne s'est pas déclenchée au moment du décollage ou de l'atterrissage.
19. Le signal MAYDAY indique :
- une situation de détresse,
 - une situation d'urgence,
 - qu'un message de sécurité va suivre,
 - que les communications normales limitées peuvent reprendre.
20. Toute personne informée qu'une communication radio transmise par une station autre qu'une station de radiodiffusion ou d'une station d'amateur radio doit en vertu de la Loi sur la radiocommunication :
- ne pas enregistrer une telle communication sur cassette,
 - signaler l'emploi de la fréquence auprès du bureau du ministère des Communications le plus proche,
 - entrer les détails de l'interception dans le journal de la station,
 - respecter le secret de la correspondance.
21. L'indicatif d'appel caractéristique diffusé aux stations radio doit être utilisé :
- à trois minutes d'intervalle,
 - lorsque les conditions sont mauvaises,
 - uniquement dans des situations d'urgence,
 - au moins lorsqu'un contact initial est établi.
22. Le nombre 600 doit être transmis de la façon suivante :
- SIX CENT.
 - SIX O O.
 - SIX ZÉRO ZÉRO.
 - aucune de ces réponses.

23. L'ordre de priorité de transmission dans le cadre des services aéronautiques est :
- détresse, sécurité des vols et avertissements météorologiques,
 - détresse, urgence et communications relatives aux messages de radiogoniométrie,
 - détresse, urgence et sécurité des vols,
 - communications de détresse, d'urgence et de sécurité.
24. La vérification du signal doit :
- se limiter à 10 secondes,
 - s'échanger sur le canal 16,
 - durer aussi longtemps que l'opérateur le souhaite,
 - B et C.
25. Comment épeler le mot BRAINS en utilisant l'alphabet phonétique?
- BOSTON ROGER APPLE IDA NANCY SUGAR.
 - BRAVO ROMEO ALPHA INDIA NOVEMBER SIERRA.
 - BAKER ROBERTY ABLE ITALIE NEW YORK SUSAN.
 - BRAVO ROMEO ALPHA NOVEMBER SUZANNE.

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

COREN 429 - CORRIGÉ DE L'EXAMEN DE REPRISE DE L'ÉVALUATION

Choix multiples (25 points)

1. Une amende maximale de 5 000 \$ et des frais et/ou une peine d'emprisonnement de 12 mois seront encourus pour :
 - a. avoir effectué des vérifications radio,
 - b. avoir utilisé le code 10,
 - c. ne pas disposer de journal radio,
 - d. **avoir émis un signal de détresse faux ou frauduleux.**
2. Quelles précautions doit-on prendre pour manipuler et utiliser un microphone?
 - a. Tenir le microphone à la distance recommandée, telle que suggérée dans le manuel d'emploi.
 - b. Tenir le microphone très proche de la bouche.
 - c. Tenir le microphone à au moins 20 cm (8 pouces) de la bouche.
 - d. **Parler lentement.**
3. Quel mot ou expression est utilisé pour signaler une erreur de transmission?
 - a. **CORRECTION.**
 - b. ERREUR.
 - c. C'EST FAUX.
 - d. aucune de ces réponses.
4. Le signal PAN PAN répété trois fois indique :
 - a. une situation qui pose un risque pour la sécurité,
 - b. une situation de détresse,
 - c. **une situation d'urgence,**
 - d. l'imposition du silence.
5. En ordre de priorité, les deux types de transmissions radio les plus importantes sont :
 - a. les communications de détresse et du gouvernement,
 - b. **les communications de détresse et d'urgence,**
 - c. les communications d'urgence et de radiogoniométrie,
 - d. les communications de détresse et de sécurité.
6. La pénalité maximale encourue suite à l'établissement d'une station radio sans posséder de licence radio est :
 - a. une amende de 50 \$,
 - b. une amende de 500 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de six mois,
 - c. une amende de 5 000 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de six mois,
 - d. **une amende de 5 000 \$ et une peine d'emprisonnement maximale de douze mois.**
7. Qui délivre les licences de station radio au Canada :
 - a. **Industrie Canada.**
 - b. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
 - c. Le bureau de poste.
 - d. Le ministère des Communications.

8. Le signal utilisé pour dire à une autre station de poursuivre son message est :
- À VOUS.
 - RELISEZ.
 - CONTINUEZ.**
 - DITES DE NOUVEAU.
9. Le terme DITES DE NOUVEAU signifie :
- s'il vous plaît, répétez votre dernière transmission,**
 - incompréhensible, recommencez plus tard,
 - erreur de transmission, corrigez s'il vous plaît,
 - je vous transmettrai le message.
10. Quelles expressions suivantes respectent la procédure d'emploi correcte des radiotéléphones?
- À VOUS ET TERMINÉ.
 - RÉPÉTEZ, À VOUS.
 - POUVEZ-VOUS DIRE DE NOUVEAU? TERMINÉ.
 - AFFIRMATIF, À VOUS.**
11. La fréquence 121.5 MHz serait signalée de la façon suivante :
- un, vingt, un, cinq, point
 - un, deux, un, décimal, cinq,**
 - un, deux, un, cinq,
 - un, vingt, un, point, cinq.
12. Quelle autre fréquence de recherche et sauvetage est actuellement utilisée avec la fréquence 121.5 MHz?
- 323 MHz.
 - 243 MHz.**
 - 500 MHz.
 - 122.8 MHz.
13. Lorsque des communications normales sont échangées entre une station de base et une station mobile :
- la station mobile ne peut pas appeler la base en premier,
 - la station mobile contrôle les communications,
 - la station qui initie l'appel contrôle les communications,
 - la station de base contrôle les communications.**
14. Sur quelle fréquence radio devez-vous tout d'abord émettre votre appel de détresse ?
- La fréquence utilisée lors de votre dernier vol.
 - La fréquence de l'ATIS.
 - Votre fréquence actuelle.**
 - 121.5 MHz.
15. Qui contrôle les communications en cas de détresse?
- la station aéronautique au sol ou de base,
 - l'aéronef en détresse, à moins qu'il ne passe le contrôle à une autre station,**
 - aucune station ne contrôle les communications,
 - la station la plus proche.

16. L'heure 1:30 AM exprimée en utilisant le système de 24 heures serait :
- ZÉRO UN TROIS ZÉRO.**
 - UN TROIS TROIS ZÉRO.
 - TREIZE TRENTE HEURES.
 - ZÉRO UN TRENTE HEURES.
17. Quelle est la fréquence de détresse aéronautique?
- 122.80 MHz.
 - 126.70 MHz.
 - 121.5 MHz.**
 - 122.90 MHz.
18. Pourquoi doit-on s'habituer à surveiller la fréquence 121.5 MHz après le décollage ou l'atterrissage?
- Pour s'assurer que le récepteur fonctionne.
 - Pour rester à l'écoute au cas où un aéronef se serait écrasé à proximité de l'aéroport.
 - Pour rester à l'écoute d'avis de sécurité diffusés aux aéronefs.
 - Pour s'assurer que l'ELT de votre aéronef ne s'est pas déclenchée au moment du décollage ou de l'atterrissage.**
19. Le signal MAYDAY indique :
- une situation de détresse,**
 - une situation d'urgence,
 - qu'un message de sécurité va suivre,
 - que les communications normales limitées peuvent reprendre.
20. Toute personne informée qu'une communication radio transmise par une station autre qu'une station de radiodiffusion ou d'une station d'amateur radio doit en vertu de la Loi sur la radiocommunication :
- ne pas enregistrer une telle communication sur cassette,
 - signaler l'emploi de la fréquence auprès du bureau du ministère des Communications le plus proche,
 - entrer les détails de l'interception dans le journal de la station,
 - respecter le secret de la correspondance.**
21. L'indicatif d'appel caractéristique diffusé aux stations radio doit être utilisé :
- à trois minutes d'intervalle,
 - lorsque les conditions sont mauvaises,
 - uniquement dans des situations d'urgence,
 - au moins lorsqu'un contact initial est établi.**
22. Le nombre 600 doit être transmis de la façon suivante :
- SIX CENT.
 - SIX O O.
 - SIX ZÉRO ZÉRO.**
 - aucune de ces réponses.

23. L'ordre de priorité de transmission dans le cadre des services aéronautiques est :
- détresse, sécurité des vols et avertissements météorologiques,
 - détresse, urgence et communications relatives aux messages de radiogoniométrie,
 - détresse, urgence et sécurité des vols,
 - communications de détresse, d'urgence et de sécurité.**
24. La vérification du signal doit :
- se limiter à 10 secondes,**
 - s'échanger sur le canal 16,
 - durer aussi longtemps que l'opérateur le souhaite,
 - B et C.
25. Comment épeler le mot BRAINS en utilisant l'alphabet phonétique?
- BOSTON ROGER APPLE IDA NANCY SUGAR.
 - BRAVO ROMEO ALPHA INDIA NOVEMBER SIERRA.**
 - BAKER ROBERTY ABLE ITALIE NEW YORK SUSAN.
 - BRAVO ROMEO ALPHA NOVEMBER SUZANNE.

ANNEXE B, APPENDICE 6
COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et le COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier l'outil d'évaluation pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation par choix de réponse a été choisie pour évaluer les connaissances du cadet sur les principes de vol, les moteurs d'avion, la météorologie et la navigation.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer les connaissances des cadets sur des sujets d'aviation tels que les principes de vol, les moteurs d'avion, la météorologie et la navigation.

RESSOURCES

- COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée,
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit se dérouler dans une salle de classe. Les pupitres doivent être espacés autant que possible.



Les connaissances des cadets s'évaluent selon les critères suivants :

- **Non réalisée.** Moins de 60 pour cent.
- **Réalisée avec difficulté.** De 60 à 74 pour cent.
- **Réalisée sans difficulté.** De 75 à 89 pour cent.
- **Norme dépassée.** De 90 à 100 pour cent.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. Remettre à chaque cadet un stylo ou un crayon.
2. Distribuer l'outil d'évaluation à chaque cadet, face vers le haut, et leur demander de ne pas commencer avant que vous le leur disiez.

3. Expliquer la structure de l'outil d'évaluation.
4. Demander aux cadets d'écrire leur nom au haut de l'outil d'évaluation.
5. Demander aux cadets de remplir l'outil d'évaluation.
6. Donner un avertissement de 10 minutes aux cadets.
7. Donner un avertissement de 5 minutes aux cadets.
8. Ramasser les outils d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le résultat global du COREN de l'évaluation combinée des sujets en aviation doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Informez chaque cadet de la note qu'il a obtenue. Aucune rétroaction n'est nécessaire pour les cadets qui obtiennent 60 pour cent ou plus sur l'outil d'évaluation. Les cadets qui obtiennent un résultat en-dessous de 60 pour cent feront l'objet d'une rétroaction individuelle. Ces cadets devront reprendre l'examen. Les cadets qui doivent reprendre l'examen doivent recevoir des séances de tutorat avant l'examen de reprise. Le contenu de la séance de tutorat varie selon le cadet. L'objectif de cette séance est de réviser les erreurs faites sur l'évaluation initiale et de préparer le cadet à l'examen de reprise.

COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE

Nom du cadet : _____ Date : _____

Partie A – Choix multiples (43 points)

1. La couche d'air très mince sur la surface de l'aile est appelée la couche _____.
 - a. de transition,
 - b. limite,
 - c. turbulente,
 - d. laminaire.

2. Les profils aérodynamiques conventionnels sont généralement plus épais à _____ pour cent de la corde.
 - a. 15.
 - b. 25.
 - c. 50.
 - d. 65.

3. Les profils aérodynamiques à flux laminaire réduisent la traînée en maintenant le flux d'air _____ au travers d'un pourcentage plus grand de la(l') _____.
 - a. turbulent, corde,
 - b. turbulent, envergure,
 - c. laminaire, corde,
 - d. laminaire, envergure.

4. L'allongement est calculé en :
 - a. divisant l'envergure par la corde moyenne,
 - b. divisant la corde moyenne par l'envergure,
 - c. divisant la masse par le coefficient de portance,
 - d. divisant la masse par le coefficient de traînée.

5. Diminuer l'angle d'incidence à l'extrémité de l'aile s'appelle :
 - a. la correction,
 - b. le grossissement,
 - c. le gauchissement,
 - d. l'augmentation.

6. Lequel des choix suivants n'est pas une modification de l'extrémité de l'aile destinée à augmenter la portance ou à diminuer la traînée?
 - a. les réservoirs de bout d'aile,
 - b. les plaques de saumon d'aile,
 - c. saumon d'aile rabattu,
 - d. les cloisons d'aile.

7. Les gouvernes secondaires qui se déplacent vers l'avant du bord d'attaque à des angles d'attaque élevés s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.
8. Les passages intégrés à l'aile qui ont un effet sur l'écoulement de l'air à l'exemple des becs de bord d'attaque s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.
9. La courbure d'un profil aérodynamique s'appelle aussi :
 - a. la corde,
 - b. l'envergure,
 - c. la nervure,
 - d. la cambrure.
10. Quels arcs à code de couleur se trouvent sur le tachymètre?
 - a. Verts, oranges et rouges.
 - b. Bleus, rouges et verts.
 - c. Verts, jaunes et rouges.
 - d. Noirs, blancs et rouges.
11. L'altimètre est à la fois raccordé à la source de pression de Pitot et à la prise statique.
 - a. Vrai.
 - b. Faux.
12. Les erreurs de densité dans l'anémomètre sont dues à :
 - a. une augmentation de la température de l'air à mesure que la densité augmente,
 - b. une diminution de la température de l'air à mesure que l'altitude diminue,
 - c. aux blocages du circuit statique du système Pitot en raison de la densité de l'air,
 - d. une diminution de la densité de l'air à mesure que l'altitude augmente.
13. La CAS (VC) compensée pour le facteur de compressibilité est :
 - a. CAS (VC).
 - b. IAS (VI).
 - c. TAS (VV).
 - d. EAS (VE).
14. Si le calage altimétrique n'est pas corrigé lors d'un vol dans une zone de pression qui est relativement plus basse, l'altimètre indiquera :
 - a. une altitude plus basse que l'altitude réelle,
 - b. une altitude plus élevée que l'altitude réelle,
 - c. l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne une vitesse constante,
 - d. l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne un angle constant d'inclinaison.

15. L'altitude densité est :
- l'altitude indiquée sur l'altimètre lorsqu'il est réglé à 29.92 pouces de mercure,
 - la hauteur effective au-dessus de la surface terrestre,
 - l'altitude-pression corrigée pour la température,
 - l'altitude-pression corrigée pour les erreurs absolues.
16. Le variomètre mesure la vitesse de variation de la pression statique et indique si l'altitude augmente ou diminue.
- Vrai.
 - Faux.
17. La précession est :
- la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force perpendiculairement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation parallèle à la force appliquée,
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se maintenir dans son plan de rotation,
 - la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force parallèlement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation perpendiculaire à la force appliquée,
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se déplacer de son plan de rotation.
18. Le nombre de Mach se calcule en :
- divisant la vitesse du son par la vitesse indiquée.
 - multipliant la vitesse du son par la vitesse indiquée.
 - divisant la vitesse indiquée par la vitesse du son.
 - multipliant la vitesse indiquée par la vitesse du son et en ajoutant l'inverse de l'indice de Mach.
19. Que fait le clapet sélecteur de carburant qu'utilise le pilote?
- Transfère le carburant.
 - Sélectionne le réservoir de carburant désiré et d'où le carburant sera aspiré.
 - Interrompt l'écoulement du carburant en provenance des réservoirs.
 - B et C.
20. Le déplacement vers l'avant de la manette des gaz permet de fermer le robinet de débit, diminuant la quantité du mélange de carburant et d'air, et d'augmenter la puissance produite par le moteur.
- Vrai.
 - Faux.
21. Quels sont les deux indicateurs qui permettent de mesurer les propriétés de l'huile moteur?
- Le manomètre d'huile et la jauge de température des têtes de cylindre.
 - Les jauges de température d'huile et de température de l'air extérieur.
 - Le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.
 - Les jauges de température et de viscosité de l'huile.

22. Qu'est-ce qui est maintenu au travers de la majeure partie du diamètre de l'hélice à l'aide de la variation des sections du profil et de l'angle d'attaque?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
23. Qu'appelle-t-on la distance parcourue vers l'avant par une hélice en un tour?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
24. Quelle indication sera indiquée sur le manomètre de pression d'admission lorsque le moteur n'est pas en marche?
- La puissance du moteur.
 - La pression atmosphérique.
 - La température de l'air.
 - La pression de compression.
25. Qu'est-ce qui arrive à un moteur à mesure que l'altitude augmente et que l'air devient moins dense?
- La puissance augmente.
 - La puissance demeure stable.
 - La puissance diminue.
 - Le moteur s'arrête.
26. Quel effet la friction de la surface peut avoir sur les vents?
- Aucun.
 - Elle force les vents à reculer et à virer.
 - Elle augmente la vitesse des vents.
 - Elle produit des vitesses de vent inférieures à celles prévues par le gradient barométrique.
27. Une masse d'air est une grande section de la troposphère avec des propriétés uniformes de _____ et de (d') _____ à la (l') _____.
- température, pression, horizontale.
 - pression, humidité, horizontale.
 - température, humidité, horizontale.
 - température, humidité, verticale.
28. Un vent catabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.

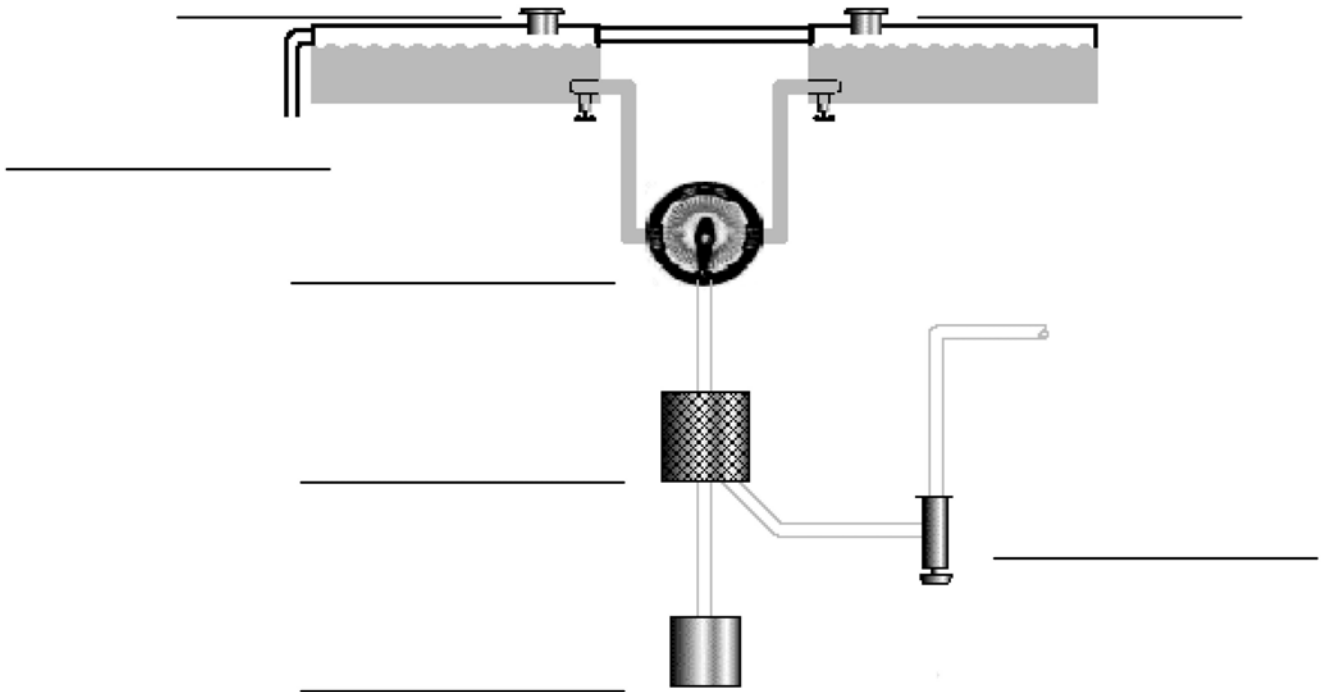
29. Un vent anabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
30. Une rafale est :
- un changement graduel de la direction du vent accompagné par un changement en altitude.
 - un changement rapide et irrégulier de la vitesse du vent.
 - un changement régulier et prévisible de la vitesse du vent.
 - considérée peu importante dans une instruction portant sur la météorologie.
31. Les trois facteurs principaux qui déterminent les conditions météorologiques dans une masse d'air sont :
- le contenu en humidité, la température et la stabilité de l'air.
 - la présence de noyaux de condensation, de pression ambiante et de l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et la stabilité de l'air.
32. En conditions d'air stable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
33. En conditions d'air instable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
34. Une masse d'air _____ est plus dense et tend donc à _____ et couper l'air _____ qui _____ par-dessus l'air froid.
- chaud, descendre, froid, remontera.
 - froid, descendre, chaud, remontera.
 - froid, remonter, chaud, descendra.
 - chaud, remonter, froid, descendra.
35. Le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre est représenté par :
- une loxodromie,
 - le cap vrai,
 - le méridien magnétique,
 - un grand cercle.
36. La différence d'angle entre le cap vrai et le cap magnétique est :
- la variation,
 - l'inclinaison magnétique,
 - la déviation,
 - l'erreur de changement.

37. Un cap compas est :
- le cap magnétique moins la déviation ouest,
 - le cap magnétique plus la déviation ouest,
 - le cap vrai moins la déviation ouest,
 - le cap vrai plus la déviation ouest.
38. Les lignes tracées sur une carte pour joindre plusieurs endroits de variation identique sont :
- des isobares,
 - des lignes isogones,
 - des lignes agones.
 - des loxodromies.
39. Dans le cas de caps est et ouest, la décélération amène le compas à indiquer un changement de cap vers :
- le nord,
 - le sud,
 - l'est,
 - l'ouest.
40. Les méridiens de longitude sont :
- mesurés à partir du degré zéro jusqu'au 90° degré à l'est et à l'ouest du méridien origine,
 - des demis grands cercles qui relient les pôles géographiques de la Terre,
 - mesurés en heures, en minutes et en secondes,
 - toutes ces réponses.
41. Les parallèles de latitude sont :
- des cercles à la surface de la Terre qui sont parallèles à l'équateur,
 - mesurés du zéro au 90° degré au nord et au sud de l'équateur,
 - mesurés en degrés, minutes et secondes,
 - toutes ces réponses.
42. L'avantage de suivre une loxodromie est :
- qu'elle représente le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre,
 - qu'elle peut être suivie à des altitudes plus élevées que les orthodromies,
 - que la direction est constante, ce qui permet à un navigateur de suivre un cap constant,
 - qu'elle représente le chemin le plus économique en carburant, notamment lorsqu'on se déplace d'est en ouest.
43. Les lignes qui relient des endroits de variation magnétique zéro sont :
- des lignes agones,
 - des lignes isogones,
 - des isobares,
 - des lignes de longitude.

Partie B – Schéma (7 points)

1. Identifiez les parties suivantes sur le schéma ci-dessous.

- a. Réservoir gauche
- b. Réservoir droit
- c. Trou d'aération
- d. Clapet sélecteur
- e. Pompe d'amorce
- f. Filtre
- g. Carburateur



Ce formulaire doit être reproduit sur place.

COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE CORRIGÉ

Partie A – Choix multiples (43 points)

1. La couche d'air très mince sur la surface de l'aile est appelée la couche _____.
 - a. de transition,
 - b. limite,**
 - c. turbulente,
 - d. laminaire.
2. Les profils aérodynamiques conventionnels sont généralement plus épais à _____ pour cent de la corde.
 - a. 15.
 - b. 25.**
 - c. 50.
 - d. 65.
3. Les profils aérodynamiques à flux laminaire réduisent la traînée en maintenant le flux d'air _____ au travers d'un pourcentage plus grand de la(l') _____.
 - a. turbulent, corde,
 - b. turbulent, envergure,
 - c. laminaire, corde,**
 - d. laminaire, envergure.
4. L'allongement est calculé en :
 - a. divisant l'envergure par la corde moyenne,**
 - b. divisant la corde moyenne par l'envergure,
 - c. divisant la masse par le coefficient de portance,
 - d. divisant la masse par le coefficient de traînée.
5. Diminuer l'angle d'incidence à l'extrémité de l'aile s'appelle :
 - a. la correction,
 - b. le grossissement,
 - c. le gauchissement,**
 - d. l'augmentation.
6. Lequel des choix suivants n'est pas une modification de l'extrémité de l'aile destinée à augmenter la portance ou à diminuer la traînée?
 - a. les réservoirs de bout d'aile,
 - b. les plaques de saumon d'aile,
 - c. saumon d'aile rabattu,
 - d. les cloisons d'aile.**
7. Les gouvernes secondaires qui se déplacent vers l'avant du bord d'attaque à des angles d'attaque élevés s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,**
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.

8. Les passages intégrés à l'aile qui ont un effet sur l'écoulement de l'air à l'exemple des becs de bord d'attaque s'appellent des :
- becs de bord d'attaque,
 - volets,
 - cloisons de décrochage,
 - fentes.**
9. La courbure d'un profil aérodynamique s'appelle aussi :
- la corde,
 - l'envergure,
 - la nervure,
 - la cambrure.**
10. Quels arcs à code de couleur se trouvent sur le tachymètre?
- Verts, oranges et rouges.
 - Bleus, rouges et verts.
 - Verts, jaunes et rouges.**
 - Noirs, blancs et rouges.
11. L'altimètre est à la fois raccordé à la source de pression de Pitot et à la prise statique.
- Vrai.
 - Faux.**
12. Les erreurs de densité dans l'anémomètre sont dues à :
- une augmentation de la température de l'air à mesure que la densité augmente,
 - une diminution de la température de l'air à mesure que l'altitude diminue,
 - aux blocages du circuit statique du système Pitot en raison de la densité de l'air,
 - une diminution de la densité de l'air à mesure que l'altitude augmente.**
13. La CAS (VC) compensée pour le facteur de compressibilité est :
- CAS (VC).
 - IAS (VI).
 - TAS (VV).
 - EAS (VE).**
14. Si le calage altimétrique n'est pas corrigé lors d'un vol dans une zone de pression qui est relativement plus basse, l'altimètre indiquera :
- une altitude plus basse que l'altitude réelle,
 - une altitude plus élevée que l'altitude réelle,**
 - l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne une vitesse constante,
 - l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne un angle constant d'inclinaison.
15. L'altitude-densité est :
- l'altitude indiquée sur l'altimètre lorsqu'il est réglé à 29.92 pouces de mercure,
 - la hauteur effective au-dessus de la surface terrestre,
 - l'altitude-pression corrigée pour la température,**
 - l'altitude-pression corrigée pour les erreurs absolues.

16. Le variomètre mesure la vitesse de variation de la pression statique et indique si l'altitude augmente ou diminue.
- Vrai.**
 - Faux.
17. La précession est :
- la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force perpendiculairement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation parallèle à la force appliquée,**
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se maintenir dans son plan de rotation,
 - la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force parallèlement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation perpendiculaire à la force appliquée,
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se déplacer de son plan de rotation.
18. Le nombre de Mach se calcule en :
- divisant la vitesse du son par la vitesse indiquée,
 - multipliant la vitesse du son par la vitesse indiquée,
 - divisant la vitesse indiquée par la vitesse du son,**
 - multipliant la vitesse indiquée par la vitesse du son et en ajoutant l'inverse de l'indice de Mach.
19. Que fait le clapet sélecteur de carburant qu'utilise le pilote?
- Transfère le carburant.
 - Sélectionne le réservoir de carburant désiré et d'où le carburant sera aspiré.
 - Interrompt l'écoulement du carburant en provenance des réservoirs.
 - B et C.**
20. Le déplacement vers l'avant de la manette des gaz permet de fermer le robinet de débit, diminuant la quantité du mélange de carburant et d'air, et d'augmenter la puissance produite par le moteur.
- Vrai.
 - Faux.**
21. Quels sont les deux indicateurs qui permettent de mesurer les propriétés de l'huile moteur?
- Le manomètre d'huile et la jauge de température des têtes de cylindre.
 - Les jauges de température d'huile et de température de l'air extérieur.
 - Le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.**
 - Les jauges de température et de viscosité de l'huile.
22. Qu'est-ce qui est maintenu au travers de la majeure partie du diamètre de l'hélice à l'aide de la variation des sections du profil et de l'angle d'attaque?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.**
 - Le dièdre.

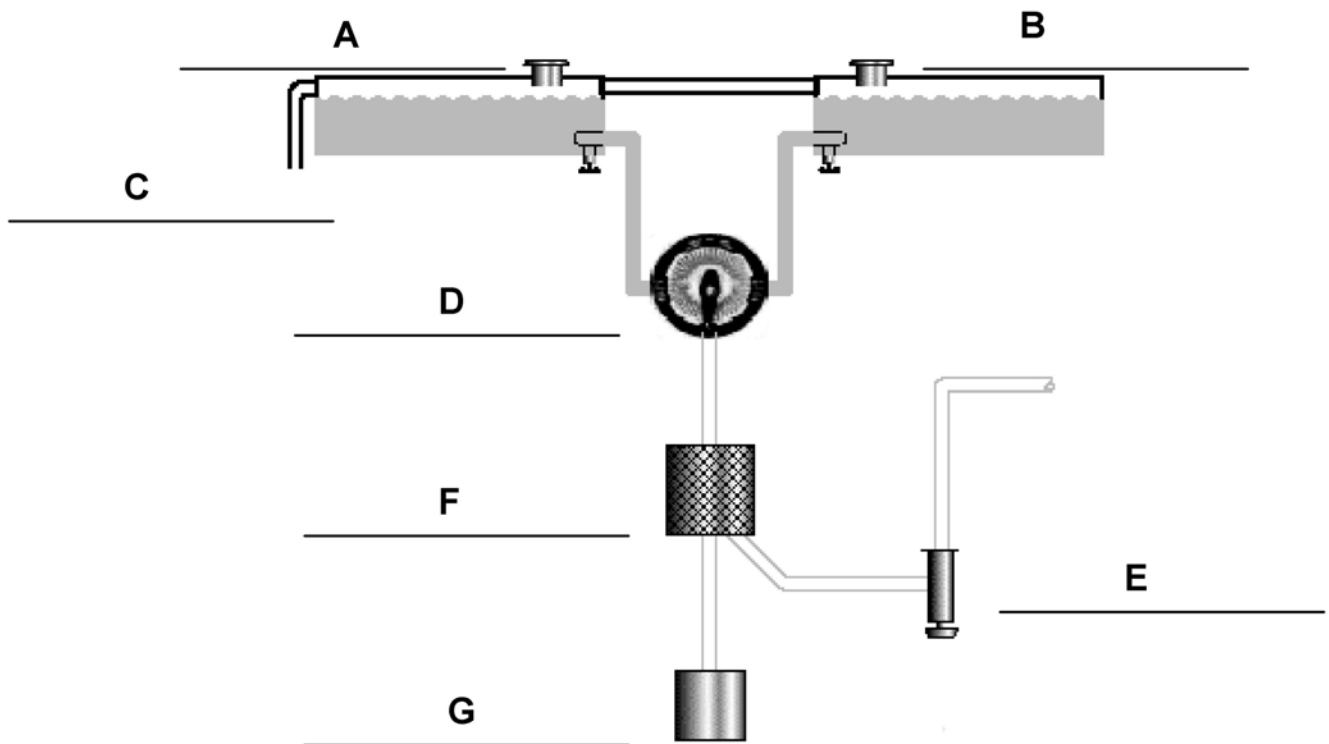
23. Qu'appelle-t-on la distance parcourue vers l'avant par une hélice en un tour?
- Le pas.**
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
24. Quelle indication sera indiquée sur le manomètre de pression d'admission lorsque le moteur n'est pas en marche?
- La puissance du moteur.
 - La pression atmosphérique.**
 - La température de l'air.
 - La pression de compression.
25. Qu'est-ce qui arrive à un moteur à mesure que l'altitude augmente et que l'air devient moins dense?
- La puissance augmente.
 - La puissance demeure stable.
 - La puissance diminue.**
 - Le moteur s'arrête.
26. Quel effet la friction de la surface peut avoir sur les vents?
- Aucun.
 - Elle force les vents à reculer et à virer.
 - Elle augmente la vitesse des vents.
 - Elle produit des vitesses de vent inférieures à celles prévues par le gradient barométrique.**
27. Une masse d'air est une grande section de la troposphère avec des propriétés uniformes de _____ et de (d') _____ à la (l') _____.
- température, pression, horizontale,
 - pression, humidité, horizontale,
 - température, humidité, horizontale.**
 - température, humidité, verticale.
28. Un vent catabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.**
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.

29. Un vent anabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.**
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
30. Une rafale est :
- un changement graduel de la direction du vent accompagné par un changement en altitude.
 - un changement rapide et irrégulier de la vitesse du vent.**
 - un changement régulier et prévisible de la vitesse du vent.
 - considérée peu importante dans une instruction portant sur la météorologie.
31. Les trois facteurs principaux qui déterminent les conditions météorologiques dans une masse d'air sont :
- le contenu en humidité, la température et la stabilité de l'air.
 - la présence de noyaux de condensation, de pression ambiante et de l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et la stabilité de l'air.**
32. En conditions d'air stable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.**
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
33. En conditions d'air instable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.**
34. Une masse d'air _____ est plus dense et tend donc à _____ et couper l'air _____ qui _____ par-dessus l'air froid.
- chaud, descendre, froid, remontera.
 - froid, descendre, chaud, remontera.**
 - froid, remonter, chaud, descendra.
 - chaud, remonter, froid, descendra.
35. Le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre est représenté par :
- une loxodromie,
 - le cap vrai,
 - le méridien magnétique,
 - un grand cercle,**
36. La différence d'angle entre le cap vrai et le cap magnétique est :
- la variation,**
 - l'inclinaison magnétique,
 - la déviation,
 - l'erreur de changement.

37. Un cap compas est :
- a. le cap magnétique moins la déviation ouest,
 - b. le cap magnétique plus la déviation ouest,**
 - c. le cap vrai moins la déviation ouest,
 - d. le cap vrai plus la déviation ouest.
38. Les lignes tracées sur une carte pour joindre plusieurs endroits de variation identique sont :
- a. des isobares,
 - b. des lignes isogones,**
 - c. des lignes agones,
 - d. des loxodromies.
39. Dans le cas de caps est et ouest, la décélération amène le compas à indiquer un changement de cap vers :
- a. le nord,
 - b. le sud,**
 - c. l'est,
 - d. l'ouest.
40. Les méridiens de longitude sont :
- a. mesurés à partir du degré zéro jusqu'au 90° degré à l'est et à l'ouest du méridien origine,
 - b. des demis grands cercles qui relient les pôles géographiques de la Terre,**
 - c. mesurés en heures, en minutes et en secondes,
 - d. toutes ces réponses.
41. Les parallèles de latitude sont :
- a. des cercles à la surface de la Terre qui sont parallèles à l'équateur,
 - b. mesurés du zéro au 90° degré au nord et au sud de l'équateur,
 - c. mesurés en degrés, minutes et secondes,
 - d. toutes ces réponses.**
42. L'avantage de suivre une loxodromie est :
- a. qu'elle représente le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre,
 - b. qu'elle peut être suivie à des altitudes plus élevées que les orthodromies,
 - c. que la direction est constante, ce qui permet à un navigateur de suivre un cap constant,**
 - d. qu'elle représente le chemin le plus économique en carburant, notamment lorsqu'on se déplace d'est en ouest.
43. Les lignes qui relient des endroits de variation magnétique zéro sont :
- a. des lignes agones,**
 - b. des lignes isogones,
 - c. des isobares,
 - d. des lignes de longitude.

Partie B – Schéma (7 points)

1. Identifiez les parties suivantes sur le schéma ci-dessous.
 - a. Réservoir gauche
 - b. Réservoir droit
 - c. Trou d'aération
 - d. Clapet sélecteur
 - e. Pompe d'amorce
 - f. Filtre
 - g. Carburateur



**COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE
REPRISE**

Nom du cadet : _____ Date : _____

Partie A – Choix multiples (45 points)

1. Les profils aérodynamiques conventionnels sont généralement plus épais à _____ pour cent de la corde.
 - a. 15.
 - b. 25.
 - c. 50.
 - d. 65.

2. Les profils aérodynamiques à flux laminaire réduisent la traînée en maintenant le flux d'air _____ au travers d'un pourcentage plus grand de la(l') _____.
 - a. turbulent, corde,
 - b. turbulent, envergure,
 - c. laminaire, corde,
 - d. laminaire, envergure.

3. L'allongement est calculé en :
 - a. divisant l'envergure par la corde moyenne,
 - b. divisant la corde moyenne par l'envergure,
 - c. divisant la masse par le coefficient de portance,
 - d. divisant la masse par le coefficient de traînée.

4. Augmenter l'angle d'incidence à l'extrémité de l'aile s'appelle :
 - a. le gauchissement,
 - b. le grossissement,
 - c. la correction,
 - d. l'augmentation.

5. Lequel des choix suivants n'est pas une modification de l'extrémité de l'aile destinée à augmenter la portance ou à diminuer la traînée?
 - a. les réservoirs de bout d'aile,
 - b. les plaques de saumon d'aile,
 - c. saumon d'aile rabattu,
 - d. les cloisons d'aile.

6. Les gouvernes secondaires qui se déplacent vers l'avant du bord d'attaque à des angles d'attaque élevés s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.

7. Les passages intégrés à l'aile qui ont un effet sur l'écoulement de l'air à l'exemple des becs de bord d'attaque s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.
8. En plus de créer la portance, les volets créent aussi :
 - a. de la traction,
 - b. du poids.
 - c. de la compensation,
 - d. de la traînée.
9. La courbure d'un profil aérodynamique s'appelle aussi :
 - a. la corde,
 - b. l'envergure,
 - c. la nervure,
 - d. la cambrure.
10. La pression Pitot est la pression atmosphérique à l'extérieur d'un aéronef, qui n'est pas influencée par une turbulence ou un mouvement.
 - a. Vrai.
 - b. Faux.
11. L'anémomètre est à la fois raccordé à la source de pression de Pitot et à la prise statique.
 - a. Vrai.
 - b. Faux.
12. Les erreurs de densité dans l'anémomètre sont dues à :
 - a. une augmentation de la température de l'air à mesure que la densité augmente,
 - b. une diminution de la température de l'air à mesure que l'altitude diminue,
 - c. aux blocages du circuit statique du système Pitot en raison de la densité de l'air,
 - d. une diminution de la densité de l'air à mesure que l'altitude augmente.
13. La CAS (VC) compensée pour le facteur de compressibilité est :
 - a. CAS (VC).
 - b. IAS (VI).
 - c. TAS (VV).
 - d. EAS (VE).
14. Si le calage altimétrique n'est pas corrigé lors d'un vol dans une zone de pression relativement plus élevée, l'altimètre indiquera :
 - a. une altitude plus basse que l'altitude réelle,
 - b. une altitude plus élevée que l'altitude réelle,
 - c. l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne une vitesse constante,
 - d. l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne un angle constant d'inclinaison.

15. L'altitude densité est :
 - a. l'altitude indiquée sur l'altimètre lorsqu'il est réglé à 29.92 pouces de mercure,
 - b. la hauteur effective au-dessus de la surface terrestre,
 - c. l'altitude-pression corrigée pour la température,
 - d. l'altitude-pression corrigée pour les erreurs absolues.
16. Le variomètre mesure la vitesse de variation de la pression Pitot et indique si l'altitude augmente ou diminue.
 - a. Vrai.
 - b. Faux.
17. L'inertie gyroscopique est aussi appelée :
 - a. la précession,
 - b. la rigidité dans l'espace,
 - c. la fluidité dans l'espace,
 - d. la rotation.
18. La précession est :
 - a. la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force perpendiculairement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation parallèle à la force appliquée,
 - b. la tendance qu'a un objet en rotation de se maintenir dans son plan de rotation,
 - c. la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force parallèlement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation perpendiculaire à la force appliquée,
 - d. la tendance qu'a un objet en rotation de se déplacer de son plan de rotation.
19. Où le réservoir de carburant doit-il être placé dans un système d'alimentation par gravité?
 - a. Au-dessus du carburateur.
 - b. Sous le carburateur.
 - c. En ligne avec le carburateur.
 - d. Sous le centre de gravité.
20. Que fait le clapet sélecteur de carburant qu'utilise le pilote?
 - a. Transfère le carburant.
 - b. Sélectionne le réservoir de carburant désiré et d'où le carburant sera aspiré.
 - c. Interrompt l'écoulement du carburant en provenance des réservoirs.
 - d. B et C.
21. Le déplacement vers l'avant de la manette permet d'ouvrir la soupape papillon, augmentant la quantité du mélange de carburant et d'air, et d'augmenter la puissance produite par le moteur.
 - a. Vrai.
 - b. Faux.
22. Quels sont les deux indicateurs qui permettent de mesurer les propriétés de l'huile moteur?
 - a. Le manomètre d'huile et la jauge de température des têtes de cylindres.
 - b. Les jauges de température d'huile et de température de l'air extérieur.
 - c. Le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.
 - d. Les jauges de température et de viscosité de l'huile.

23. Qu'est-ce qui est maintenu au travers de la majeure partie du diamètre de l'hélice à l'aide de la variation des sections du profil et de l'angle d'attaque?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
24. Qu'appelle-t-on la distance parcourue vers l'avant par une hélice en un tour?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
25. Quels arcs à code de couleur se trouvent sur le tachymètre?
- Verts, oranges et rouges.
 - Bleus, rouges et verts.
 - Verts, jaunes et rouges.
 - Noirs, blancs et rouges.
26. Quelle indication sera indiquée sur le manomètre de pression d'admission lorsque le moteur n'est pas en marche?
- La puissance du moteur.
 - La pression atmosphérique.
 - La température de l'air.
 - La pression de compression.
27. Qu'est-ce qui arrive à un moteur à mesure que l'altitude augmente et que l'air devient moins dense?
- La puissance augmente.
 - La puissance demeure stable.
 - La puissance diminue.
 - Le moteur s'arrête.
28. Quel effet la friction de la surface peut avoir sur les vents?
- Aucun.
 - Elle force les vents à reculer et à virer.
 - Elle augmente la vitesse des vents.
 - Elle produit des vitesses de vent inférieures à celle prévues par le gradient barométrique.
29. Une masse d'air est une grande section de la troposphère avec des propriétés uniformes de _____ et de(d') _____ à la(l')_____.
- température, pression, horizontale.
 - pression, humidité, horizontale.
 - température, humidité, horizontale.
 - température, humidité, verticale.

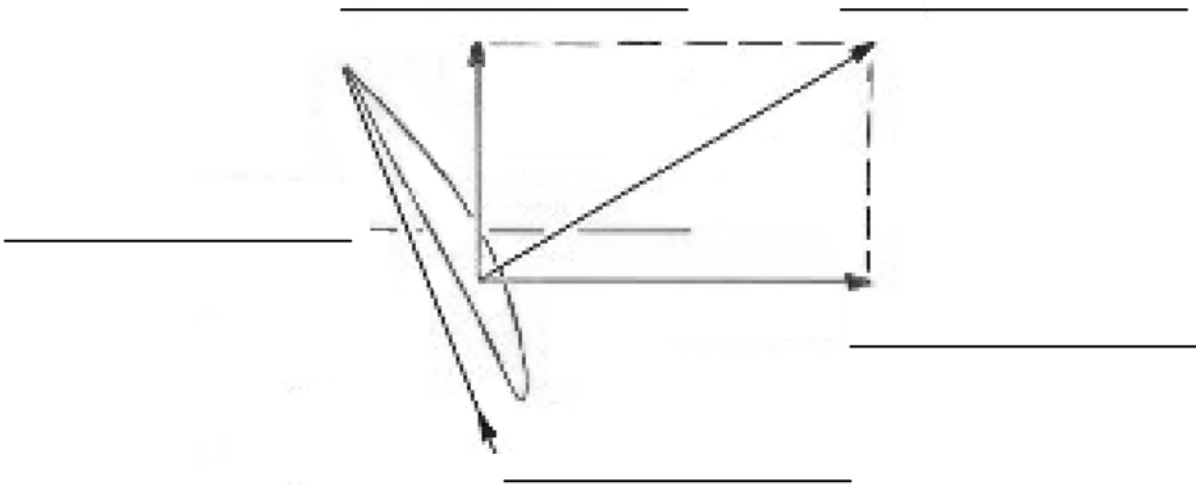
30. Un vent catabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
31. Un vent anabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
32. Une rafale est :
- un changement graduel de la direction du vent accompagné par un changement en altitude.
 - un changement rapide et irrégulier de la vitesse du vent.
 - un changement régulier et prévisible de la vitesse du vent.
 - considérée peu importante dans une instruction portant sur la météorologie.
33. Les trois facteurs principaux qui déterminent les conditions météorologiques dans une masse d'air sont :
- le contenu en humidité, la température et la stabilité de l'air.
 - la présence de noyaux de condensation, de pression ambiante et de l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et la stabilité de l'air.
34. En conditions d'air stable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
35. En conditions d'air instable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
36. Une masse d'air _____ est plus dense et tend donc à _____ et couper l'air _____ qui _____ par-dessus l'air froid.
- chaud, descendre, froid, remontera.
 - froid, descendre, chaud, remontera.
 - froid, remonter, chaud, descendra.
 - chaud, remonter, froid, descendra.

37. Le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre est représenté par :
- une loxodromie,
 - le cap vrai,
 - le méridien magnétique,
 - un grand cercle,
38. La différence d'angle entre le cap vrai et le cap magnétique est :
- la variation,
 - l'inclinaison magnétique,
 - la déviation,
 - l'erreur de changement.
39. Lors de changements de cap en venant du Sud, une erreur de changement de cap vers le Nord amène le compas à :
- devancer,
 - indiquer correctement,
 - retarder,
 - aucune de ces réponses.
40. Les lignes tracées sur une carte pour joindre plusieurs endroits de variation identique sont :
- des isobares,
 - des lignes isogones,
 - des lignes agones,
 - des loxodromies.
41. Les méridiens de longitude sont :
- mesurés à partir du degré zéro jusqu'au 90° degré à l'est et à l'ouest du méridien origine,
 - des demis grands cercles qui relient les pôles géographiques de la Terre,
 - mesurés en heures, en minutes et en secondes,
 - toutes ces réponses.
42. Les parallèles de latitude sont :
- des cercles à la surface de la Terre qui sont parallèles à l'équateur,
 - mesurés du zéro au 90° degré au nord et au sud de l'équateur,
 - mesurés en degrés, minutes et secondes,
 - toutes ces réponses.
43. L'avantage de suivre une orthodromie est :
- qu'elle représente le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre,
 - qu'elle peut être suivie à des altitudes plus élevées que les orthodromies,
 - que la direction est constante, ce qui permet à un navigateur de suivre un cap constant,
 - qu'elle représente le chemin le plus économique en carburant, notamment lorsqu'on se déplace d'est en ouest.
44. La ligne de foi est :
- une ligne blanche qui indique la direction vers laquelle se dirige l'avion,
 - en ligne ou parallèle à l'axe longitudinal de l'avion,
 - l'endroit où la rose des vents se lit,
 - toutes ces réponses.

45. Quel est votre cap (en degrés) si vous volez en direction nord-est?
- a. 45 degrés.
 - b. 135 degrés.
 - c. 225 degrés.
 - d. 315 degrés.

Partie B – Schéma (5 points)

1. Identifiez les parties suivantes dans le schéma d'hélice ci-dessous.
 - a. Traction
 - b. Écoulement relatif
 - c. Résultante
 - d. Plan de rotation
 - e. Couple



Ce formulaire doit être reproduit sur place.

**COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE
REPRISE – CORRIGÉ**

Partie A – Choix multiples (45 points)

1. Les profils aérodynamiques conventionnels sont généralement plus épais à _____ pour cent de la corde.
 - a. 15.
 - b. 25.
 - c. 50.**
 - d. 65.

2. Les profils aérodynamiques à flux laminaire réduisent la traînée en maintenant le flux d'air _____ au travers d'un pourcentage plus grand de la(l')_____.
 - a. turbulent, corde,
 - b. turbulent, envergure,
 - c. laminaire, corde,**
 - d. laminaire, envergure.

3. L'allongement est calculé en :
 - a. divisant l'envergure par la corde moyenne,**
 - b. divisant la corde moyenne par l'envergure,
 - c. divisant la masse par le coefficient de portance,
 - d. divisant la masse par le coefficient de traînée.

4. Augmenter l'angle d'incidence à l'extrémité de l'aile s'appelle :
 - a. le gauchissement,**
 - b. le grossissement,
 - c. la correction,
 - d. l'augmentation.

5. Lequel des choix suivants n'est pas une modification de l'extrémité de l'aile destinée à augmenter la portance ou à diminuer la traînée?
 - a. les réservoirs de bout d'aile,
 - b. les plaques de saumon d'aile,
 - c. saumon d'aile rabattu,
 - d. les cloisons d'aile.**

6. Les gouvernes secondaires qui se déplacent vers l'avant du bord d'attaque à des angles d'attaque élevés s'appellent des :
 - a. becs de bord d'attaque,**
 - b. volets,
 - c. cloisons de décrochage,
 - d. fentes.

7. Les passages intégrés à l'aile qui ont un effet sur l'écoulement de l'air à l'exemple des becs de bord d'attaque s'appellent des :
- becs de bord d'attaque,
 - volets,
 - cloisons de décrochage,
 - fentes.**
8. En plus de créer la portance, les volets créent aussi :
- de la traction,
 - du poids,
 - de la compensation,
 - de la traînée.**
9. La courbure d'un profil aérodynamique s'appelle aussi :
- la corde,
 - l'envergure,
 - la nervure,
 - la cambrure.**
10. La pression Pitot est la pression atmosphérique à l'extérieur d'un aéronef, qui n'est pas influencée par une turbulence ou un mouvement.
- Vrai.
 - Faux.**
11. L'anémomètre est à la fois raccordé à la source de pression de Pitot et à la prise statique.
- Vrai.**
 - Faux.
12. Les erreurs de densité dans l'anémomètre sont dues à :
- une augmentation de la température de l'air à mesure que la densité augmente,
 - une diminution de la température de l'air à mesure que l'altitude diminue,
 - aux blocages du circuit statique du système Pitot en raison de la densité de l'air,
 - une diminution de la densité de l'air à mesure que l'altitude augmente.**
13. La CAS (VC) compensée pour le facteur de compressibilité est :
- CAS (VC).**
 - IAS (VI).
 - TAS (VV).
 - EAS (VE).
14. Si le calage altimétrique n'est pas corrigé lors d'un vol dans une zone de pression relativement plus élevée, l'altimètre indiquera :
- une altitude plus basse que l'altitude réelle,**
 - une altitude plus élevée que l'altitude réelle,
 - l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne une vitesse constante,
 - l'altitude correcte, pourvu que le pilote maintienne un angle constant d'inclinaison.

15. L'altitude densité est :
- l'altitude indiquée sur l'altimètre lorsqu'il est réglé à 29.92 pouces de mercure,
 - la hauteur effective au-dessus de la surface terrestre,
 - l'altitude-pression corrigée pour la température,**
 - l'altitude-pression corrigée pour les erreurs absolues.
16. Le variomètre mesure la vitesse de variation de la pression Pitot et indique si l'altitude augmente ou diminue.
- Vrai.
 - Faux.**
17. L'inertie gyroscopique est aussi appelée :
- la précession,
 - la rigidité dans l'espace,**
 - la fluidité dans l'espace,
 - la rotation.
18. La précession est :
- la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force perpendiculairement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation parallèle à la force appliquée,**
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se maintenir dans son plan de rotation,
 - la tendance qu'a un corps en rotation sur lequel on applique une force parallèlement à son plan de rotation, de tourner de 90 degrés par rapport à son axe de rotation dans le même sens que la rotation, pour finir sur un nouveau plan de rotation perpendiculaire à la force appliquée,
 - la tendance qu'a un objet en rotation de se déplacer de son plan de rotation.
19. Où le réservoir de carburant doit-il être placé dans un système d'alimentation par gravité?
- Au-dessus du carburateur.**
 - Sous le carburateur.
 - En ligne avec le carburateur.
 - Sous le centre de gravité.
20. Que fait le clapet sélecteur de carburant qu'utilise le pilote?
- Transfère le carburant.
 - Sélectionne le réservoir de carburant désiré et d'où le carburant sera aspiré.
 - Interrompt l'écoulement du carburant en provenance des réservoirs.
 - B et C.**
21. Le déplacement vers l'avant de la manette permet d'ouvrir la soupape papillon, augmentant la quantité du mélange de carburant et d'air, et d'augmenter la puissance produite par le moteur.
- Vrai.**
 - Faux.

22. Quels sont les deux indicateurs qui permettent de mesurer les propriétés de l'huile moteur?
- Le manomètre d'huile et la jauge de température des têtes de cylindres.
 - Les jauges de température d'huile et de température de l'air extérieur.
 - Le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.**
 - Les jauges de température et de viscosité de l'huile.
23. Qu'est-ce qui est maintenu au travers de la majeure partie du diamètre de l'hélice à l'aide de la variation des sections du profil et de l'angle d'attaque?
- Le pas.
 - La traînée.
 - La traction.**
 - Le dièdre.
24. Qu'appelle-t-on la distance parcourue vers l'avant par une hélice en un tour?
- Le pas.**
 - La traînée.
 - La traction.
 - Le dièdre.
25. Quels arcs à code de couleur se trouvent sur le tachymètre?
- Verts, oranges et rouges.
 - Bleus, rouges et verts.
 - Verts, jaunes et rouges.**
 - Noirs, blancs et rouges.
26. Quelle indication sera indiquée sur le manomètre de pression d'admission lorsque le moteur n'est pas en marche?
- La puissance du moteur.
 - La pression atmosphérique.**
 - La température de l'air.
 - La pression de compression.
27. Qu'est-ce qui arrive à un moteur à mesure que l'altitude augmente et que l'air devient moins dense?
- La puissance augmente.
 - La puissance demeure stable.
 - La puissance diminue.**
 - Le moteur s'arrête.
28. Quel effet la friction de la surface peut avoir sur les vents?
- Aucun.
 - Elle force les vents à reculer et à virer.
 - Elle augmente la vitesse des vents.
 - Elle produit des vitesses de vent inférieures à celle prévues par le gradient barométrique.**

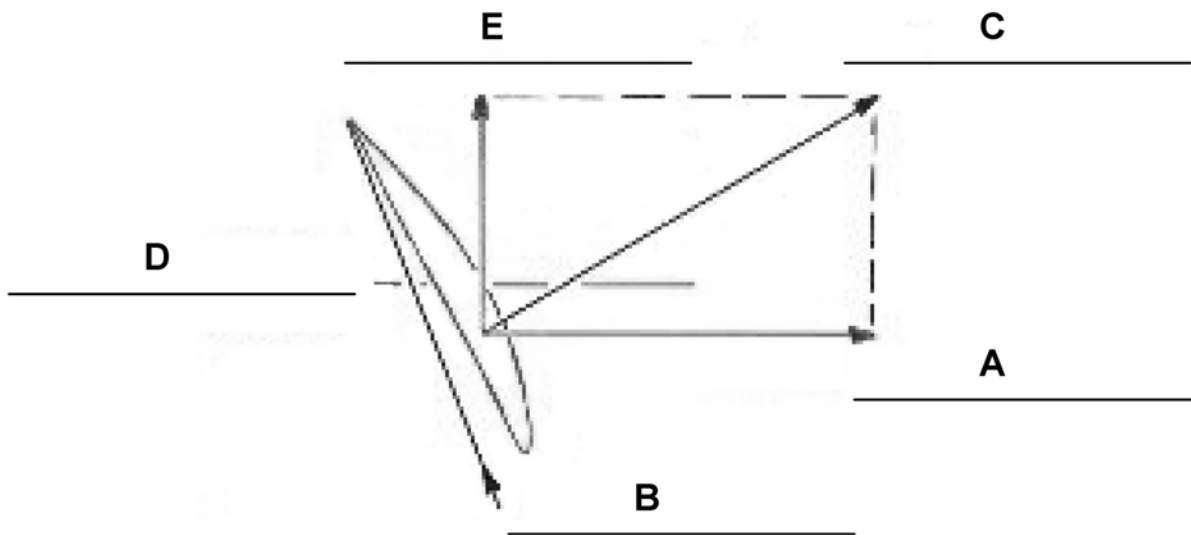
29. Une masse d'air est une grande section de la troposphère avec des propriétés uniformes de _____ et de(d') _____ à la(l')_____.
- température, pression, horizontale.
 - pression, humidité, horizontale.
 - température, humidité, horizontale.**
 - température, humidité, verticale.
30. Un vent catabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.**
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
31. Un vent anabatique :
- est le terme pour désigner les vents descendants qui soufflent à partir d'une altitude élevée et descendent en pente vers les vallées situées plus bas.
 - est le terme pour désigner les vents ascendants qui soufflent à partir des vallées vers une altitude plus élevée.**
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des terres vers les grandes étendues d'eau.
 - est le terme pour désigner les vents qui soufflent à partir des grandes étendues d'eau vers les terres.
32. Une rafale est :
- un changement graduel de la direction du vent accompagné par un changement en altitude.
 - un changement rapide et irrégulier de la vitesse du vent.**
 - un changement régulier et prévisible de la vitesse du vent.
 - considérée peu importante dans une instruction portant sur la météorologie.
33. Les trois facteurs principaux qui déterminent les conditions météorologiques dans une masse d'air sont :
- le contenu en humidité, la température et la stabilité de l'air.
 - la présence de noyaux de condensation, de pression ambiante et de l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et l'altitude de la couche isotherme.
 - le contenu en humidité, le processus de refroidissement et la stabilité de l'air.**
34. En conditions d'air stable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.**
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.
35. En conditions d'air instable :
- Des nuages stratiformes et une faible visibilité sont habituels.
 - Des nuages cumuliformes et une bonne visibilité sont habituels.**

36. Une masse d'air _____ est plus dense et tend donc à _____ et couper l'air _____ qui _____ par-dessus l'air froid.
- chaud, descendre, froid, remontera,
 - froid, descendre, chaud, remontera,**
 - froid, remonter, chaud, descendra,
 - chaud, remonter, froid, descendra.
37. Le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre est représenté par :
- une loxodromie,
 - le cap vrai,
 - le méridien magnétique,
 - un grand cercle.**
38. La différence d'angle entre le cap vrai et le cap magnétique est :
- la variation,**
 - l'inclinaison magnétique,
 - la déviation,
 - l'erreur de changement.
39. Lors de changements de cap en venant du Sud, une erreur de changement de cap vers le Nord amène le compas à :
- devancer,**
 - indiquer correctement,
 - retarder,
 - aucune de ces réponses.
40. Les lignes tracées sur une carte pour joindre plusieurs endroits de variation identique sont :
- des isobares,
 - des lignes isogones,**
 - des lignes agones.
 - des loxodromies.
41. Les méridiens de longitude sont :
- mesurés à partir du degré zéro jusqu'au 90° degré à l'est et à l'ouest du méridien origine,
 - des demis grands cercles qui relient les pôles géographiques de la Terre,**
 - mesurés en heures, en minutes et en secondes,
 - toutes ces réponses.
42. Les parallèles de latitude sont :
- des cercles à la surface de la Terre qui sont parallèles à l'équateur,
 - mesurés du zéro au 90° degré au nord et au sud de l'équateur,
 - mesurés en degrés, minutes et secondes,
 - toutes ces réponses.**

43. L'avantage de suivre une orthodromie est :
- a. **qu'elle représente le chemin le plus court entre deux points sur la surface de la Terre,**
 - b. qu'elle peut être suivie à des altitudes plus élevées que les orthodromies,
 - c. que la direction est constante, ce qui permet à un navigateur de suivre un cap constant,
 - d. qu'elle représente le chemin le plus économique en carburant, notamment lorsqu'on se déplace d'est en ouest.
44. La ligne de foi est :
- a. une ligne blanche qui indique la direction vers laquelle se dirige l'avion,
 - b. en ligne ou parallèle à l'axe longitudinal de l'avion,
 - c. l'endroit où la rose des vents se lit,
 - d. **toutes ces réponses.**
45. Quel est votre cap (en degrés) si vous volez en direction nord-est?
- a. **45 degrés.**
 - b. 135 degrés.
 - c. 225 degrés.
 - d. 315 degrés.

Partie B – Schéma (5 points)

1. Identifiez les parties suivantes sur le schéma d'hélice ci-dessous.
 - a. Traction
 - b. Écoulement relatif
 - c. Résultante
 - d. Plan de rotation
 - e. Couple



ANNEXE B, APPENDICE 7
COREN 490
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation du COREN 490 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Aucun temps n'est accordé pour le COREN 490; il doit être administré durant un exercice de survie pour équipage de vol.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des occasions supplémentaires lui seront données pour réussir le COREN 490 de façon à ce qu'il satisfasse à la norme de rendement.

Photocopier deux fois la Rubrique d'évaluation du COREN 490 pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la Rubrique d'évaluation du COREN 490 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant de se soumettre à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies de façon à ce que l'évaluateur puisse observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et puisse rendre une décision sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à participer à un exercice de survie pour équipage de vol.

RESSOURCES

- Deux rubriques d'évaluation du COREN 490 pour chaque cadet,
- un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- un fanal à deux manchons au naphte,
- un étui de rangement pour fanal,
- des manchons,
- du naphte,
- un extincteur,
- un entonnoir,
- un plateau d'égouttement,
- des allumettes,

- des pinces à bec effilé,
- une trousse pour déversement,
- une corde tressée,
- des perches,
- un récepteur GPS avec piles rechargées,
- une radio portative avec piles rechargées,
- un formulaire de point de cheminement,
- un stylo et un crayon,
- une boîte d'aluminium,
- une pile,
- du chocolat,
- de la corde,
- un couteau,
- un allume-feu au magnésium,
- une loupe, et
- de la laine d'acier.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon le site d'exercice de survie pour équipage de vol.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet participer à un exercice de survie pour équipage de vol, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encercler, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux cette décision. Les critères d'évaluation du COREN 490 sont les suivants :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Demander au cadet de participer à chaque OCOM de l'OREN 490.
2. Évaluer les habiletés du cadet en l'observant après que le cadet a pris part à chaque OCOM de l'OREN 490. Inscrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encercler ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.

3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. Indiquer au cadet que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation du rendement globale dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement;
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté;
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté; ou
 - d. **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.
2. Incrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de compétence quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il croit qui a bien fonctionné durant l'exercice de survie, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si l'exercice de survie était refait.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la rubrique.

COREN 490 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Faire fonctionner un réchaud et un fanal.	N'a pas rempli, mis sous pression, allumé, éteint, purgé, nettoyé ou effectué les tâches d'entretien mineures d'un réchaud et d'un fanal.	A rempli, mis sous pression, allumé et éteint avec de l'aide un réchaud ou un fanal.	A rempli, mis sous pression, allumé et éteint, purgé et nettoyé avec une aide minimale un réchaud ou un fanal.	A rempli, mis sous pression, allumé, éteint, purgé, nettoyé et effectué sans aide les tâches d'entretien mineures d'un réchaud et d'un fanal.
Faire des nœuds et des brêlages.	N'a pas fait de nœuds et de brêlages.	A fait un nœud plat et un nœud en huit et a fait un brêlage en rond.	A fait un nœud plat, un nœud en huit, un brêlage en rond et un brêlage carré.	A fait un nœud plat, un nœud en huit, un nœud de cabestan et nœud de chaise et un brêlage en rond, un brêlage carré et un brêlage en huit.
Naviguer jusqu'à un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.	N'a pas navigué jusqu'à un point de cheminement.	A navigué vers quelques points de cheminement.	A navigué vers la plupart des points de cheminement.	A navigué vers tous les points de cheminement.
Allumer des feux grâce à un allumage improvisé	N'a pas allumé de feu grâce à un allumage improvisé.	A allumé un feu grâce à un allumage improvisé.	A allumé plus d'un feu grâce à un allumage improvisé.	A allumé tous les feux grâce à un allumage improvisé.

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 490 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.	Le cadet a dépassé la norme de rendement.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE QUATRE

Nom du cadet : _____ Escadron : _____

N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN			
		Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
400	Participer à l'instruction sur les <i>relations sociales positives pour les jeunes</i>				
X01	Participer à des activités sur le civisme				
X02	Effectuer un service communautaire				
403	Agir à titre de chef d'équipe				
X04	Suivre la participation à des activités physiques				
X05	Participer à des activités physiques				
406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision				
407	Servir dans un escadron de cadets de l'Air				
408	Commander une section lors d'un rassemblement				
409	Enseigner une leçon				
X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC				
Série 430	Sujets d'aviation combinés (OREN 431, 432, 436 et 437)				
440	Discuter des structures aérospatiales				
490	Participer à un exercice de survie pour équipage de vol				

Qualification réussie	Oui	Non	Officier d'instruction	
			Signature : _____	Date : _____

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D

LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (appendice 1), les calendriers d'instruction, le plan d'évaluation de l'apprentissage (chapitre 3, annexe B), des outils d'évaluation du COREN, des stylos, du papier, etc.

Demander aux cadets de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'ils soient prêts, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de leurs attentes et de leurs objectifs personnels.

Planifier les entrevues de façon à prévoir environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D, APPENDICE 1
FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom :	Grade :
Niveau de compétence :	Section :
SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE	
<ol style="list-style-type: none">1. Quelles sont vos attentes par rapport au niveau de compétence?2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation?3. Quelles activités vous emballent le plus?4. Quels sont vos points forts?5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?6. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces objectifs?7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?	
REMARQUES	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date :

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, est-ce que le niveau de compétence répond à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès?
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les évaluations complétées et à venir, les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour créer un plan d'action qui prend en considération ses objectifs et ses exigences en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures sur lequel il y a un accord mutuel, que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Celui-ci doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

REMARQUES

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé le niveau de compétence?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous faire appel à ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur de l'escadron?
4. Quels sont les nouveaux objectifs personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction futures vous intéressent?

* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation est accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

REMARQUES

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction (SCI) est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
 2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
 3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
 4. Signer le formulaire de la SCI.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif d'une séance de counselling pour l'instruction est de guider un cadet vers la réussite dans le Programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E, APPENDICE 1
FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau de compétence :	Section :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex., gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Les circonstances nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire ont été données)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informez le cadet des conséquences s'il ne fait preuve d'aucune amélioration notable.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4

OBJECTIFS DE RENDEMENT

OREN 400

1. **Rendement** : Participer à l'instruction sur les *relations sociales positives pour les jeunes*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-915/PG-002, *Trousse du facilitateur de l'instruction sur les Relations sociales positives pour la jeunesse*, le cadet doit participer au module 2 — *Influencer les relations sociales positives* .
4. **Remarques** : Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CIVISME

1. OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 403

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet agira comme chef d'équipe, y compris :
 - a. s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres de l'équipe ;
 - b. utiliser une approche de leadership ;
 - c. motiver les membres de l'équipe ;
 - d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe ;
 - e. participer à une relation de mentorat ; et
 - f. diriger une équipe dans le cadre d'un poste de leadership, y compris :
 - (1) donner un exemple positif;
 - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
 - (4) superviser les cadets;
 - (5) résoudre les problèmes, au besoin;
 - (6) donner de la rétroaction à l'équipe; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 403 est conçue pour améliorer la capacité du cadet d'agir à titre de chef d'équipe, en particulier :
 - (1) l'OCOM C403.01 (Participer à un colloque sur le leadership); et
 - (2) On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire de niveau de qualification quatre, notamment :
 1. OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d'équipe), et
 2. OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.01

1. **Rendement** : Décrire les besoins et les attentes des membres d'une équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
 - a. les besoins des membres d'une équipe, et
 - b. Les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les besoins des membres d'une équipe, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. accepter les autres membres de l'équipe et être accepté d'eux, b. être accepté et compris des chefs, c. avoir l'approbation des chefs, et d. avoir l'occasion d'essayer différents rôles et tâches. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 12 et 13)
PE2	<p>Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décrivent les attentes qu'un membre de l'équipe a envers un chef d'équipe, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. un bon leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) être un modèle ; (2) faire passer les besoins des membres de l'équipe en premier ; et (3) être sensible aux différences culturelles et propres à chacun des sexes ; b. une communication efficace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) donner de l'information sur ce que l'on attend d'eux ; (2) expliquer les changements propres aux situations; 	Activité en classe	10 min	A0-047 A0-048 A0-131 (p. 4-8 à 4-14) C0-115 (p. 12, 177 à 183)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) demander de l'aide pour exécuter les tâches; et (4) donner des exemples concrets pendant les explications; et c. une supervision efficace, y compris : (1) veiller à ce que l'environnement soit sécuritaire ; (2) ne pas superviser de façon excessive ; et (3) reconnaître un bon rendement.			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur la façon dont un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Discussion de groupe : | 10 min |
| e. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux besoins des membres d'une équipe.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la façon qu'un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- A0-047 A-PA-005-000/AP-004 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF conceptual foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-048 A-PA-005-000/AP-003 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF doctrine foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6. (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - d. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 - 9. **Matériel d'apprentissage** : Document sur les besoins et les attentes des membres d'une équipe.
 - 10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
 - 11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.02

1. **Rendement** : Choisir une approche de leadership
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit choisir une approche de leadership dans le cadre :
 - a. d'une tâche en leadership, et
 - b. d'un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire ce que sont le leadership transactionnel et le leadership transformationnel.	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 8 à 10) C0-410
PE2	Décrire les résultats obtenus lorsqu'un chef d'équipe se concentre sur les membres de l'équipe et le but.	Exposé interactif	10 min	C0-413
PE3	Décrire les approches de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les aspects clés de chaque approche, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le contrôle, (2) l'encadrement, et (3) le renforcement de l'autonomie; et b. choisir une approche fondée sur : <ol style="list-style-type: none"> (1) la simplicité de la tâche, (2) la sécurité des cadets, (3) la capacité des cadets, et (4) la motivation des cadets. 	Exposé interactif	15 min	
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets expliqueront quelle approche de leadership ils choisiraient et pour quelles raisons, dans un scénario donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 30 min |
| c. Activité en classe : | 20 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif à été choisi pour les PE 1, 2 et 3, pour permettre de réviser, de clarifier, de souligner et de résumer le leadership transactionnel et le leadership transformationnel, les résultats de la concentration d'un chef d'équipe et des approches de leadership.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-410 The ASPIRA Association. (2009). *Module 5: Defining leadership styles*. Extrait le 12 février 2009 du site www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf
- C0-413 Université d'Arkansas, Division de l'agriculture, *Cooperative Extension Service*. (2006). *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style*. Extrait le 18 février 2009 du site http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** Les cadets choisiront des approches de leadership dans le cadre de leurs tâches de leadership et de leurs postes de leadership tout au long de l'année d'instruction.

OCOM M403.03

1. **Rendement** : Motiver les membres d'une équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la façon de motiver les membres d'une équipe :
 - a. reconnaître la motivation extrinsèque et intrinsèque ;
 - b. encourager le développement des connaissances et des habiletés ; et
 - c. reconnaître l'effort fourni par les cadets lorsqu'ils effectuent une tâche.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe dans le cadre de laquelle les cadets s'expliqueront les uns aux autres les avantages et les désavantages des éléments de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.	Activité en classe	20 min	C0-245 (p. 30 à 35) C0-414 C0-415
PE2	Expliquer les raisons pour lesquelles les chefs d'équipe doivent encourager la motivation intrinsèque.	Exposé interactif	5 min	C0-401 (p. 55 à 58)
PE3	Animer une discussion de groupe sur le moment où les chefs d'équipe motivent les membres de leur équipe et sur la façon de le faire : <ol style="list-style-type: none"> a. louer l'effort et la persévérance dans le cadre d'une tâche ; b. louer l'utilisation de différentes stratégies dans le cadre d'une tâche ; c. louer les améliorations apportées dans le cadre d'une tâche ; d. encourager le développement des connaissances et des habiletés ; e. louer l'achèvement d'une tâche ; 	Discussion de groupe	25 min	C0-411

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. remercier les membres de l'équipe pour leur effort ; et g. donner crédit à l'équipe plutôt qu'à soi-même pour la réalisation des tâches.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 20 min |
| c. | Exposé interactif : | 5 min |
| d. | Discussion de groupe : | 25 min |
| e. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet des avantages et des désavantages de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'inciter les cadets à encourager la motivation intrinsèque.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le moment et la façon de motiver les membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R. (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- C0-411 Dweck, C. S. (2007). The perils and promises of praise. *Education Leadership*, 65(2), 34 à 39.
- C0-414 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Extrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- C0-415 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Intrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Documents sur la motivation extrinsèque et la motivation intrinsèque.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M403.04

1. **Rendement** : Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. savoir quand donner de la rétroaction ; et
 - b. donner de la rétroaction.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de faire un remue-méninges et de préparer une liste d'occasions où il faut donner de la rétroaction.	Activité en classe	5 min	C0-258
PE2	Expliquer les principes d'une rétroaction efficace : <ol style="list-style-type: none"> a. fréquente, b. exacte, c. spécifique, et d. opportune. 	Exposé interactif	10 min	C0-412 (p. 3 à 10, p. 111 à 113)
PE3	Expliquer les règles de base pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se concentrer sur ce qui est observé ; b. se concentrer sur le comportement ; c. rester neutre ; d. l'utiliser pour informer ; e. être positif ; et f. rechercher la simplicité. 	Exposé interactif	10 min	C0-403 (p. 11 à 15, p. 111 à 116)
PE4	Expliquer les étapes pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. planifier ce qui sera dit ; b. donner des exemples de comportements ; c. accorder du temps pour la rétroaction ; 	Exposé interactif	10 min	C0-404

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. motiver ; et e. établir un calendrier pour la mise en œuvre et le suivi. Expliquer les étapes pour recevoir de la rétroaction, y compris : a. voir chaque séance de rétroaction comme une occasion d'apprentissage ; b. écouter activement les idées de la personne qui les émet ; c. demander des éclaircissements si les idées ne sont pas comprises ; d. être honnête au sujet de l'incidence de la rétroaction sur les émotions ; et e. conserver un esprit ouvert au sujet des occasions d'apprentissage futures.			
PE5	En utilisant des scénarios, demander aux cadets de se pratiquer à donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 20 min |
| c. | Exposé interactif : | 30 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et 5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet de la rétroaction.
- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de donner de la rétroaction d'une manière efficace.

7. **Documents de référence :**

- C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-403 Peeling, G. (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- C0-404 Mochal, T. (2006). *Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement*. Extrait le 5 février 2009, du site http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html
- C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B. (1999). *Fast feedback* (2^e éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Le document sur la rétroaction efficace, et
- b. des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.05

1. **Rendement** : Participer à une relation de mentorat
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une mise en situation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une relation de mentorat de la façon suivante :
 - a. fournir de la rétroaction et de l'encadrement aux cadets subalternes ; et
 - b. recevoir de la rétroaction et de l'encadrement de la part des cadets séniors ou du personnel.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser la relation de mentorat, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat ; b. identifier les avantages à participer à une relation de mentorat ; c. contribuer à un jumelage de mentorat ; d. être ouvert aux nouvelles choses ; e. être réceptif aux suggestions et à la critique constructive ; f. donner de la rétroaction au mentor ; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor ; h. participer à des activités de mentorat ; et i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	5 min	C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)
PE2	Discuter de la différence entre le mentorat formel et le mentorat informel.	Discussion de groupe	5 min	C0-258 (p. 20, 64, 78 et 79, 174 à 178, 182 à 187) C0-405 (p. 9 à 18, 59 à 87)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les étapes d'une séance de mentorat formel, y compris : a. faire connaissance ; b. établir des objectifs ; c. atteindre les objectifs et respecter les attentes ; et d. conclure la séance de mentorat.	Exposé interactif	10 min	C0-258 (p. 260 à 265)
PE4	Expliquer et démontrer une séance de mentorat, y compris : a. conserver une relation de mentorat professionnelle ; b. faire en sorte que la conversation pendant la séance de mentorat demeure confidentielle ; et c. utiliser les règles de base relatives à la rétroaction pendant la séance de mentorat.	Démonstration	10 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32)
PE5	Demander aux cadets de participer à un jeu de rôle pendant une séance de mentorat selon deux scénarios donnés. Les cadets doivent jouer le rôle du mentor dans un scénario, puis le rôle du cadet supervisé par un mentor dans l'autre scénario.	Jeu de rôles	20 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Discussion de groupe :	5 min
d.	Démonstration :	10 min
e.	Jeu de rôles :	20 min
f.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour permettre de réviser la relation de mentorat et d'initier les cadets aux étapes d'une séance de mentorat.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le mentorat formel et informel.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer une séance de mentorat.
- Un jeu de rôle a été choisi pour le PE 5 car il donne l'occasion aux cadets de voir et de diriger une séance de mentorat sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C0-324 Taylor, J. S. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.
- c. C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J. (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situation.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets auront des occasions de prendre part à des relations de mentorat formel et informel au cours de l'année d'instruction. Un cadet au niveau de qualification quatre est en position d'agir comme mentor d'un cadet subalterne et d'être encadré par un cadet sénior et/ou un membre adulte du personnel.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.06

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership de la façon suivante :
 - a. se préparer en vue d'un poste de leadership ;
 - b. effectuer les tâches liées au poste de leadership ;
 - c. donner de la rétroaction à l'équipe ; et
 - d. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire une tâche de leadership et un poste de leadership.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Décrire les postes de leadership qui peuvent être attribués à l'escadron.	Exposé interactif	5 min	
PE3	Décrire la façon de diriger lors d'une affectation à un poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se préparer en vue du poste de leadership : <ol style="list-style-type: none"> (1) s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles ; (2) respecter le temps ; et (3) établir un plan ; b. donner une séance d'information aux membres de l'équipe dans le cadre du poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) communiquer le plan général ; (2) communiquer les tâches qui font partie du poste de leadership ; 	Exposé interactif	15 min	C0-114 (p. 16, p. 36, p. 99) C0-243 C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136) C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-254 (p. 34 et 35) C0-255 (p. 86 à 89)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(3) attribuer les tâches aux membres de l'équipe, s'il y a lieu ; et</p> <p>(4) veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent leurs tâches ;</p> <p>c. effectuer les tâches liées au poste de leadership, y compris :</p> <p>(1) superviser les membres de l'équipe ;</p> <p>(2) veiller à ce que les tâches liées au poste progressent en fonction du temps alloué ;</p> <p>(3) donner de la rétroaction aux membres de l'équipe tout au long de la période du poste ; et</p> <p>(4) modifier le plan au besoin ;</p> <p>d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe à la fin de la période du poste de leadership ; et</p> <p>e. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.</p>			C0-256 (p. 54 et 55)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour orienter les cadets lors d'une affectation à un poste de leadership.7. **Documents de référence :**

- C0-114 SBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-243 Clark, D. (2007). *After action reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

- g. C0-253 ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
 - h. C0-254 ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
 - i. C0-255 ISBN 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies.* Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
 - j. C0-256 ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage** : Aide-mémoire pour les postes de leadership.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
11. **Remarques** : Se procurer la liste des postes de leadership élaborée par l'officier d'instruction avant d'enseigner la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C403.01

1. **Rendement** : Participer à un séminaire sur le leadership
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un séminaire sur le leadership.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer à un séminaire sur le leadership sur un ou plusieurs des sujets suivants :
 - a. la résolution des problèmes,
 - b. la gestion du temps,
 - c. la communication, et
 - d. la supervision.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Séminaire :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Le séminaire a été choisi pour cette leçon afin de stimuler la participation active dans un encadrement de tutorat et de permettre aux cadets de pratiquer des habiletés liées à la réflexion. Le séminaire aide les cadets à développer et à imaginer de nouvelles interprétations des sujets de leadership explorés. Il s'agit d'une façon interactive d'échanger de l'information sur les techniques et les approches relatives aux sujets liés au leadership et qui font l'objet de recherches de discussions.
7. **Documents de référence** :
 - a. C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
 - b. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
 - c. C0-425 Shurdington Scouts Resource. (1999). *NASA exercise: Survival on the moon*. Extrait le 14 avril 2009 du site www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf
 - d. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Stepladder technique: Making better group decisions*. Extrait le 14 avril 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm

- e. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Six thinking hats*. Extrait le 14 avril 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm
 - f. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Why do we procrastinate*. Extrait le 30 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm
 - g. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Preparing a to-do list*. Extrait le 30 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm
 - h. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Simple prioritization*. Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm
 - i. C0- 479 PedagoNet: Brainteasers. (2009). *Problem solving: Do you have the answer?* Extrait le 15 avril 2009 du site www.pedagonet.com/brain/brainers.html
 - j. C0-480 Discovery Education. (2009). *Brain boosters*. Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
 - k. C0-481 Total success: A different type of training. (2009). *Time management: Manage yourself, not your time*. Extrait le 31 mars 2009 du site www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm
 - l. C0-482 About.com: Small Business: Canada. (2009). *11 Time management tips*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgmttips.htm>
 - m. C0-483 College Board: Inspiring Minds (2009). *Time management tips for high school students*. Extrait le 31 mars 2009 du site www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html
 - n. C0-487 Department for Community Development, Government of Western Australia. (2008). *Supervision of children*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. des mises en situation, et
 - b. des documents concernant le séminaire choisi.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Cet OCOM peut être enseigné jusqu'à quatre fois dans le cadre du niveau de qualification quatre.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN

1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 – Participer à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 406

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision*, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. exécuter un contrôle de sécurité ;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision ; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité de champ de tir - air comprimé (O Sécur Tir – air comprimé).
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 406 est conçue pour donner aux cadets des occasions pour agir à titre d'adjoint au champ de tir, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)),
 - (2) l'OCOM C406.02 (Marquer les cibles de tir de précision).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification quatre, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les organisations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir),
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), et
 - (4) l'OCOM M106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. Les escadrons qui choisissent l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets) dans le programme des niveaux de qualifications trois ou quatre peuvent suivre cette instruction avec l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé) en position debout.
- e. Les escadrons qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Exercer les fonctions d'un adjoint au champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir les rôles au champ de tir pendant les pratiques de tir à la carabine à air comprimé.

OCOM M406.01

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de l'A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir ;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir ;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir ; et
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 80 min |
| c. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir,
- g. des lunettes de sécurité,
- h. un chronomètre, et
- i. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.
- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
- c. Les escadrons qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir ces rôles durant les activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé.
- d. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir à titre de chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C406.01

1. **Rendement** : Aider l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Le cadet doit aider l'O Sécur Tir, y compris :
 - a. monter et démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
 - b. agir à titre de contrôleur des plombs ;
 - c. agir à titre de sentinelle de champ de tir ;
 - d. agir à titre d'adjoint au pas de tir ;
 - e. marquent les cibles.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des façons d'aider l'O Sécur Tir, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. monter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) installer des signaux d'avertissement ; (2) monter le support de tir triangulaire ; (3) indiquer les couloirs de tir ; (4) placer l'équipement au pas de tir ; (5) placer l'équipement derrière le pas de tir ; et (6) placer la carabine à air comprimé des cadets au pas de tir. b. démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) ranger la carabine à air comprimé des cadets ; (2) ranger l'équipement derrière le pas de tir ; 	Discussion de groupe	25 min	<p>A0-027 (p. 1-9-1 à 1-8-3, p. 4-4-14 à 4-4-16)</p> <p>A0-041 (p. E1-1/8 à E1-8/8)</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(3) ranger l'équipement au pas de tir ;</p> <p>(4) nettoyer la zone du support de cible triangulaire ;</p> <p>(5) nettoyer les couloirs de tir ; et</p> <p>(6) enlever les signaux d'avertissement.</p> <p>c. contrôler les plombs, y compris :</p> <p>(1) conserver en tout temps les plombs en sa possession ;</p> <p>(2) distribuer les plombs ;</p> <p>(3) disposer des plombs ;</p> <p>(4) inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité ; et</p> <p>(5) inscrire le nombre de plombs utilisés pour chaque carabine.</p> <p>d. exercer le rôle d'une sentinelle de champ de tir, y compris :</p> <p>(1) limiter l'accès au champ de tir pendant le tir ;</p> <p>(2) contrôler les signaux d'avertissement de champ de tir ; et</p> <p>(3) avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de champ de tir.</p> <p>e. aider sur le pas de tir, y compris :</p> <p>(1) superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir ;</p> <p>(2) aider les tireurs au besoin ;</p> <p>(3) corriger les erreurs ; et</p> <p>(4) aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité.</p> <p>f. marquer les cibles.</p>			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Discussion de groupe : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'aide apportée à l'O Sécur Tir. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2009). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Document au sujet de l'aide à l'O Sécur Tir.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets aideront l'O Sécur Tir pendant les activités de tir de précision, précisément l'OCOM M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C406.02

1. **Rendement** : Marquer les cibles de tir de précision
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des cibles d'exercice,
 - (2) un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
 - (3) une loupe de pointage de calibre .177,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit marquer les cibles de tir de précision, y compris :
 - a. les cibles de groupement, et
 - b. les cibles de compétition.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Les cibles de groupement pour la carabine à air comprimé du MCC, b. les cibles de compétition du MCC, et c. les cibles non standard. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-9-1)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de groupement avec la carabine à air comprimé du MCC en : <ol style="list-style-type: none"> a. déterminant qu'il y a cinq coups par groupement ; b. alignant le gabarit de groupement pour carabine à air comprimé avec le groupement de cinq coups pour que tous les coups se trouvent dans un anneau de pointage ; c. déterminant si le groupement tiendra dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ; 	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-1 et 1-9-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. répétant au besoin jusqu'à ce que le groupement ne tienne pas dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ;</p> <p>e. inscrivant la taille du groupement sur la cible ; et</p> <p>f. déterminant la catégorie de classification.</p>			
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de compétition du MCC en :</p> <p>a. déterminant le pointage sur chaque schéma en :</p> <p>(1) déterminant la valeur par une inspection à l'œil nu; et</p> <p>(2) déterminant la valeur en utilisant la loupe de pointage de calibre .177 en :</p> <p>(a) alignant la loupe de pointage avec le trou de plomb ;</p> <p>(b) accordant la plus haute valeur là où un coup touche à un cercle de pointage ou brise un cercle de pointage ; et</p> <p>(c) accordant la plus faible valeur là où un écart existe entre le coup et un cercle de pointage;</p> <p>b. calculant toutes les pénalités ; et</p> <p>c. inscrivant le pointage sur la cible.</p> <p>Nota : Si des vérificateurs de pointage et des gabarits de pointage sont nécessaires pour déterminer une valeur, on doit les employer sous la supervision d'un instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé ou d'un officier de sécurité de champ de tir de carabine à air comprimé.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-2 à 1-9-4)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour orienter les cadets aux cibles utilisées durant des activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé et stimuler leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de marquer les points sur les cibles de groupement et de compétition tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cibles d'exercice,
- c. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé, et
- d. une loupe de pointage de calibre .177.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des cibles d'exercice,
- b. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
- c. une loupe de pointage de calibre .177, et
- d. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 407

1. **Rendement** : Servir dans un escadron de cadets de l'Air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit servir dans un escadron de cadets de l'Air, y compris :
 - a. participer à l'instruction de la quatrième année ; et
 - b. explorer les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC.
4. **Remarques** :
 - a. L'OCOM M407.01 (Identifier les occasions d'instruction de niveau de qualification quatre) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L'OCOM M407.02 (Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets [CIEC]) doit se dérouler avant l'échéance des mises en candidature pour les CIEC.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 407 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un escadron de cadets de l'Air par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - (1) L'OCOM C407.01 (Se préparer pour un conseil de mérite); et
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du niveau quatre, plus précisément :
 - (1) OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - (2) OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison - cadets [OLC]),
 - (3) OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada [LCAC]).
 - (4) OCOM C307.04 (Identifier la procédure de mises en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion), et
 - (5) OCOM C307.05 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M407.01

1. **Rendement** : Discuter des occasions d'instruction du niveau de qualification quatre
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction de niveau de qualification quatre,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. discuter de l'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris :
 - (1) l'instruction commune, et
 - (2) l'instruction propre à l'élément aérien;
 - b. discuter de l'instruction complémentaire du niveau de qualification quatre ; et
 - c. discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour identifier les occasions d'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'instruction commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC, incluant : <ol style="list-style-type: none"> (1) le service communautaire, (2) le leadership, (3) la forme physique et le mode de vie sain, (4) les sports récréatifs, et (5) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (6) les connaissances générales des cadets, (7) l'exercice militaire, et (8) les techniques d'instruction; 	Activité en classe	10 min	A0-096 A3-064

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. l'instruction propre à l'élément Aviation, y compris : (1) la familiarisation avec les FC, (2) les sujets en aviation, (3) l'aérospatiale, et (4) la survie pour équipage de vol.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre.	Exposé interactif	10 min	Voir les remarques au paragraphe 11 (a).
PE3	Discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 10 min |
| d. | Discussion de groupe : | 5 min |
| e. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre et susciter leur intérêt pour celles-ci.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.

7. **Documents de références :**

- A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-064 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification quatre, et
- du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification quatre.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Consulter le plan d'instruction annuel de l'escadron pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre dans le PE 2.
 - b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M407.02

1. **Rendement** : Discuter des occasions d’instruction de quatrième année au Centre d’instruction d’été des cadets (CIEC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des occasions d’instruction de quatrième année du CIEC, y compris :
 - a. les domaines d’intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d’intérêt,
 - c. les critères d’admissibilité aux cours pour chaque domaine d’intérêt,
 - d. l’instruction avancée de cadet-cadre; et
 - e. les choix d’instruction de quatrième année au CIEC.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
PE1	Discuter des domaines d’intérêt par rapport aux occasions d’instruction du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le conditionnement physique et les sports, b. la musique, c. le tir de précision, d. le leadership, e. l’aviation, f. la technologie de l’aviation, g. l’aérospatiale, h. la survie pour équipage de vol, et i. l’instruction avancée de cadet-cadre. 	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A0-033 A0-128 A3-029 A3-061 A3-192
PE2	Expliquer les choix d’instruction de quatrième année du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine d’intérêt commun, b. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine propre à l’élément, 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A3-029

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
	c. le cours d'aviation avancée de trois semaines, et d. les critères d'admissibilité pour chaque cours de six semaines.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 15 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de quatrième année du CIEC et de susciter leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de références :**

- A0-010 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 2. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – Cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-029 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-061 OAIC 54-27 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilote d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-192 CATO 54-26 Directeur Cadets 4. (2007). *Programme de bourse de pilote de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :**

- Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance des mises en candidatures pour l'instruction d'été.
- Il est recommandé de remplir les formulaires de mises en candidature pour l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

OCOM C407.01

1. **Rendement** : Se préparer pour un conseil de mérite
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit se préparer pour un conseil de mérite en :
 - a. identifiant les occasions nécessitant un conseil de mérite ;
 - b. décrivant le processus de préparation d'un comité de conseil de mérite ; et
 - c. demandant aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite pour une mise en situation donnée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions où un conseil de mérite est nécessaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les promotions, b. les récompenses, c. les occasions d'instruction au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC), d. les affectations de personnel des CIEC, et e. les bourses. 	Exposé interactif	5 min	A3-006 A0-133 C0-416
PE2	Décrire : <ol style="list-style-type: none"> a. la façon de se préparer pour un conseil de mérite ; et b. les conseils pour une entrevue réussie. Nota : À la fin de ce PE, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.	Exposé interactif	20 min	A3-006 A0-133
PE3	Demander aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite conformément aux instructions données dans le PE 2.	Activité en classe	55 min	A0-133

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Activité en classe : | 55 min |
| d. Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de références :**

- A0-133 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site : http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- À la fin du PE 2, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.
- Certaines des activités organisées aux échelons régional et national pourraient nécessiter des conseils de mérite.
- Lorsqu'on planifie cette leçon, attendre au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.
- Les cadets qui sont intéressés après le PE 1 (e), peuvent se référer à l'OCOM M307.03 (Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC) et le MDN) qui comprend l'information sur les bourses offertes aux cadets par la LCAC.

OREN 408

1. **Rendement** : Commander une section lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit commander une section lors d'un rassemblement, y compris :
 - a. exécuter des mouvements d'exercices militaires corrects et précis ;
 - b. suivre le déroulement d'un rassemblement ;
 - c. donner des commandements de la façon suivante :
 - (1) mettre en pratique les techniques vocales ;
 - (2) utiliser les éléments des commandements suivants :
 - (a) l'avertissement, et
 - (b) l'exécution ; et
 - (3) donner les commandements sur le bon pied;
 - d. démontrer de la confiance ; et
 - e. corriger les erreurs au besoin.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 408 est conçue pour donner un contexte historique au sujet de l'exercice militaire et fournir des occasions additionnelles aux escadrons de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de développer les habiletés des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) OCOM C408.01 (Discuter de l'histoire de l'exercice militaire), et
 - (2) OCOM C408.02 (Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau de qualification quatre plus précisément :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec un drapeau),
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements),

- (3) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire), et
 - (4) l'OCOM C208.02 (Exécuter de l'exercice militaire avec armes).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M408.01

1. **Rendement** : Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membre d'un groupe, doit discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement, y compris des éléments suivants :
 - a. communiquer efficacement ;
 - b. exécuter de l'exercice militaire personnel de façon précise ;
 - c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ;
 - d. démontrer une attitude positive ; et
 - e. se comporter de façon appropriée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. communiquer efficacement ; b. exécuter de l'exercice militaire personnel de façon précise ; c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ; d. démontrer une attitude positive ; et e. se comporter de façon appropriée. 	Discussion de groupe	25 min	A0-002 (p. 1-1-1, p. 1-1-3 à 1-1-8) A3-006

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Discussion de groupe : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions au sujet du commandement d'une section lors d'un rassemblement. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.
 - b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

OCOM M408.02

1. **Rendement** : Décrire la séquence d'un rassemblement
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la séquence des rassemblements suivants :
 - a. une soirée de parade, et
 - b. une cérémonie de revue annuelle.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des rôles des rassemblements suivants dans le cadre du programme des cadets : <ol style="list-style-type: none"> a. une soirée de parade, b. une cérémonie de revue annuelle, c. le jour du Souvenir, d. les cérémonies militaires spéciales. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-7, p. 2-6, p. 11-1-2 à 11-1-3, p. 11-2-10, p. 12-1-1 et 12-1-2)
PE2	Décrire le déroulement d'une soirée de parade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rassemblement d'ouverture : <ol style="list-style-type: none"> (1) effectuer le rassemblement; (2) faire l'appel; (3) la revue; (4) le défilé; (5) faire des annonces; et (6) rompre les rangs; et b. le rassemblement de fermeture : <ol style="list-style-type: none"> (1) effectuer le rassemblement; (2) faire des annonces. (3) avancer en ordre de revue; et (4) rompre les rangs. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 2-1 à 2-26, p. 2-10 à 2-29, p. 3-1 à 3-9, p. 3-15 à 3-19, p. 3-24 à 3-26, p. 3-29 à 3-32 et p. 7-1-1 à 8-7-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire le déroulement de la cérémonie de revue annuelle : a. le rassemblement; b. l'accueil de l'officier de revue (OR); c. l'inspection par l'officier de revue; d. le défilé; e. la remise de récompenses ou de décorations; f. l'allocution par l'officier de revue; g. l'avance en ordre de revue; h. le départ de l'officier de revue; i. la dispersion.	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 7-1-1 à 8-7-4, p. 9-2-1)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au déroulement d'une soirée de parade et à la cérémonie de la revue annuelle.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M408.03

1. **Rendement** : Commander une escouade
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit commander une escouade, y compris :
 - a. occuper le poste de commandement approprié;
 - b. donner des commandements de la façon suivante :
 - (1) mettre en pratique les techniques vocales;
 - (2) utiliser les éléments des commandements suivants :
 - (a) l'avertissement, et
 - (b) l'exécution;
 - (3) donner les commandements sur le bon pied; et
 - c. saluer au besoin.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la façon de commander une escouade et demander aux cadets de la pratiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. effectuer le rassemblement; b. accueillir l'officier de revue pour qu'il effectue l'inspection; c. diriger l'escouade pour l'exécution d'un défilé; et d. quitter les rangs. 	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 7-2-1 à 7-2-9, p. 7-3-2 à 7-3-38, p. 7-4-10, p. 7-4-17, p. 7-4-22, p. 9-2-4, p. 9-2-9 et 9-2-10)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée au commandement d'une escouade, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer l'habileté sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 408.
11. **Remarques** : Dans le cas où les cadets sont nombreux, répartir le groupe en deux ou trois escouades et faire faire la rotation aux cadets en tant que commandants.

OCOM M408.04

1. **Rendement** : Inspecter un cadet lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit inspecter un cadet lors d'un rassemblement, y compris :
 - a. évaluer sa tenue vestimentaire; et
 - b. corriger les erreurs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets, par groupes de trois, identifieront la bonne façon de porter l'uniforme des cadets en se référant aux instructions sur la tenue vestimentaire des cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la coiffure; b. les vêtements sur la partie supérieure du corps; c. les vêtements sur la partie inférieure du corps; d. les chaussures; et e. l'apparence personnelle générale. 	Activité en classe	15 min	A3-006
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'effectuer une inspection individuelle, et demander aux cadets de la pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. inspecter la partie avant de chaque cadet, de la tête aux pieds; b. inspecter la partie arrière de chaque cadet, de la tête aux pieds; et c. corriger les erreurs verbalement. 	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 1-1-12 et 7-3-17)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 35 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de confirmer la compréhension des instructions sur la tenue vestimentaire élémentaire.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée à l'inspection d'un cadet lors d'un rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. OAIC 55-04 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*, et
- b. une feuille de réponses pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. OAIC 55-04 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*,
- b. une feuille de travail pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire, et
- c. un stylo ou un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C408.01

1. **Rendement** : Discuter de l'histoire de l'exercice militaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
 - a. les origines de l'exercice militaire,
 - b. les buts de l'exercice militaire sur le champ de bataille,
 - c. l'évolution des procédures d'exercice militaire, et
 - d. les variantes de l'exercice militaire entre les trois services avant l'unification.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des origines de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les Romains, b. les Grecs et les Spartiates, et c. les Chinois. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-1 et 1-1-2) C2-249 (p. 102 à 121)
PE2	Discuter de l'évolution des mouvements de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les Suisses, b. les Hollandais, c. les Allemands, d. les Britanniques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) marcher, (2) marcher au pas cadencé, (3) le pas de conversion, (4) la marche au pas de gymnastique; e. les Canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la Marine royale du Canada, (2) l'Armée canadienne, (3) l'Aviation royale du Canada. 	Exposé interactif	15 min	A0-002 (p. 1-1-2) C2-249 (p. 127 à 145)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exercice militaire et stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-249 ISBN 978-0674-5023-07 McNeill, W. (1997). *Keeping together in time: Dance and drill in human history*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C408.02

1. **Rendement** : Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une reconstitution historique qui démontre de l'exercice militaire (représentation en direct ou vidéo),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire ; et
 - b. participer à un groupe de discussions qui compare l'exercice militaire du passé avec celui du présent.
4. **Points d'enseignement** : Cet OCOM donne l'occasion aux cadets de voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire et d'en discuter. La leçon doit être structurée comme suit :
 - a. donner une séance d'information au cadet, avant la reconstitution, sur la pertinence de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
 - (1) le but de l'exercice militaire sur le champ de bataille ; et
 - (2) l'évolution de l'exercice militaire au cours des années.
 - b. voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire.
 - c. diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets doivent discuter :
 - (1) de ce qu'ils ont appris de la reconstitution ;
 - (2) de ce qu'ils ont perçu comme l'aspect le plus intéressant ; et
 - (3) de ce qu'ils ont trouvé de différent par rapport à l'exercice militaire d'aujourd'hui.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité en classe / visite éducative :	60 min
c. Discussion de groupe :	20 min
d. Durée totale :	90 min

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe ou une visite éducative a été choisie parce que c'est une façon interactive de stimuler l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'exercice militaire.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions au sujet de l'histoire de l'exercice militaire. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. **Documents de référence :** S.O.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un téléviseur, au besoin ; et
- b. un lecteur de DVD ou un magnétoscope, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La reconstitution de l'exercice militaire historique choisie peut être une activité en classe (avec l'utilisation d'un lecteur vidéo ou DVD) ou une sortie éducative (une représentation en direct).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique fourni pour cet OCOM.

OREN 409

1. **Rendement** : Enseigner une leçon
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ; et
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon; et
 - e. concluant la leçon.
4. **Remarques** :
 - a. Les leçons attribuées seront choisies dans les programmes de niveau de qualification un et deux.
 - b. Il est recommandé que cet OREN soit réalisé au début de l'année d'instruction, pour donner le temps aux cadets d'enseigner les leçons qui leur sont attribuées aux cadets du programme des niveaux de qualification un et deux.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 409 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
 - (1) OCOM C409.01 (Planifier une leçon),
 - (2) OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes),
 - (3) OCOM C409.03 (Agir à titre d'instructeur adjoint),
 - (4) OCOM C409.04 (Participer à un atelier créatif de planification de leçon),
 - (5) OCOM C409.05 (Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire), et
 - (6) OCOM C409.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes).

- b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualifications précédents comme instruction complémentaire du programme de niveaux de qualification quatre, plus précisément :
 - (1) OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
 - (2) OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - (3) OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

OCOM M409.01

1. **Rendement** : Identifier les méthodes d'instruction
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. identifier les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) discussion de groupe,
 - (2) discussion dirigée,
 - (3) jeu de rôles,
 - (4) apprentissage expérientiel,
 - (5) apprentissage par résolution de problème, et
 - (6) étude de cas ; et
 - b. sélectionner une méthode d'instruction selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets doivent réviser les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, et f. la visite éducative. 	Activité en classe	10 min	A0-055 (p. 17 à 22)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. discussion de groupe, b. discussion dirigée, c. jeu de rôles, 	Activité en classe	20 min	A0-055 (p. 16, p. 19, p. 21) A0-123 (p. 5 à 17) C0-379

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. apprentissage expérientiel, e. apprentissage par résolution de problème, et f. étude de cas.			
PE3	Animer une discussion de groupe sur l'application des méthodes d'instruction, y compris : a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, f. la visite éducative, g. la discussion de groupe, h. la discussion dirigée, i. le jeu de rôles, j. l'apprentissage expérientiel, k. l'apprentissage centré sur un problème, et l. l'étude de cas.	Discussion de groupe	20 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-123 (p. 3)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 30 min |
| c. | Discussion de groupe : | 20 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive de réviser le matériel déjà appris et de confirmer la compréhension des cadets sur les méthodes d'instruction.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'application des diverses méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. A0-123 A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense. (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Manitoba, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-379 Kizlik, R. (2009). *Education Information for new and future teachers*. Extrait le 26 février 2009 du site www.adprima.com

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document Enseignement = Apprentissage?,
- c. la feuille de travail sur les méthodes d'instruction,
- d. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- e. le guide sur les méthodes d'instruction,
- f. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- g. la feuille de travail sur les méthodes,
- h. le document sur la folie des méthodes,
- i. des enveloppes,
- j. un cartable,
- k. des marqueurs,
- l. un crayon et un stylo,
- m. du ruban, et
- n. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document Enseignement = Apprentissage?,
- b. la feuille de travail sur les méthodes d'instruction,
- c. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- d. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- e. la feuille de travail sur les méthodes, et
- f. le document sur la folie des méthodes.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.02

1. **Rendement** : Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif, y compris :
 - a. la sécurité physique et émotionnelle ;
 - b. la gestion du stress ; et
 - c. la gestion de la salle de classe ou du secteur d'entraînement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotif.	Exposé interactif	15 min	A0-118 (p. 5, p. 7, p. D 1) C0-376 (p. 39 et 103) C0-383 C0-385
PE2	Animer une discussion de groupe sur les techniques de gestion du stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. créer un stress positif pour encourager l'apprentissage ; et b. contrôler le stress négatif de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> (1) renseigner les cadets sur les attentes ; (2) fournir les ressources nécessaires ; (3) allouer suffisamment de temps pour accomplir les tâches ; (4) intégrer l'activité physique ; (5) donner du temps pour assimiler l'information ; et (6) pratiquer des techniques de relaxation. 	Discussion de groupe	15 min	A0-055 (p. 44 à 47) A0-118 (p. 12, p. L 1) C0-191 (p. 293, p. 294, p. 300, p.301) C0-375 C0-380 (p. 8.14 à 8.16, p. 4.4) C0-191

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les techniques de gestion de la salle de classe ou du secteur d'entraînement, y compris : a. signaux pour attirer l'attention ; b. corriger les comportements ; c. donner du renforcement positif ; d. impliquer les cadets ; et e. gérer les distractions.	Exposé interactif	20 min	A0-055 (p. 44 à 47) C0-375 (p. 5.6 et 5.7) C0-381 C0-382 C0-384

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 35 min |
| c. | Discussion de groupe : | 15 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotif et une salle de classe ou un secteur d'entraînement bien gérés.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la gestion du stress.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Youth reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Human Kinetics.
- C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earle, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.
- C0-380 Scott, E. (2008). *Cortisol and stress: how to stay healthy*. Extrait le 25 février 2009 du site www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1
- C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml

- h. C0-382 Bear, TC. (2009). *Quiet signals for getting attention and control of your classroom*. Extrait le 27 février 2009 du site www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals
- i. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment - Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm
- j. C0-384 Handy, K. (2009). *Classroom management plan*. Extrait le 27 février 2009 du site www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/
- k. C0-385 Boudreau, D. (2008). *Creating the ideal learning environment - Emotional*. Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&id=1536435>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document sur les exercices de relaxation,
- c. le document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif, et
- d. le corrigé du document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document sur les exercices de relaxation, et
- b. le document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.03

1. **Rendement** : Décrire les besoins de l'apprenant
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
 - a. l'importance d'avoir :
 - (1) du matériel pertinent et intéressant, et
 - (2) du temps pour assimiler l'information;
 - b. les types d'apprenant en utilisant :
 - (1) les périodes de développement, et
 - (2) les styles d'apprentissage; et
 - c. les besoins des apprenants concernant :
 - (1) les périodes de développement, et
 - (2) les styles d'apprentissage.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance : a. de rendre le matériel pertinent et intéressant ; et b. de donner du temps pour assimiler l'information.	Exposé interactif	5 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1) C0-397 (p. 1) C0-398 (p. 31, p. 38)
PE2	Décrire et identifier les besoins relatifs aux périodes de développement (PD), y compris : a. PD 1, b. PD 2, et c. PD 3.	Exposé interactif	10 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. H 1, p. H 2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront et identifieront les besoins relatifs aux différents styles d'apprentissage, y compris : a. visuel, b. kinesthésique, et c. auditif.	Activité en classe	20 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. G 1, p. G 2, p. H 1, p. H 2, p. K 1)
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront la façon de structurer une leçon pour répondre aux besoins des différents types d'apprenant.	Activité en classe	15 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 35 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif à été choisi pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets concernant les besoins de l'apprenant et de stimuler leur esprit et de susciter leur intérêt pour ce sujet.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets concernant les différents types d'apprenant et la façon de répondre à leurs besoins.

7. **Documents de référence :**

- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Student reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-397 Belding, S. (2004). *Stickiness: Skills retention and synthesis*. Extrait le 23 mars 2009 du site www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf
- C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who....* Arlington Heights, Illinois, Skylight Professional Development.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une diapositive de la bande dessinée *Tiger*,
- le document sur la pyramide d'apprentissage,
- les bandes de confirmation des périodes de développement et le corrigé,
- la fiche sur les styles d'apprentissage,

- f. le sondage sur les styles d'apprentissage,
- g. les instructions pour fabriquer une grenouille qui saute,
- h. les instructions pour fabriquer une boîte en triangle,
- i. la bande dessinée *Schoolies*,
- j. la feuille de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- k. le corrigé des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- l. la feuille de travail des activités pour les périodes de développement,
- m. le corrigé des activités pour les périodes de développement,
- n. des marqueurs,
- o. un crayon ou un stylo,
- p. du papier format lettre,
- q. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces),
- r. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces, et
- s. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document sur la pyramide d'apprentissage,
- b. la fiche sur les styles d'apprentissage,
- c. le sondage sur les styles d'apprentissage,
- d. la feuille de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- e. la feuille de travail des activités pour les périodes de développement,
- f. du papier format lettre,
- g. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces), et
- h. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.04

1. **Rendement** : Expliquer l'évaluation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer l'évaluation, y compris :
 - a. les différents types d'évaluation, et
 - b. les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types d'évaluation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'évaluation de l'apprentissage, et b. l'évaluation pour l'apprentissage. 	Exposé interactif	10 min	A3-191 (p. 3-1, p. 3-2) C0-376 (p. 21 à 28)
PE2	Décrire les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.	Exposé interactif	15 min	A3-191 (p. 3-3, p. 3-4, p. 3B-1 à 3B-3, p. 3B1-4 à 3B1-12)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon comme moyen d'initier les cadets aux différents types d'évaluation et aux instructions et aux instruments relatifs à l'évaluation, afin de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence** :
 - a. A3-191 A-CR-CCP-803/PG-001 Directeur - Cadets 3 (2008). *Norme de qualification et plan du niveau trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Guskey, T. et Marzano, R. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, California, Corwin Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des documents sur l'évaluation.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des documents sur l'évaluation.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M409.05

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Des instructions supplémentaires concernant la réalisation et l'évaluation de cet OCOM se trouvent au chapitre 3, annexe B, COREN 409.
- c. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de niveau de qualification un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de niveau de qualification quatre au calendrier de l'instructeur;
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon, et
 - (b) un guide pédagogique ;
 - (3) ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- f. Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

OCOM C409.01

1. **Rendement** : Planifier une leçon
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon ; et
 - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Durée totale : 60 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique,
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période pour planifier l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- b. Cet OCOM doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C409.02

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Cet OCOM pourrait servir de temps supplémentaire pour achever l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou pour que les cadets puissent pratiquer l'instruction.
- c. Les cadets doivent enseigner les cadets du programme des niveaux de qualification un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de niveau de compétence quatre au calendrier de l'instructeur;
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon, et
 - (b) un guide pédagogique ;
 - (3) l'attribution des périodes concernant le présent OCOM pourrait être raccourcie si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon).

OCOM C409.03

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir comme instructeur adjoint pendant un stage de perfectionnement, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Stage de perfectionnement : 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'aider à enseigner une leçon dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet aux cadets d'appliquer les habiletés qu'ils ont apprises dans un contexte réaliste. Ils réfléchissent à l'expérience et reçoivent de la rétroaction sur leur rendement, ce qui leur donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, les cadets développent un sens des responsabilités, ce qui aide leur développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille de l'escadron, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de qualification quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée) puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
 - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
 - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
 - (3) surveiller le cadet ; et
 - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

OCOM C409.04

1. **Rendement** : Participer à un atelier de planification de leçon créative
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un atelier de planification de leçon créative.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité où les cadets doivent définir la créativité.	Activité en classe	15 min	C0-387 C0-389 C0-395
PE2	Demander aux cadets de participer à des activités qui célèbrent et encouragent la créativité.	Activité en classe	10 min	C0-375
PE3	Diriger une activité durant laquelle les cadets auront à identifier les avantages d'une leçon créative.	Activité en classe	15 min	C0-381 C0-383
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets auront à identifier les étapes du processus créatif.	Activité en classe	20 min	C0-377 C0-388
PE5	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets intégreront la créativité au processus de planification de leçon.	Activité en classe	20 min	C0-375 (p. 10 et 15) C0-385 C0-386

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 80 min
 - c. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe à été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets pour le processus créatif et la façon d'intégrer la créativité au processus de planification de leçon.

7. Documents de référence :

- a. C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- b. C0-377 Association canadienne de yachting. (2002). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- c. C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml
- d. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment–Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm
- e. C0-385 Exalted Living. (2009). *Creativity on demand*. Extrait le 3 mars 2009 du site www.exaltedliving.com/creativity.htm
- f. C0-386 International Forum of Educational Technology & Society. (2006). *Integrating creativity into online university courses*. Extrait le 11 février 2009 du site http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html
- g. C0-387 Beals. G. (1998). *Thomas Edison "Quotes"*. Extrait le 9 mars 2009 du site www.thomasedison.com/index.html
- h. C0-388 Schoenherr, N. (2007). *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'*. Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- i. C0-389 Soria, R. (2009). *How to think like a genius*. Extrait le 9 mars 2009 du site www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html
- j. C0-395 MindTools. (2009). *Approaches to creativity*. Extrait le 16 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm

8. Matériel d'instruction :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. la feuille de travail Mélangeur,
- c. le corrigé de la feuille de travail Mélangeur,
- d. la feuille de travail Illustrez Ceci,
- e. la feuille de travail Clichés,
- f. le document Célébrez les succès,
- g. la feuille de travail Les avantages des leçons créatives,
- h. le corrigé Les avantages des leçons créatives,
- i. les bandes de phrases Les avantages des leçons créatives,
- j. le document Le processus créatif,
- k. la feuille de travail Analogie forcée,
- l. le corrigé Analogie forcée,

- m. une boîte d'allumettes vide,
- n. le document Façons d'intégrer la créativité,
- o. des feuilles pour tableau de papier,
- p. des marqueurs, et
- q. un lecteur de disques compacts.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. la feuille de travail Mélangeur,
- b. la feuille de travail Illustrez Ceci,
- c. la feuille de travail Clichés,
- d. le document Célébrez les succès,
- e. la feuille de travail Les avantages des leçons créatives,
- f. le document Le processus créatif,
- g. la feuille de travail Analogie forcée,
- h. une boîte d'allumettes vide,
- i. le document Façons d'intégrer la créativité,
- j. des feuilles de tableau de papier, et
- k. des marqueurs.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM devrait se dérouler pendant une séance d'instruction.
- b. Cet OCOM doit être réalisé après l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C409.05

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire pendant un stage de perfectionnement, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Stage de perfectionnement : 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'aider à enseigner une leçon d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet aux cadets d'appliquer les habiletés qu'ils ont apprises dans un contexte réaliste. Ils réfléchissent à l'expérience et reçoivent de la rétroaction sur leur rendement, ce qui leur donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, les cadets développent un sens des responsabilités, ce qui aide leur développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille de l'escadron, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de qualification quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée) puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
 - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
 - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
 - (3) surveiller le cadet ; et
 - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

OCOM C409.06

1. **Rendement** : Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément aux instructions de la publication A-PD-201-000/PT-001, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes de la façon suivante :
 - a. préparer la leçon ;
 - b. Introduire la leçon ;
 - c. présenter la matière de la leçon ;
 - d. appliquer la séquence d'instruction d'exercice militaire ;
 - e. confirmer les habiletés apprises pendant la leçon ; et
 - f. conclure la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Le présent OCOM doit être enseigné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire), l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) et l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- b. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- c. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de niveau de qualification quatre au calendrier de l'instructeur ; et
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon, et
 - (b) un guide pédagogique.
- d. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- e. Ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.

FAMILIARISATION DES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)

1. OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 429

1. **Rendement** : Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément au *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) [CRO-A]*, le cadet doit communiquer en suivant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
4. **Remarques** :
 - a. Aucuns frais ne seront perçus par les examinateurs approuvés pour le compte d'Industrie Canada pour faire passer l'examen pour la CRO-A.
 - b. L'officier d'instruction ou le commandant (cmdt) doit trouver un examinateur qualifié et obtenir ses services en communiquant avec Industrie Canada au site www.ic.gc.ca.
 - c. Si l'escadron désire qu'un membre de leur personnel devienne un examinateur qualifié, il faut communiquer avec Industrie Canada au site www.ic.gc.ca.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. L'OREN 429 (communiquer à l'aide d'une radio pour les transmissions destinées à l'aviation) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de communiquer en suivant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
 - b. Si, à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur CRO-A, tout le matériel complémentaire doit avoir été enseigné et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C429.01

1. **Rendement** : Expliquer le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence, y compris :
 - a. les priorités, la confidentialité et le contrôle des communications;
 - b. l'heure, la date et la transmission des chiffres;
 - c. les indicatifs d'appel, les transporteurs aériens, l'enregistrement civil et les stations au sol; et
 - d. les procédures d'appel.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les priorités, la confidentialité et le contrôle des communications.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 219 et 220) C3-182 (p. 2 à 4)
PE2	Expliquer l'heure, la date et la transmission des chiffres.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 218) C3-182 (p. 5–8)
PE3	Expliquer les procédures d'opération, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les termes et les expressions, b. les indicatifs d'appel, c. les transporteurs aériens, d. l'enregistrement civil, et e. les stations au sol. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 219) C3-182 (p. 8 et 9, p. 24 et 25)
PE4	Expliquer les procédures d'appel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'appel d'une seule station, b. l'appel général de toutes les stations, c. l'appel de plusieurs stations, d. la réponse, 	Exposé interactif	10 min	C3-182 (p. 9 à 13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. les corrections et les répétitions, f. les procédures de traitement des messages, et g. la vérification des signaux (ou radio).			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour clarifier, souligner et résumer les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et à la délivrance de licence.7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Pepler, I.L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) (CRO-21)*.

9. **Matériel d'apprentissage :** *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) (CRO-21)*.10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.11. **Remarques :**

- Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
- Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C429.02

1. **Rendement** : Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation, y compris :
 - a. les phrases courantes,
 - b. la priorité des communications, et
 - c. la vérification radio.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les phrases courantes utilisées dans un message radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. accusez réception, b. affirmatif, c. la pause, d. confirmez, e. rectification, f. me recevez-vous, g. continuez, h. comment me recevez-vous, i. Je dis de nouveau, j. négatif, k. terminé, l. à vous, m. relisez, n. Roger, o. dites de nouveau, p. parlez plus lentement, 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 219) C3-182 (p. 24)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> q. attendez!, r. c'est exact, s. vérifiez, et t. WILCO. 			
PE2	<p>Expliquer la priorité des communications, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les communications d'urgence, b. les communications sur la sécurité des vols, c. les transmissions régulières, d. les transmissions non prévues, et e. les autres communications air-sol. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 107, 110 et 111, 164, 170 et 171, 219 et 220)
PE3	<p>Expliquer les transmissions d'urgence, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les appels de détresse, b. les appels d'urgence, et c. les appels de sécurité. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 225 et 226) C3-182 (p. 14 à 23)
PE4	<p>Expliquer la réception radio, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la lisibilité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) inintelligible, (2) intelligible par instants, (3) intelligible, mais difficilement, (4) intelligible, et (5) parfaitement intelligible; b. la force, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) mauvaise, (2) médiocre, (3) passable, (4) bonne, et (5) excellente. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 220) C3-182 (p. 13 et 14)
PE5	<p>Demander aux cadets, en groupes de deux, d'effectuer des appels de poste à poste à l'aide de l'alphabet et des chiffres phonétiques de l'UIT et de faire une vérification des signaux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. mettre la radio en marche; 	Activité en classe	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. utiliser les éléments d'un message, y compris : (1) effectuer un appel en disant « _____ » ici « _____ », à vous ; (2) répondre à un appel en disant « _____ » ici « _____ », continuez, à vous ; (3) demander une vérification des signaux sur une fréquence différente ; (4) répondre à la demande ; et (5) accuser réception de l'appel et terminer l'appel par « terminé » ; c. utiliser les techniques de radio; et d. mettre la radio en arrêt.			

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	5 min
d.	Durée totale :	30 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour clarifier, souligner et résumer les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de confirmer la compréhension des procédures radio destinées à l'aviation.

7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Pepler, I.L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des radios portatives,
- des stylos et des crayons, et
- le document sur l'activité radio.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.
11. **Remarques** :
 - a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
 - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C429.03

1. **Rendement** : Décrire les longueurs d'ondes, les signaux, les licences et l'équipement radio
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
 - a. les longueurs d'ondes, les fréquences et les largeurs de bande radio ;
 - b. les caractéristiques des signaux radio ;
 - c. les termes et définitions aéronautiques ;
 - d. les licences de stations radio ; et
 - e. l'entretien de l'équipement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les longueurs d'ondes, les fréquences et les largeurs de bande radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le cycle ; b. les kilohertz ; c. les mégahertz ; d. les fréquences basses, moyennes, hautes, très hautes et ultra hautes ; et e. l'attribution des fréquences. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 207 à 209)
PE2	Décrire les caractéristiques des signaux radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ondes de sol, et b. les ondes d'espace. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 210)
PE3	Décrire les termes et définitions aéronautiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. aéroport, aéroport, aéroport, b. service aéronautique, c. station d'aéronef, 	Exposé interactif	5 min	C3-182 (p. 22 et 23)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. Communications du contrôle d'exploitation aéronautique (AOCC), e. station aéronautique, f. Service du contrôle de la circulation aérienne (ATC), g. aérodrome contrôlé, h. les stations d'information de vol (FSS), i. Communication d'aviation générale (GAC), j. les communications de contrôle au sol, k. service consultatif privé, et l. stations multiples privées.			
PE4	Décrire les licences de station radio, y compris : a. l'indicatif d'appel, b. les fréquences, c. les conditions spéciales, d. l'équipement, et e. les amendes.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 218) C3-182 (p. 27)
PE5	Décrire l'entretien de l'équipement, y compris : a. l'émetteur-récepteur (un émetteur avec récepteur), b. le haut-parleur et le casque d'écoute, c. les raccordements d'antenne et de microphone, et d. les fusibles.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 211 et 212) C3-182 (p. 26)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon en vue d'initier les cadets au sujet des longueurs d'onde, des signaux, des licences et de l'équipement radio et pour susciter leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. des documents de cours, et
 - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.
11. **Remarques** :
 - a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
 - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C429.04

1. **Rendement** : Expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les communications de secours, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'appel de détresse, b. la priorité, c. les fréquences à utiliser, d. le message de détresse, e. la répétition d'un message de détresse, f. l'action prise par la station en détresse, g. l'action prise par des stations autres que la station en détresse, h. le trafic de détresse, i. l'accusé de réception d'un message de détresse, j. l'action prise par les stations qui accusent réception d'un message de détresse, k. la retransmission d'un message de détresse, l. l'imposition du silence, et m. l'annulation de la condition de détresse. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 225 et 226) C3-182 (p. 15 à 20)
PE2	Expliquer les communications d'urgence et de sécurité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'appel d'urgence, b. la priorité, c. les fréquences à utiliser, d. le message d'urgence, 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 226) C3-182 (p. 20 et 21)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. la réponse au message d'urgence, f. l'annulation du message d'urgence, et g. le signal de sécurité.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Pepler, I.L. (2000). *Tiré de Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.11. **Remarques :**

- Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
- Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OREN 431

1. **Rendement** : Expliquer les principes de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les principes de vol, en :
 - a. expliquant les caractéristiques d'une voilure ; et
 - b. décrivant les instruments de vol.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 431 vise à améliorer les connaissances du cadet sur les principes de vol, plus particulièrement :
 - (1) L'OCOM C431.01 (Expliquer les facteurs qui affectent le vol),
 - (2) L'OCOM C431.02 (Faire la démonstration des virages, des montées et de descentes dans un simulateur de vol), et
 - (3) L'OCOM C431.03 (Faire voler un aéronef radiocommandé).
 - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 331 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadres d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M431.01

1. **Rendement** : Expliquer les caractéristiques d'une voilure
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les caractéristiques d'une voilure, y compris :
 - a. les profils aérodynamiques,
 - b. les dispositifs hypersustentateurs, et
 - c. les déporteurs (spoilers) et les aérofreins.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les profils aérodynamiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la corde, b. les profils aérodynamiques conventionnels, c. les profils à écoulement laminaire, d. la forme de l'aile, e. l'allongement, f. l'angle d'incidence, et g. le gauchissement, 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 26 et 27)
PE2	Expliquer les dispositifs hypersustentateurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les configurations de saumons d'ailes, b. les cloisons d'ailes, c. les becs de bord d'attaque, d. les fentes, et e. les volets. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 27 à 30)
PE3	Expliquer les déporteurs (spoilers) et les aérofreins.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 28)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour clarifier, souligner et résumer les caractéristiques de conception de la voilure.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et I.L. Peppler (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle réduit détaillé d'un aéronef léger à voilure fixe, équipé de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et d'une gouverne, et
- un modèle réduit d'une voilure.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M431.02

1. **Rendement** : Décrire les instruments de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les instruments de vol, y compris :
 - a. réviser le circuit statique du système Pitot et les instruments anémométriques ;
 - b. décrire le gyroscope et les instruments gyroscopiques ;
 - c. décrire l'indicateur d'angle d'attaque ; et
 - d. décrire le machmètre.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser le circuit statique du système Pitot et les instruments anémométriques : <ol style="list-style-type: none"> a. l'anémomètre, b. l'altimètre, et c. le variomètre. 	Exposé interactif	25 min	C3-116 (p. 39 à 45)
PE2	Décrire le gyroscope et les instruments gyroscopiques : <ol style="list-style-type: none"> a. le conservateur de cap, b. l'horizon artificiel, c. l'indicateur de virage et d'inclinaison latérale, et d. le coordonnateur de virage. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 45 à 49)
PE3	Décrire l'indicateur d'angle d'attaque (AOA).	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 49)
PE4	Décrire le machmètre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 50)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, rehausser et résumer les instruments de vol.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un grand modèle réduit d'anémomètre,
- c. un grand modèle réduit d'altimètre,
- d. un grand modèle réduit de variomètre, et
- e. un gyroscope.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C431.01

1. **Rendement** : Expliquer les facteurs qui affectent le vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les facteurs qui affectent le vol, y compris :
 - a. les tendances au virage à gauche,
 - b. les montées et les planés,
 - c. les virages,
 - d. les décrochages, les vrilles et les spirales, et
 - e. les limites de vitesse.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les tendances au virage à gauche suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. le couple, b. la traction asymétrique, c. la précession, et d. le souffle de l'hélice. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 32 et 33)
PE2	Expliquer la montée et le plané.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 33 et 34)
PE3	Expliquer les virages.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 34 et 35)
PE4	Expliquer les décrochages, les vrilles et les spirales.	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 35 à 38)
PE5	Expliquer les limites de vitesse.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 38 et 39)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les facteurs qui affectent le vol.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un modèle réduit d'aéronef avec gouvernes et volets.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C431.02

1. **Rendement** : Faire la démonstration des virages, des montées et de descentes dans un simulateur de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un simulateur de vol,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit faire la démonstration des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol, y compris :
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les facteurs de sécurité concernant l'emplacement ou la conception du simulateur de vol.	Exposé interactif	5 min	C3-156
PE2	Expliquer : <ol style="list-style-type: none"> a. comment manipuler les commandes de gouverne nécessaires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le manche ou le volant, et (2) les palonniers, b. l'emplacement des instruments nécessaires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'anémomètre, (2) le variomètre, (3) l'altimètre, et (4) le coordonnateur de virage. 	Exposé interactif	10 min	C3-139 C3-156
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à faire des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol.	Démonstration et exécution	70 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Démonstration et exécution : 70 min
 - d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'expliquer les procédures et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux à propos de la simulation de vol.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les virages, les montées et les descentes dans un simulateur de vol, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-139 ISBN 0-7715511-5-0 Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.
- b. C3-156 *Computerized Aircraft Simulation Center*. (2007). Extrait le 2 octobre 2007 du site : http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp

8. **Matériel d'instruction :** Simulateur de vol.

9. **Matériel d'apprentissage :** Simulateur de vol.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Tous les membres du personnel doivent être familiers avec le fonctionnement du simulateur de vol avant l'arrivée des cadets. Cela leur permettra d'effectuer le dépannage et d'obtenir une meilleure perspective pour l'enseignement.
- b. La présence de plusieurs instructeurs est requise pour cette leçon. Il devrait y avoir un instructeur pour deux simulateurs de vol.
- c. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C431.03

1. **Rendement** : Faire voler un aéronef radiocommandé
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des aéronefs radiocommandés,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : un local spacieux (p. ex., gymnase ou salle d'exercice militaire) ou un grand terrain pour faire voler un aéronef radiocommandés.
3. **Norme** : Le cadet doit faire voler un aéronef radiocommandé.
4. **Points d'enseignement** : Conformément aux instructions fournies avec l'aéronef radiocommandé et le code de sécurité des Modélistes Aéronautiques Associés du Canada (MAAC), demander aux cadets de faire voler un aéronef radiocommandé.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à un aéronef radiocommandé dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** : C3-303 *Model Aeronautics Association of Canada Safety Code*. (2008). Extrait le 5 février 2009 du site http://www.maac.ca/docs/2007/maac_safety_code_v008sept30_08_english.pdf
8. **Matériel d'instruction** : Des aéronefs radiocommandés.
9. **Matériel d'apprentissage** : Des aéronefs radiocommandés.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
 - b. L'aéronef radiocommandé peut voler individuellement ou en petits groupes de deux à quatre cadets.
 - c. La présence d'instructeurs adjoints est requise pour cette leçon.

- d. Choisir le modèle réduit approprié parmi les modèles suivants :
 - (1) Blade CX2 / CX3 (hélicoptère électrique téléguidé),
 - (2) Blade MCX (hélicoptère électrique téléguidé),
 - (3) SPAD Debonair (avion téléguidé),
 - (4) Alpha 40 DSM2 RTF (avion radiocommandée),
 - (5) Vapor Bind-N-Fly / RTF (avion radiocommandée), et/ou
 - (6) tout autre modèle au choix du cmdt de l'escadron.
- e. L'hélicoptère choisi doit être muni d'un système de rotor contrarotatif et d'un émetteur radio de 2.4 GHz.
- f. On peut également utiliser des simulateurs d'aéronef téléguidés tels que le RealFlight (logiciel Knife Edge) ou FS One (Hangar 9) qui s'exécutent sur un ordinateur personnel.

OREN 432

1. **Rendement** : Décrire les systèmes de moteur d'avion
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes de moteur d'avion, y compris :
 - a. les circuits carburant,
 - b. les systèmes d'hélice, et
 - c. les instruments du moteur.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 432 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les moteurs d'avion, plus précisément :
 - a. L'OCOM C432.01 (Décrire le circuit d'allumage et le système électrique),
 - b. L'OCOM C432.02 (Décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression), et
 - c. L'OCOM C432.03 (Décrire les turbines à gaz).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M432.01

1. **Rendement** : Décrire les circuits carburant
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les circuits carburant, y compris :
 - a. les carburateurs, et
 - b. l'injection de carburant.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les circuits carburant	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 59 à 61)
PE2	Décrire les carburateurs.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 61 à 68)
PE3	Décrire l'injection de carburant.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 68 et 69)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les circuits carburant.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation évaluation combinée.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M432.02

1. **Rendement** : Décrire les systèmes d'hélice
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes d'hélice, y compris :
 - a. les types d'hélice,
 - b. la mise en drapeau, et
 - c. les hélices en pas inversé.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les systèmes d'hélice.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 72 et 73)
PE2	Décrire les types d'hélice, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'hélice à pas fixe, et b. l'hélice à pas variable. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 73 à 75)
PE3	Décrire la mise en drapeau et les hélices en pas inversé.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 75)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les systèmes d'hélice.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.
11. **Remarques** : S.O.

OCOM M432.03

1. **Rendement** : Décrire les instruments du moteur
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les instruments des moteurs, y compris :
 - a. le manomètre d'huile,
 - b. la jauge de température d'huile,
 - c. la jauge de température des têtes de cylindre,
 - d. le tachymètre, et
 - e. le manomètre d'admission.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 75 et 76)
PE2	Décrire la jauge de température des têtes de cylindre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 76)
PE3	Décrire le tachymètre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 76 et 77)
PE4	Décrire le manomètre d'admission.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 77 à 79)
PE5	Diriger une activité en classe qui permette de réviser les notions sur les moteurs d'avion.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 20 min
 - c. Activité en classe : 5 min
 - d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les leçons 1 à 4 pour clarifier, souligner et résumer les instruments du moteur.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets en ce qui a trait aux systèmes des moteurs.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. une feuille de travail de révision des moteurs d'avion.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C432.01

1. **Rendement** : Décrire le circuit d'allumage et le système électrique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le circuit d'allumage et le système électrique.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le circuit d'allumage.	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 69 à 71)
PE2	Décrire le système électrique.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 71 et 72)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer le circuit d'allumage et le système électrique.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C432.02

1. **Rendement** : Décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la turbo-compression.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 54 et 55)
PE2	Décrire la suralimentation.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 55 et 56)
PE3	Diriger une activité en classe pour confirmer la compréhension du cadet sur les notions de turbo-compression et de suralimentation.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Activité en classe 10 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour clarifier, souligner et résumer les systèmes de turbo-compression et de suralimentation.
 - b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 pour confirmer la compréhension des cadets en ce qui a trait à la turbo-compression et la suralimentation.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation, et
- c. le corrigé des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation,

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C432.03

1. **Rendement** : Décrire les turbines à gaz
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les turbines à gaz, y compris :
 - a. les turboréacteurs,
 - b. les réacteurs à double flux,
 - c. les turbopropulseurs, et
 - d. les turbomoteurs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les turboréacteurs.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 86 et 87)
PE2	Décrire les réacteurs à double flux.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 87 et 88)
PE3	Décrire les turbopropulseurs et les turbomoteurs.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 87)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les turbines à gaz.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

OREN 436

1. **Rendement** : Expliquer les aspects de météorologie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les aspects de météorologie, y compris :
 - a. les masses d'air et les fronts d'air, et
 - b. les vents.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 436 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la météorologie, plus précisément :
 - (1) L'OCOM C436.01 (Expliquer le brouillard),
 - (2) L'OCOM C436.02 (Décrire les conditions météorologiques violentes) et
 - (3) L'OCOM C436.03 (Analyser les renseignements météorologiques).
 - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 336 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M436.01

1. **Rendement** : Expliquer les vents
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les vents, y compris :
 - a. les vents de surface, et
 - b. les courants jets.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les vents de surface, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les vents anabatiques et catabatiques, b. les ondes orographiques, et c. les rafales et les grains. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 130 à 132)
PE2	Décrire les courants jets.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 134 et 135) C3-334

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

- 6.
- Justification**
- : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux vents et stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence** :

- a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-334 Short N. (2005). Remote Sensing Tutorial. *Federation of American Scientists*. Extrait le 26 février 2009 du site http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html

- 8.
- Matériel d'instruction**
- : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M436.02

1. **Rendement** : Décrire les masses et les fronts d'air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les masses et les fronts d'air, y compris :
 - a. les conditions météorologiques présentes dans une masse d'air,
 - b. les différents types de fronts, et
 - c. les conditions météorologiques associées aux fronts.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les conditions météorologiques présentes dans une masse d'air.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 140)
PE2	Définir et expliquer les types de fronts.	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 140) C3-334
PE3	Diriger une activité en classe qui décrit les types de fronts et les conditions météorologiques qui leur sont associées, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un front chaud, b. un front froid, c. un front stationnaire, d. les fronts occlus, et e. les fronts d'altitude. 	Activité en classe	55 min	A3-044 (p. 7-12 à 7-15) C3-116 (p. 142 à 145)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Activité en classe : 55 min
 - d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets aux masses et aux fronts d'air et de stimuler leur intérêt.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de présenter les types de fronts et les conditions météorologiques qui leur sont associées.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-044 Commandement aérien MCAFC 2-700. (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- c. C3-334 "Remote Sensing Tutorial", 2005, *Federation of American Scientists*, by N. Short, 2005. Extrait le 26 février 2009 du site http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. deux thermos/glacières/bouteilles,
- c. deux pots d'aliments pour bébé,
- d. du colorant alimentaire rouge et bleu,
- e. une fiche ou du papier plastifié, et
- f. des feuilles d'information sur les fronts.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. des crayons ou des marqueurs de couleur, et
- c. des feuilles d'information sur les fronts.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :**

- a. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C436.01

1. **Rendement** : Expliquer le brouillard
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer :
 - a. la formation du brouillard, et
 - b. les différents types de brouillard.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de faire une expérience qui démontre la formation du brouillard.	Activité en classe	10 min	C3-116 (p. 147) C3-200
PE2	Diriger une activité en classe qui explique les différents types de brouillard.	Activité en classe	15 min	C3-116 (p. 147)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de présenter la formation et les différents types de brouillard.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
 - b. C3-200 Weather Wiz Kids. (2008). *Make fog*. Extrait le 26 septembre 2008 du site <http://www.weatherwizkids.com/cloud1.htm>
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. un bocal de verre,

- c. un tamis,
- d. une bouilloire,
- e. de l'eau, et
- f. des cubes de glace.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un bocal de verre,
- b. un tamis,
- c. des mitaines à four,
- d. de l'eau,
- e. de l'alcool à friction,
- f. des cubes de glace,
- g. des feuilles pour tableau de papier,
- h. des marqueurs pour tableau de papier, et
- i. *l'Entre ciel et terre, Édition du millénaire.*

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C436.02

1. **Rendement** : Décrire les conditions météorologiques violentes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les conditions météorologiques violentes, y compris :
 - a. les orages,
 - b. le givrage, et
 - c. les turbulences.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les orages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. leur formation, b. les dangers qu'ils présentent, et c. comment les éviter. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 148 à 151)
PE2	Décrire le givrage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les différents types de givrage, et b. les méthodes de protection contre le givrage. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 153 à 155)
PE3	Décrire les différents types de turbulence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la turbulence mécanique, b. la turbulence thermique, c. la turbulence frontale, et d. la turbulence causée par le cisaillement du vent. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 156, p. 288 et 289)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour présenter l'instruction portant sur les conditions météorologiques violentes aux cadets et pour stimuler leur intérêt.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C436.03

1. **Rendement** : Analyser les renseignements météorologiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des messages d'observation et prévisions météorologiques aéronautiques,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit analyser les renseignements météorologiques en lisant :
 - a. des messages d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR),
 - b. des prévisions d'aérodrome (TAF),
 - c. des prévisions des vents et des températures en altitude (FD), et
 - d. des prévisions de zone graphique (GFA).
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire une METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. la fréquence des messages, c. les messages d'observation spéciale sélectionnés (SPECI), et d. l'endroit où les METAR sont disponibles. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 144) C3-116 (p. 160)
PE2	Permettre aux cadets de se familiariser avec la terminologie utilisée dans les METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le type de message, b. l'indicateur d'emplacement, c. la date et l'heure de l'observation, d. le modificateur du message, e. le vent, f. la visibilité dominante, g. la portée visuelle de piste, h. les conditions météorologiques actuelles, i. l'état du ciel, 	Exposé interactif	15 min	C2-044 (p. 143 à 147) C3-116 (p. 160 à 163)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> j. la température et le point de rosée, k. le calage altimétrique, l. les observations météorologiques récentes, m. le cisaillement du vent, et n. les commentaires. 			
PE3	Décrire une TAF, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. la définition, b. l'émission et la validité, et c. l'endroit où les TAF sont disponibles. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 135) C3-116 (p. 167)
PE4	Permettre aux cadets de se familiariser avec la terminologie d'une TAF, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. le type de message, b. l'indicateur d'emplacement, c. la date et l'heure d'émission, d. la période de validité, e. le vent, f. le cisaillement du vent dans les basses couches, g. la visibilité dominante, h. les conditions météorologiques significatives, i. l'état du ciel, j. les groupes de remplacement, et k. les commentaires. 	Exposé interactif	15 min	C2-044 (p. 136 à 139) C3-116 (p. 167 à 169)
PE5	Décrire une FD, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. la définition, b. le déchiffrement, et c. l'endroit où les FD sont disponibles. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 140) C3-116 (p. 169)
PE6	Décrire une GFA, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. la définition, b. l'émission et la validité, c. la zone couverte, d. les unités de mesure, e. les abréviations et symboles, et f. l'endroit où les GFA sont disponibles. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 120) C3-116 (p. 166)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE7	Permettre aux cadets de se familiariser avec la disposition d'une carte de nuages et de conditions météorologiques GFA, y compris : <ol style="list-style-type: none"> les références, la légende, les commentaires, et la section de renseignements généraux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> la situation synoptique, les nuages, les couches en surface, la visibilité, le temps et les obstructions à la vue, les isobares, et les vents de surface. 	Exposé interactif	15 min	C2-044 (p. 120 à 124) C3-116 (p. 166 et 167)
PE8	Diriger une activité qui permet aux cadets de lire des exemples METAR, de TAF, de FD et des cartes de nuages et de conditions météorologiques GFA.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 70 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 7 afin de présenter des messages d'observation et prévisions météorologiques aux cadets ainsi que le matériel de base qui leur permettra de déchiffrer et d'analyser ces renseignements, ainsi que stimuler l'intérêt pour ce sujet.
- L'activité en classe a été choisie pour le PE 8 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer l'analyse de renseignements météorologiques sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C2-044 Transports Canada. (2008). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>
- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation, et
- b. des METAR, TAF, FDC et GFA locaux récents.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document d'un exemple de METAR et de SPECI,
- b. le document d'un exemple de TAF,
- c. le document d'un exemple de FD,
- d. le document d'un exemple de GFA,
- e. le document de la table de code de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et
- f. le document de la table d'abréviations de prévisions pour l'aéronautique.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les METAR, TAF, FDC et GFA récents sont disponibles sur le site <http://www.flightplanning.navcanada.ca> Cliquer sur METAR / TAF, UPR WNDS (FD) ou sur l'icône FA graphique puis choisir la région désirée.
- b. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
- c. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OREN 437

1. **Rendement** : Expliquer les aspects de la navigation aérienne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les aspects de la navigation aérienne, en :
 - a. définissant les termes liés à la navigation aérienne, et
 - b. décrivant le compas magnétique.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 437 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la navigation aérienne, plus précisément :
 - (1) L'OCOM C437.01 (Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel), et
 - (2) L'OCOM C437.02 (Utiliser une carte aéronautique de navigation [VFR] [règles de vol à vue] [VNC]); et
 - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 337 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadres d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M437.01

1. **Rendement** : Définir les termes de navigation aérienne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit définir :
 - a. la latitude et la longitude,
 - b. les grands cercles,
 - c. les loxodromies, et
 - d. les caps et les relèvements.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir : <ol style="list-style-type: none"> a. les méridiens de longitude, b. les parallèles de latitude, c. les coordonnées géographiques, et d. la relation entre l'heure et la longitude. 	Exposé interactif	25 min	C3-116 (p. 175 et 176)
PE2	Définir les grands cercles et les loxodromies.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 177)
PE3	Définir les caps et les relèvements.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 177)
PE4	Demander aux cadets de prendre des caps et des relèvements.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 40 min
 - c. Activité en classe : 10 min
 - d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les leçons 1 à 3 pour clarifier, souligner et résumer les termes liés à la navigation aérienne.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet sur les caps et les relèvements et de confirmer que les cadets comprennent les termes liés à la navigation aérienne.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude, et
- c. un rapporteur d'angle Douglas.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carte aéronautique de navigation VFR (VNC) locale,
- b. un rapporteur d'angle Douglas,
- c. des stylos et des crayons, et
- d. une feuille de travail sur les caps et les relèvements.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M437.02

1. **Rendement** : Décrire le compas magnétique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le compas magnétique, y compris :
 - a. le magnétisme de la Terre,
 - b. les parties principales du compas,
 - c. les variations, et
 - d. les erreurs compas.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le magnétisme de la Terre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 177 et 178)
PE2	Décrire les parties principales du compas.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 179)
PE3	Décrire les variations.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 178 et 179)
PE4	Décrire les erreurs compas.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 179 à 182)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer le compas magnétique.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. plusieurs exemples de compas magnétiques.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. une feuille de travail de caps magnétiques.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C437.01

1. **Rendement** : Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un calculateur de vol manuel,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel en :
 - a. effectuant la conversion d'unités de mesure, et
 - b. en calculant :
 - (1) la vitesse,
 - (2) la distance, et
 - (3) le temps.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer comment se servir d'un calculateur de vol manuel pour convertir des unités de mesure, puis demander aux cadets d'effectuer cette conversion.	Démonstration et exécution	25 min	C3-116 (p. 199 et 200)
PE2	Démontrer comment se servir d'un calculateur de vol manuel pour calculer la vitesse, la distance et le temps, puis demander aux cadets d'effectuer ces calculs.	Démonstration et exécution	25 min	C3-116 (p. 199 et 200)

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Démonstration et exécution : 50 min
- c. Durée totale : 60 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la résolution de problèmes de navigation au moyen d'un calculateur de vol manuel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un calculateur de vol manuel.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. des stylos et des crayons,
 - b. un calculateur de vol manuel, et
 - c. une feuille de travail de problèmes de navigation.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C437.02

1. **Rendement** : Utiliser une carte aéronautique de navigation VFR [règles de vol à vue] (VNC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une VNC,
 - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
 - (3) un rapporteur Douglas,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser une VNC, y compris :
 - a. expliquer des types de projections ;
 - b. décrire des types de cartes aéronautiques ;
 - c. localiser des points de repère en fonction de la latitude et de la longitude ;
 - d. tracer des routes entre plusieurs points de repère ;
 - e. mesurer des distances ; et
 - f. déterminer des caps.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer des types de projections.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 184 à 186)
PE2	Décrire des types de cartes aéronautiques.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 186 à 188)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à localiser des points de repère sur une VNC en utilisant la latitude et la longitude.	Démonstration et exécution	15 min	
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de tracer des routes sur une VNC entre plusieurs points de repère.	Démonstration et exécution	5 min	
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de mesurer des distances sur une VNC.	Démonstration et exécution	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer des caps sur une VNC.	Démonstration et exécution	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour clarifier, faire ressortir et résumer les types de projections et de cartes aéronautiques.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une VNC, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer son utilisation sous supervision.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude,
- une feuille de tableau de papier,
- une VNC,
- une carte aéronautique du monde,
- une carte de région terminale VFR,
- une carte en route niveau inférieur,
- une règle de l'OACI, et
- un rapporteur d'angle Douglas.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- un crayon,
- une VNC,
- une règle de l'OACI,
- une règle,
- du papier, et
- un rapporteur d'angle Douglas.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 440

1. **Rendement** : Discuter des structures aérospatiales
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des structures aérospatiales, y compris :
 - a. les matériaux aérospatiaux, et
 - b. les satellites canadiens.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 440 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les structures aérospatiales, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusée),
 - (2) l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée),
 - (3) l'OCOM C440.03 (Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire),
 - (4) l'OCOM C440.04 (Appliquer la science des matériaux de longerons),
 - (5) l'OCOM C440.05 (Décrire la robotique),
 - (6) l'OCOM C440.06 (Utiliser les cartes du ciel),
 - (7) l'OCOM C440.07 (Utiliser un télescope),
 - (8) l'OCOM C440.08 (Regarder la vidéo intitulée *BLAST!1 [Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope]*).
 - (9) l'OCOM C440.09 (Décrire la relation entre la gravité et l'espace-temps),
 - (10) l'OCOM C440.10 (Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle), et
 - (11) l'OCOM C440.11 (Regarder la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*).
 - b. L'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusées) doit être enseigné avant l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée).
 - c. Le matériel complémentaire de l'OREN 340 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M440.01

1. **Rendement** : Identifier les matériaux aérospatiaux
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier différents matériaux aérospatiaux, y compris :
 - a. l'aluminium,
 - b. le magnésium,
 - c. le titane,
 - d. l'acier inoxydable,
 - e. la fibre de verre,
 - f. l'aramide,
 - g. le carbone et le graphite, et
 - h. la céramique.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter : <ol style="list-style-type: none"> a. des métaux utilisés dans la construction aérospatiale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'aluminium, (2) le magnésium, (3) le titane, et (4) l'acier inoxydable; b. des essais sur les matériaux, et c. l'environnement orbital. 	Exposé interactif	15 min	C3-136 (p. 2-1 à 2-15) C3-294
PE2	Discuter des matériaux composites utilisés dans la construction aérospatiale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la fibre de verre, b. l'aramide, 	Exposé interactif	10 min	C3-136 (p. 3-22 à 3-27)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. le carbone et le graphite, et d. la céramique.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux matériaux aérospatiaux et stimuler leur intérêt sur le sujet.7. **Documents de référence :**

- a. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- b. C3-294 Silverman, E. M. (1995). *Space environmental effects on spacecraft : LEO materials selection guide*. Hampton, Virginie, NASA Langley Research Center. Extrait le 27 novembre 2008 du site <http://see.msfc.nasa.gov/mp/NASA-95-cr4661pt1.pdf>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des échantillons de matériaux, y compris :
 - (1) des métaux, y compris :
 - (a) l'aluminium,
 - (b) l'acier au magnésium,
 - (c) l'acier au titane, et
 - (d) l'acier inoxydable ; et
 - (2) des tissus composites, y compris :
 - (a) la fibre de verre,
 - (b) l'aramide,
 - (c) le carbone et le graphite, et
 - (d) la céramique.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M440.02

1. **Rendement** : Décrire les satellites canadiens
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les satellites canadiens, y compris :
 - a. Alouette,
 - b. MOST (le télescope de microvariabilité et d'oscillation des étoiles), et
 - c. RADARSAT;
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	d'identifier les aspects du programme Alouette, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'histoire, b. le but, et c. les réalisations. 	Exposé interactif	5 min	C3-253
PE2	d'identifier les aspects de la mission MOST, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'histoire, b. le but, et c. les réalisations. 	Exposé interactif	10 min	C3-254
PE3	Identifier les aspects du programme RADARSAT, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'histoire, b. le but, et c. les réalisations. 	Exposé interactif	10 min	C3-255

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon en vue d'initier les cadets aux satellites canadiens et stimuler leur intérêt sur le sujet.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-253 Agence spatiale canadienne. (2008). *Alouette I et II*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.space.gc.ca/asc/fr/satellites/fuse.asp>
 - b. C3-254 University of British Columbia. (2008). *MOST: Canada's first space telescope*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.astro.ubc.ca/MOST/overview.html#glance>
 - c. C3-255 Ressources naturelles Canada. (2008). *Centre canadien de télédétection : RADARSAT*. Extrait le 29 septembre 2008 du site http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index_e.php
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C440.01

1. **Rendement** : Décrire les modèles réduits de fusées
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les modèles réduits de fusées, y compris :
 - a. les parties d'un moteur de modèle réduit de fusée,
 - b. les parties d'un modèle réduit de fusée,
 - c. le profil de vol d'un modèle réduit de fusée, et
 - d. les règlements de sécurité concernant les modèles réduits de fusées.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'un moteur de modèle réduit de fusée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le boîtier du moteur, b. une tuyère en argile, c. un propulseur à poudre noire, d. une composition de retardement, e. une charge d'éjection, et f. un allumeur. 	Exposé interactif	15 min	C3-162 C3-259
PE2	Décrire les parties d'un modèle réduit de fusée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la coiffe, b. le corps-tube, c. les ailettes, d. l'ergot de lancement, e. la butée du moteur, f. le dispositif de retenue du moteur, g. le sandow, et h. le parachute. 	Exposé interactif	10 min	C3-162 C3-259

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire le profil de vol d'un modèle réduit de fusée, y compris : a. l'allumage, b. la propulsion, c. la phase balistique / retardement, d. l'éjection, e. la descente, et f. l'atterrissage.	Exposé interactif	10 min	C3-162 C3-163 C3-259
PE4	Expliquer les règlements de sécurité concernant les modèles réduits de fusées.	Exposé interactif	15 min	C3-162 C3-259

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter l'information de base sur les modèles réduits de fusées et de résumer les points d'enseignement.7. **Documents de référence :**

- C3-162 Beach, T. (1993). *Model rocketry technical manual*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/roeketrytechniques.pdf>
- C3-163 Cannon, R. L. (1999). *A learning guide for model rocket launch systems*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>
- C3-259 ISBN 978-0471472421 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry*. Toronto, Ontario, John Wiley & Sons.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle réduit de fusée à découper,
- une trousse de modèle réduit de fusée,
- un moteur de modèle réduit de fusée, et
- une balance numérique.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C440.02

1. **Rendement** : Lancer un petit modèle réduit de fusée
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la colle pour les modèles en plastique,
 - (2) un couteau Hobby n° 11,
 - (3) un crayon,
 - (4) des ciseaux,
 - (5) une trousse de petits modèles réduits de fusées,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, et
 - (2) un secteur d'entraînement en plein air conformément aux normes de l'Association canadienne pour la fuséologie.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. fabriquer un petit modèle réduit de fusée;
 - b. aider au montage du site de lancement de fusée, et
 - c. lancer un petit modèle réduit de fusée.
4. **Points d'enseignement** : Demander au cadet, en tant que membre d'une équipe :
 - a. assembler un petit modèle réduit de fusée;
 - b. aider au montage du site de lancement de fusée, et
 - c. lancer un petit modèle réduit de fusée.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à fabriquer de modèles réduits de fusée dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-162 Beach, T. (1993). *Model rocketry technical manual*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/rocketrytechniques.pdf>

- b. C3-163 Cannon, R. L. (1999). *A learning guide for model rocket launch systems*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>
- c. C3-259 ISBN 978-0-471-47242-1 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry*. Toronto, Ontario, John Wiley & Sons.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une tour de lancement pour un modèle réduit de fusée,
- b. un contrôleur de lancement de modèle réduit de fusée,
- c. 80 m de ruban de sécurité,
- d. 18 piquets pour tente modulaire ou équivalents,
- e. des lunettes de sécurité,
- f. un voltmètre,
- g. des pinces,
- h. un tournevis, et
- i. du ruban isolant.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des lunettes de sécurité,
- b. de la colle pour les modèles en plastique,
- c. un couteau Hobby n° 11,
- d. des crayons, des ciseaux, et
- e. une trousse de petits modèles réduits de fusées.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. L'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusées) doit être choisi et enseigné avant cette leçon.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C440.03

1. **Rendement** : Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des caractéristiques des planètes du système solaire, y compris :
 - a. la distance moyenne du Soleil,
 - b. sa taille,
 - c. la masse,
 - d. la rotation,
 - e. l'inclinaison, et
 - f. les caractéristiques des orbites.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la planète Mercure, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite. 	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289
PE2	Discuter de la planète Vénus, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite. 	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter de la planète Terre, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	10 min	C3-170 C3-288 C3-289
PE4	Discuter de la planète Mars, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289
PE5	Discuter de la planète Jupiter, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	10 min	C3-170 C3-288 C3-289
PE6	Discuter de la planète Saturne, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289
PE7	Discuter de la planète Uranus, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE8	Discuter de la planète Neptune, y compris : a. la distance moyenne du Soleil, b. sa taille, c. la masse, d. la rotation, e. l'inclinaison, et f. les caractéristiques de son orbite.	Exposé interactif	5 min	C3-170 C3-288 C3-289

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour présenter les caractéristiques des planètes et du système solaire aux cadets et pour stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- C3-170 Ottewell, G. The National Optical Observatory. (1998). *Thousand-yard model: Or, Earth as a peppercorn*. Extrait le 16 octobre 2007 du site <http://www.noao.edu/education/peppercorn/pcmain.html>
- C3-288 Williams, D. NASA. (2008). *Planetary fact sheet–metric*. Extrait le 14 octobre 2008 du site <http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/index.html>
- C3-289 Williams, D. NASA. (2008). *Planetary fact sheet–ratio to earth values*. Extrait le 14 octobre 2008 du site http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/planet_table_ratio.html

8. **Matériel d'instruction :** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :** Fiche de renseignements sur les planètes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- Des données planétaires sont détaillées sur le site <http://solarsystem.nasa.gov/planets/index.cfm>
- Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C440.04

1. **Rendement** : Appliquer la science des matériaux de longerons
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du papier de format légal quadrillé,
 - (2) des crayons mécaniques,
 - (3) une gomme à effacer,
 - (4) une règle de 30 centimètres,
 - (5) un rapporteur d'angle en plastique,
 - (6) des billes,
 - (7) un support de contenant suspendu,
 - (8) un pistolet à colle chaude,
 - (9) des bâtons de colle chaude,
 - (10) un couteau Hobby,
 - (11) des pâtes alimentaires non cuites (spaghetti),
 - (12) de la supervision, et
 - (13) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets, en groupes de deux, doivent appliquer la science des matériaux de longerons en :
 - a. concevant un longeron ;
 - b. fabriquant un longeron ; et
 - c. faisant l'essai d'un longeron.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la science des matériaux de longerons.	Exposé interactif	15 min	C3-331
PE2	Demander aux cadets en groupe de deux de concevoir un longeron.	Activité pratique	15 min	
PE3	Demander aux cadets en groupe de deux de construire et de faire l'essai d'un longeron.	Activité pratique	50 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité pratique : | 65 min |
| d. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de stimuler l'intérêt des cadets à l'égard de la science des matériaux utilisés pour les longerons et de résumer le point d'enseignement.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 et 3 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de concevoir un longeron puis de mettre à l'essai un longeron dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :** C3-331 McMaster University YES I Can! Science Team. (2009). *How forces act on structures*. Extrait le 19 février 2009 du site <http://resources.yesican-science.ca/sts115/aboutforces.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- des billes, et
- un contenant suspendu.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- du papier de format légal quadrillé,
- des crayons mécaniques,
- une gomme à effacer,
- une règle de 30 centimètres,
- un rapporteur d'angle en plastique,
- des billes,
- un support de contenant suspendu,
- un pistolet à colle chaude,
- des bâtons de colle chaude,
- un couteau Hobby, et
- des spaghettis non cuits.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cette leçon doit être enseignée en trois périodes consécutives.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C440.05

1. **Rendement** : Décrire la robotique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la robotique, y compris :
 - a. les types de robots, et
 - b. les applications robotiques.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de robots, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les systèmes autonomes, et b. les systèmes télécommandés. 	Exposé interactif	10 min	C3-292
PE2	Décrire les applications de la robotique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la fabrication industrielle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'usinage, (2) le coupage, (3) l'assemblage, et (4) la soudure. b. l'exploration, c. l'espace, d. les services d'urgence, et e. les applications militaires. 	Exposé interactif	15 min	C3-292

5. **Durée** :
 - a. Introduction : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour donner un bref aperçu aux cadets de la robotique et pour stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence** : C3-292 NASA. (2003). *Rover ranch: K-12 experiments in robotic software*.
Extrait le 20 novembre 2008 du site <http://prime.jsc.nasa.gov/ROV/>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C440.06

1. **Rendement** : Utiliser des cartes du ciel
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un planisphère,
 - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
 - (3) des cartes du ciel,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, et
 - (2) un espace découvert extérieur où le ciel est clair, le soir, loin de la pollution lumineuse.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser des cartes du ciel pour identifier les éléments du ciel nocturne.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment la sphère céleste est divisée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. comment il est présumé que le ciel et la terre sont concentriques, b. les pôles célestes, et c. l'équateur céleste. 	Exposé interactif	5 min	C3-176 (p. 168) C3-179 (p. 28 et 29)
PE2	Expliquer comment la sphère du ciel est représentée sur les cartes du ciel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la déclinaison, b. l'ascension droite, et c. le plan de l'écliptique. 	Exposé interactif	5 min	C3-176 (p. 212 à 217) C3-179 (p. 99 à 119)
PE3	Expliquer comment interpréter une carte du ciel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la date, b. l'heure, c. la latitude, d. l'orientation, et e. les planètes. 	Exposé interactif	5 min	C3-176 (p. 212 à 217) C3-179 (p. 99 à 119)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'identifier les éléments du ciel nocturne en explorant les aspects d'un planisphère, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la conception du planisphère, b. le manque de données planétaires sur un planisphère, c. la date, d. l'heure, e. la marque de minuit, f. la latitude, g. l'orientation, h. l'horizon, i. les constellations, et j. les étoiles. 	Démonstration et exécution	40 min	C3-180 (p. 1) C3-221

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter aux cadets les cartes du ciel et de donner un aperçu sur le sujet.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'utilisation d'un planisphère, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette habileté sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-176 ISBN 1-55407-071-6 Moore, P. (2005). *Atlas of the universe*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books.
- b. C3-179 ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- c. C3-180 ISBN 1-55297-853-2 Scagell, R. (2004). *Firefly planisphere: Latitude 42 deg N*. Willowdale, ON: Firefly Books.
- d. C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site : <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomy/constellations/html.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte du ciel planisphère,
- c. une lampe de poche à filtre rouge,
- d. des cartes du ciel, et
- e. un globe terrestre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carte du ciel planisphère,
- b. une lampe de poche à filtre rouge, et
- c. des cartes du ciel.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les PE 1 à 3 peuvent s'enseigner en classe ou sur le terrain selon les besoins.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C440.07

1. **Rendement** : Utiliser un télescope
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un télescope,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser un télescope en :
 - a. installant un télescope;
 - b. faisant fonctionner un télescope, et
 - c. démontant un télescope.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les parties d'un télescope, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le tube optique, b. les supports de tube optique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la monture équatoriale (un axe de mouvement), (2) la monture azimutale (deux axes de mouvement), c. le chercheur, d. l'oculaire, e. le capuchon des lentilles, f. les miroirs, g. les lentilles, h. le bouton de focalisation, i. le trépied, et j. les parties d'un télescope informatisé et spécialisé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le panneau de commande, (2) l'interrupteur de marche/arrêt, 	Exposé interactif	10 min	C3-286 (p. 5 à 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (3) la borne d'entrée d'interface d'ordinateur, et (4) le cordon d'alimentation. 			
PE2	<p>Décrire la théorie du télescope, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la sécurité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) ne jamais regarder vers le soleil à travers les lentilles, et (2) manipuler avec prudence l'équipement fragile, b. ce que représentent les chiffres, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le collecteur de lumière des lentilles principales ou du miroir (l'ouverture), (2) la distance focale, et (3) le rapport focal, c. la visibilité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'agitation de l'image, et (2) le tremblement (la turbulence atmosphérique), et d. les trois principaux types de systèmes optiques de télescope, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les réfracteurs, (2) les réflecteurs newtoniens, et (3) les Schmidt-Cassegrain. 	Exposé interactif	10 min	C3-179 (p. 60 à 81) C3-286 (p. 4, 30 à 37)
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. monter un télescope en : <ul style="list-style-type: none"> (1) sortant toutes les parties de leurs contenants et en s'assurant que le tube optique est placé sur une surface de niveau et solide ; (2) installant le trépied ; (3) fixant le télescope au trépied ; (4) montant le chercheur (s'il y a lieu) ; (5) montant l'oculaire (s'il y a lieu) ; (6) aligner le chercheur, et (7) alignant le télescope ; et 	Démonstration et exécution	30 min	C3-286 (p. 6 à 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. faire fonctionner et de démonter un télescope en : (1) réglant l'ascension droite ; (2) réglant la déclinaison ; (3) retirant l'oculaire (s'il y a lieu) ; (4) retirant le chercheur (s'il y a lieu) ; (5) enlevant le télescope de son trépied ; (6) repliant le trépied ; et (7) rangeant toutes les pièces dans leurs contenants.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la théorie des télescopes et de stimuler leur intérêt sur le sujet.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés de manipulation d'un télescope que les cadets doivent acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C3-179 ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- C3-286 11073-INST. Celestron. (2006). *CPC series instructional manual*. Torrance, Californie, Celestron.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- un télescope.

9. **Matériel d'apprentissage :** Télescope.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C440.08

1. **Rendement** : Regarder la vidéo intitulée *BLAST! (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope)*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Le DVD *BLAST!*
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit regarder la vidéo *BLAST!* et discuter de la mission *BLAST!*, y compris :
 - a. la cosmologie galactique,
 - b. la cosmologie extragalactique, et
 - c. la conception de la mission *BLAST!*.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la mission <i>BLAST!</i> , y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'observation de formation d'étoiles ; b. l'observation de formation de galaxies ; et c. l'élaboration de la mission <i>BLAST!</i>. 	Exposé interactif	10 min	C3-298
PE2	Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>BLAST!</i>	Activité en classe	55 min	C3-295
PE3	Discuter de la science et de l'élaboration de la mission <i>BLAST!</i> .	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction : 10 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Activité en classe : 55 min
 - d. Discussion de groupe : 15 min
 - e. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour présenter la cosmologie aux cadets et de donner un aperçu de la mission BLAST.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de renforcer les connaissances sur la cosmologie, de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la cosmologie à l'aide d'un télescope infra-millimétrique à grande ouverture emporté par ballon.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-295 Devlin, P. (Producer & Director). (2008). *BLAST!* [Motion picture]. États-Unis, The ArtistShare Project.
- b. C3-298 *BLAST (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope)*. University of Pennsylvania Department of Physics and Astronomy. Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://blastexperiment.info/>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. Le DVD *BLAST!*.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il est recommandé que cet OCOM soit prévu durant trois périodes consécutives.
- b. Si l'OCOM C440.07 (Utiliser un télescope) est choisi, il est recommandé de le présenter avant d'enseigner cette leçon.

OCOM C440.09

1. **Rendement** : Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps, y compris :
 - a. les explications classiques sur la gravité, et
 - b. les explications relativistes sur la gravité.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Comparer les premières idées de gravité à gravitation d'après la théorie de la relativité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la loi de la gravitation universelle de Newton, b. la gravité en tant que force entre les masses, c. la transmission instantanée de la gravité, d. l'interdépendance du temps et de l'espace, et e. la courbure de l'espace-temps. 	Exposé interactif	10 min	C3-310 C3-312
PE2	Décrire la mission du satellite Gravity Probe B (GP-B), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le fonctionnement du gyroscope, b. l'axe de rotation d'un gyroscope, c. l'effet géodésique, d. l'effet à retardement gyroscopique, e. les composants d'un astronef, et f. la contribution du Canada au système d'orientation spatiale. 	Exposé interactif	10 min	C3-310 C3-312

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>Testing Einstein's Universe</i> et de trouver les réponses aux questions demandées, y compris : a. les essais du 20 ^e siècle, b. le concept du GP-B, c. les mécanismes du GP-B, et d. les composants de l'aéronef du GP-B.	Activité en classe	25 min	C3-311
PE4	Diriger une activité pour corriger les réponses aux questions posées.	Activité en classe	5 min	C3-310

5. **Durée :**

- | | | |
|----|----------------------|--------|
| a. | Introduction : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 30 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour présenter les théories de la gravité et pour donner un aperçu de la mission du satellite Gravity Probe B.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce que c'est une façon interactive de confirmer les connaissances sur le lien entre la gravité et l'espace-temps, de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C3-310 Range, S. K. (2004). *Gravity Probe B: An educator's guide*. Washington, DC, NASA. Extrait le 6 février 2009 du site <http://einstein.stanford.edu/RESOURCES/education-index.html#guide>
- C3-311 Bartel, N. (Producer & Director). (2003). *Testing Einstein's universe* [Motion picture]. Canada, York University.
- C3-312 Range, S. K. (2008). *Gravity Probe B: Testing Einstein's universe*. Extrait le 6 février 2009, du site <http://einstein.stanford.edu/index.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- le fichier vidéo *.wmv *Newtons_Universe_Anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo *.wmv *Einsteins_Universe_Anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo *.wmv *Rel_gyro_expt-anima* extrait du document de référence C3-312,
- Fichier vidéo *.wmv *Simple_expt_anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo *.wmv *DF-Satellite* extrait du document de référence C3-312,

- g. le fichier vidéo *.wmv *SConSquid* extrait du document de référence C3-312, et
- h. la vidéo intitulée *Testing Einstein's Universe*.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C440.10

1. **Rendement** : Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle, y compris :
 - a. le stockage et la conversion de l'énergie, y compris :
 - (1) l'énergie potentielle de gravité, et
 - (2) l'énergie potentielle d'élasticité, et
 - b. la dépense énergétique, y compris les effets de :
 - (1) la vitesse, et
 - (2) la masse.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Explorer le stockage et la conversion de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle dans un système avec gravité.	Activité en classe	5 min	C3-262
PE2	Explorer le stockage et la conversion de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle dans un système élastique.	Activité en classe	5 min	C3-262
PE3	Explorer les effets de la vitesse et de la masse dans la dépense énergétique.	Activité en classe	15 min	C3-263

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit au sujet de l'énergie et de stimuler l'intérêt des cadets à l'égard de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-262 Agence spatiale canadienne. (2003). *Le mouvement orbital* : L'énergie. Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://www.space.gc.ca/eng/educators/resources/orbital/energy.asp>
- b. C3-263 EG-1997-10-116-HQ NASA. (1997). *Exploring the moon: A teacher's guide with activities*. Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://lunar.arc.nasa.gov/education/pdf/expmoon.pdf>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des bandes élastiques,
- b. des Yo-yos,
- c. un tube de plastique d'environ 7.5 cm de profond, 25 cm de large et 30 cm de long,
- d. du sable (1/2 contenant),
- e. de la fécule de maïs (1/2 contenant),
- f. une règle graduée en millimètres, et
- g. des corps impacteurs, y compris :
 - (1) des billes de tailles diverses,
 - (2) des roulements à billes de tailles diverses,
 - (3) des boules en bois de tailles diverses, et
 - (4) des balles de golf.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des bandes élastiques, et
- b. un Yo-yo.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C440.11

1. **Rendement** : Regarder la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets devraient regarder la vidéo *Einstein's Big Idea* et discuter de l'histoire de la formule $E=mc^2$, y compris :
 - a. le développement de la physique,
 - b. les applications de la physique nucléaire, et
 - c. l'histoire des chercheurs du principe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans laquelle les cadets : <ol style="list-style-type: none"> a. définiront le mot « énergie » ; b. décriront les types d'énergie qu'ils ont utilisés aujourd'hui ; et c. décriront la différence entre les sources d'énergie (p. ex. le soleil, le bois, le pétrole, le vent ou la nourriture) et l'énergie elle-même (p. ex. la lumière, la chaleur, l'électricité ou l'action mécanique). 	Activité en classe	5 min	C3-319 (p. 3)
PE2	Demander aux cadets de déterminer que les atomes de la matière ont une masse en : <ol style="list-style-type: none"> a. examinant une liste de matières commune ; b. déterminant quels éléments font partie de ces matières ; c. repérant les éléments sur un tableau périodique ; et d. déterminant la masse des atomes de ces éléments. 	Activité en classe	10 min	C3-319 (p. 3)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>Einstein's Big Idea</i> et de prendre des notes sur les sujets assignés, y compris : a. l'énergie, b. la masse, c. la lumière, d. la vitesse, e. le développement de l'équation $E=mc^2$, et f. la confirmation de l'équation $E=mc^2$,	Activité en classe	110 min	C3-320
PE4	Diriger une activité pour créer une description linéaire du développement de la formule $E=mc^2$.	Activité en classe	15 min	C3-319 (p. 4 et 5)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 140 min |
| c. | Durée totale : | 150 min |

6. **Justification :** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets au sujet du développement de la formule $E=mc^2$.7. **Documents de référence :**

- C3-319 NOVA. (2005). *Teacher's guide: Einstein's big idea*. Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://www.pbs.org/wgbh/nova/einstein/>
- C3-320 Johnstone, G. (Producer & Director). (2005). *Einstein's big idea* [Motion picture]. États-Unis, WBGH Educational Foundation.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- un tableau périodique, et
- un document modèle de notes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :**

- Si l'OCOM C440.09 (Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps) ou l'OCOM C440.10 (Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle) sont choisis, ils doivent être enseignés avant cette leçon pour présenter les concepts d'énergie.

- b. Il est recommandé de présenter les parties 1 à 6 de la vidéo *Einstein's Big Idea* en trois périodes consécutives et les parties 7 à 9 en deux périodes consécutives, prévoir deux jours consécutifs d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 460

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. Cet OREN est de la matière complémentaire visant à donner l'opportunité aux cadets de continuer à développer les connaissances et les habiletés liées aux opérations d'aérodrome :
 - (1) l'OCOM C460.01 (Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome),
 - (2) l'OCOM C460.02 (Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne [ATC]), et
 - (3) l'OCOM C460.03 (Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports).
 - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 360 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C460.01

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome ;
 - b. discuter des habiletés et de la formation requises ; et
 - c. identifier les établissements de formation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.	Activité en classe	10 min	
PE2	Diriger une discussion de groupe sur les occasions de carrière en opérations d'aérodrome, spécifiquement ; <ol style="list-style-type: none"> a. des habiletés et de la formation requises, et b. des établissements de formation. 	Discussion de groupe	15 min	C3-309 C3-313

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 10 min
 - c. Discussion de groupe : 15 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-309 Avjobs.com. (2009). *Aviation career overviews*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>
- b. C3-313 Canadian Airports Council. (2009). *Post secondary programs*. Extrait le 9 février 2009 du site http://www.cacairports.ca/english/careers/post_secondary_programs.php

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des marqueurs.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Si possible, un conférencier œuvrant dans le domaine des opérations en aérodrome pourrait être invité pour cette leçon.

OCOM C460.02

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne (ATC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les occasions de carrière en ATC, y compris :
 - a. les exigences de sélection,
 - b. le processus de sélection, et
 - c. le processus de formation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en ATC.	Activité en classe	10 min	
PE2	Animer une discussion de groupe sur les occasions de carrière en ATC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les exigences de sélection, b. le processus de sélection, et c. le processus de formation. 	Discussion de groupe	15 min	C3-332

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 10 min
 - c. Discussion de groupe : 15 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les occasions de carrière en ATC.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en ATC.

7. **Documents de référence** : C3-332 NAV CANADA. (2009). *Take charge of your career*. Extrait le 23 février 2009 du site <http://takecharge.navcanda.ca>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Si possible, un conférencier œuvrant dans le contrôle de la circulation aérienne pourrait être invité pour cette leçon.

OCOM C460.03

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports ;
 - b. discuter des habiletés et de la formation requises ; et
 - c. identifier les établissements de formation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en sécurité des aéroports.	Activité en classe	10 min	
PE2	Diriger une discussion de groupe sur les occasions de carrière en sécurité des aéroports : <ol style="list-style-type: none"> a. des habiletés et de la formation requises, et b. des établissements de formation. 	Discussion de groupe	15 min	C3-309 C3-316 C3-317

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 10 min
 - c. Discussion de groupe : 15 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en sécurité d'aéroports.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-309 Avjobs.com. (2009). *Aviation career overviews*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>
- b. C3-316 Canadian Air Transport Security Authority. (2008). *Screening officers – Roles and responsibilities*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.catsa-acsta.gc.ca/so-ac/english/roles/>
- c. C3-317 Canadian Air Transport Security Authority. (2009). *Employment opportunities*. Extrait le 10 février 2009 du site : http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about_propos/opp/index.cfm

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Si possible, un conférencier œuvrant dans le domaine de la sécurité des aéroports pourrait être invité pour cette leçon.

OREN 470

1. **Rendement** : Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. Cet OREN est de la matière complémentaire visant à donner l'opportunité aux cadets de continuer à développer les connaissances et les habiletés liées à la construction et à la maintenance des aéronefs, en particulier :
 - (1) l'OCOM C470.01 (Discuter des avionneurs),
 - (2) l'OCOM C470.02 (Discuter de l'assemblage d'un aéronef),
 - (3) l'OCOM C470.03 (Identifier la quincaillerie aéronautique), et
 - (4) l'OCOM C470.04 (Démonter et remonter un petit moteur).
 - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 370 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C470.01

1. **Rendement** : Discuter des avionneurs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. discuter des partenariats internationaux entre avionneurs ; et
 - b. identifier les fabricants de véhicules aériens sans pilote (UAV).

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à : <ol style="list-style-type: none"> a. réviser un résumé des partenariats internationaux entre avionneurs ; et b. faire une courte présentation orale sur le partenariat international. 	Activité en classe	20 min	C3-321 C3-322 C3-323
PE2	Identifier des fabricants d'UAV.	Exposé interactif	5 min	C3-324

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 20 min
- c. Exposé interactif : 5 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification** :

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour présenter des fabricants d'UAV.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-321 ISBN 978-2-921393-91-1 Bombardier Inc. (2009). *Canada's Bombardier*. Canada, Bombardier Inc.
- b. C3-322 Gouvernement du Canada. (2008). *Canada's aerospace advantages*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://investincanada.gc.ca/eng/industry-sectors/advanced-manufacturing/aerospace/aerospace-advantages.aspx>
- c. C3-323 Industrie Canada. (2009). *L'aérospatiale au Canada*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad03909.html>
- d. C3-324 Thirty Thousand Feet Aviation Directory. (2009). *Unmanned aerial vehicles*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.thirtythousandfeet.com/uav.htm>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. une liste des partenaires internationaux.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. une liste des partenaires internationaux,
- c. des feuilles de résumé des partenariats internationaux, et
- d. une feuille d'activité des fabricants d'UAV.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C470.02

1. **Rendement** : Discuter de l'assemblage d'un aéronef
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'assemblage d'un aéronef, y compris :
 - a. les méthodes d'assemblage, et
 - b. les aires d'assemblage.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les différentes méthodes d'assemblage des composants utilisées par : <ol style="list-style-type: none"> a. les petits constructeurs, et b. les grands constructeurs. 	Exposé interactif	15 min	C3-105 C3-136 (p. 1-39 à 1-51)
PE2	Discuter des surfaces d'assemblage des constructeurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'atelier d'un petit constructeur, et b. une ligne de montage d'un grand constructeur. 	Exposé interactif	10 min	C3-105 C3-136 (p. 1-39 à 1-50)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les aspects des méthodes d'assemblage des aéronefs et de donner un aperçu de celles-ci.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-105 Brisley, T. et S. Pascaud (chef de production), et B. Bowie (scénariste-réalisateur), (2003). *World's biggest airliner: The airbus A380* [Film]. États-Unis, The Learning Channel.
 - b. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. le DVD *World's biggest airliner: The airbus A380* [Film]. Brisley, T. et S. Pascaud (chef de production), et B. Bowie (scénariste-réalisateur), (2003). États-Unis, The Learning Channel.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les cadets pourraient déjà avoir vu le DVD *The World's Biggest Airliner: The Airbus A380* si l'OCOM C270.04 avait été sélectionnée au niveau de qualification deux. La présente leçon se concentre sur (et approfondit) l'assemblage d'un aéronef.
- b. Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C470.03

1. **Rendement** : Identifier la quincaillerie aéronautique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier la quincaillerie aéronautique, y compris :
 - a. les boulons,
 - b. rivets,
 - c. les vis, et
 - d. les attaches quart de tour.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité où les cadets auront à identifier la quincaillerie aéronautique, y compris :
 - a. les boulons,
 - b. les rivets,
 - c. les vis, et
 - d. les attaches quart de tour.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
 - b. C3-137 ISBN 0-88487-203-3 Sanderson Training Systems. (2000). *A&P technician general textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. des feuilles de renseignements portant sur la quincaillerie aéronautique, et
- c. un corrigé pour la feuille de travail sur la quincaillerie aéronautique.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. des documents portant sur la quincaillerie aéronautique, et
- c. une feuille de travail sur l'identification de la quincaillerie aéronautique.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C470.04

1. **Rendement** : Démonter et remonter un petit moteur
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un petit moteur,
 - (2) des outils,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. identifier les parties et les pièces principales d'un petit moteur;
 - b. démonter le moteur; et
 - c. remonter le moteur.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à :
 - a. identifier les parties et les pièces principales d'un petit moteur;
 - b. démonter le moteur; et
 - c. remonter le moteur.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer leurs habiletés d'entretien d'aéronef dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances liées aux aéronefs dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un manuel d'entretien de petit moteur (si disponible).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un stylo et un crayon,
- b. du papier,
- c. un petit moteur,
- d. des outils, et
- e. un manuel d'entretien de petit moteur (si disponible).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des instructeurs supplémentaires seront requis pour cette leçon afin d'aider à la supervision.
- b. On devrait considérer utiliser l'aide d'un expert en la matière volontaire de la communauté.
- c. Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OREN 490

1. **Rendement** : Participer à un exercice de survie pour équipage de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des allumettes,
 - (2) du bois de chauffage, du petit bois, de l'amadou,
 - (3) un extincteur,
 - (4) de l'eau,
 - (5) une pelle,
 - (6) un récepteur de Système mondial de positionnement (GPS),
 - (7) d'autres articles et équipements au besoin,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant un exercice d'entraînement en campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un exercice de survie pour équipage de vol, y compris :
 - a. assembler une trousse de survie d'urgence ;
 - b. faire fonctionner un réchaud et un fanal ;
 - c. faire des nœuds et des brêlages ;
 - d. naviguer à l'aide d'un récepteur GPS ; et
 - e. allumer un feu sans allumettes.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 490 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur l'instruction en survie pour équipage de vol, plus particulièrement :
 - (1) OCOM C490.01 (Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières),
 - (2) OCOM C490.02 (Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie),
 - (3) OCOM C490.03 (Déplacer un blessé vers un abri),
 - (4) OCOM C490.04 (Utiliser les outils de façon sécuritaire),
 - (5) OREN C490.05 (Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole),

- (6) OCOM C490.06 (Monter, démonter et emballer des tentes), et
 - (7) OCOM C490.07 (Construire un houchie ou un abri de style apprentis).
- b. Le matériel complémentaire de l'OREN 390 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

OCOM M490.01

1. **Rendement** : Assembler une trousse de survie d'urgence
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Salle de classe ou environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit assembler une trousse de survie d'urgence.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des caractéristiques d'une trousse de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les articles essentiels, et b. compacte et facile à transporter dans une poche. 	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 26)
PE2	Expliquer que les articles d'une trousse de survie en cas d'urgence doivent être mis dans un contenant durable, léger et imperméable, tel que : <ol style="list-style-type: none"> a. un contenant en plastique dur, b. un contenant en plastique souple, ou c. en métal. 	Exposé interactif	5 min	C2-010 (p. 648 à 655)
PE3	Expliquer l'objet de chaque article de la trousse de survie et demander aux cadets, en tant que groupe, d'assembler une trousse de survie d'urgence : <ol style="list-style-type: none"> a. des pansements adhésifs, b. du papier d'aluminium, c. des comprimés antibiotiques, d. une mini-boussole, e. une chandelle, f. des préservatifs, g. de la corde, h. des tampons d'ouate, i. une couverture de secours, et j. des hameçons, 	Activité en classe	15 min	C3-002 (p. 26 à 32) C3-003 (p. 8, 14 à 16) C3-150 (p. 33 à 37)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	k. une ligne de pêche, l. des plombs de pêche, m. une scie flexible, n. un sac à déchets (petit), o. des bonbons durs, p. une loupe, q. un miroir (petit), r. de la moleskine, s. des analgésiques (pilules), t. du papier, u. des crayons, v. des médicaments personnels, w. des sacs en plastique refermables (très petits), x. des épingles de sûreté, y. du sel, z. des aiguilles à coudre, aa. un petit couteau de poche, bb. du fil à collets, cc. du fil, dd. des pinces à sourcils, ee. des comprimés de purification d'eau, ff. des allumettes imperméables, et gg. un sifflet. Nota : Cette liste n'est pas exhaustive et est conçue pour donner une idée aux cadets du contenu d'une trousse de survie en cas d'urgence.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les procédures relatives à l'assemblage d'une trousse de survie d'urgence.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les trousse de survie d'urgence.

7. Documents de référence :

- a. C2-010 ISBN 0-375-70323-3, Rawlins, C. et Fletcher C. (2004). *The complete walker IV*. New York, New York, Alfred A. Knopf.
- b. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- d. C3-150 ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2002). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Des exemples d'articles d'une trousse de survie d'urgence, y compris :

- a. un contenant en métal ou en plastique dur ou flexible,
- b. des pansements adhésifs,
- c. du papier d'aluminium,
- d. des comprimés antibiotiques,
- e. une mini-boussole,
- f. une chandelle,
- g. des préservatifs,
- h. de la corde,
- i. des tampons d'ouate,
- j. une couverture de secours,
- k. des hameçons,
- l. une ligne de pêche,
- m. des plombs de pêche,
- n. une scie flexible,
- o. un sac à déchets (petit),
- p. des bonbons durs,
- q. une loupe,
- r. un miroir (petit),
- s. de la moleskine,
- t. des analgésiques (pilules),
- u. du papier,

- v. des crayons,
 - w. des médicaments personnels,
 - x. des sacs en plastique refermables (très petits),
 - y. des épingles de sûreté,
 - z. du sel,
 - aa. des aiguilles à coudre,
 - bb. un petit couteau de poche,
 - cc. du fil à collets,
 - dd. du fil,
 - ee. des pinces à sourcils,
 - ff. des comprimés de purification d'eau,
 - gg. des allumettes imperméables, et
 - hh. un sifflet.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M490.02

1. **Rendement** : Faire fonctionner un réchaud et un fanal
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte,
 - (2) un fanal à deux manchons au naphte,
 - (3) un étui de rangement pour fanal,
 - (4) des manchons,
 - (5) du naphte,
 - (6) un entonnoir,
 - (7) un plateau d'égouttement,
 - (8) des allumettes,
 - (9) des pinces à bec effilé,
 - (10) de la supervision, et
 - (11) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit faire fonctionner un réchaud et un fanal, y compris :
 - a. le remplissage ;
 - b. la mise sous pression ;
 - c. l'allumage ;
 - d. la fermeture ;
 - e. la vidange ;
 - f. le nettoyage ;
 - g. effectuer les tâches d'entretien mineur ; et
 - h. l'entreposer.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les caractéristiques d'un réchaud à deux brûleurs au naphte, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la température de fonctionnement, b. le type de combustible, et c. les pièces et les accessoires. 	Exposé interactif	10 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.
PE2	<p>Identifier les caractéristiques d'un fanal à deux manchons au naphte, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les parties et les accessoires, et b. les précautions. 	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de remplir et de vider un réchaud et un fanal en utilisant un plateau d'égouttement.</p> <p>Remarque : Une trousse pour déversement doit être à portée de main lors du remplissage et de la vidange des réchauds et des fanaux.</p>	Démonstration et exécution	15 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un réchaud à deux brûleurs au naphte, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'assembler, b. l'allumer et l'éteindre, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) mettre sous pression le réservoir de combustible ; (2) allumer le brûleur principal ; (3) allumer le brûleur auxiliaire ; et (4) éteindre le brûleur ; et c. le désassembler après son utilisation. 	Démonstration et exécution	15 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.
PE5	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un fanal à deux manchons au naphte, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'assembler, b. l'allumer et l'éteindre, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) mettre sous pression le réservoir de combustible, (2) allumer le fanal, et (3) éteindre le fanal ; et c. le ranger après son utilisation. 	Démonstration et exécution	20 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'effectuer les tâches d'entretien mineur d'un réchaud et d'un fanal, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. nettoyer le réchaud, b. nettoyer le fanal, c. le remplacement d'un manchon ; et d. l'inspection de l'ensemble de la pompe. 	Démonstration et exécution	15 min	Voir la section Remarques du paragraphe 11b.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 65 min |
| d. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets les caractéristiques d'un réchaud et d'un fanal.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire fonctionner un réchaud et un fanal, tout en donnant l'occasion aux cadets de pratiquer cette habileté sous supervision.

7. **Documents de référence :** Les manuels pour les types de réchaud et de fanal utilisés.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- b. un fanal à deux manchons au naphte,
- c. un étui de rangement pour fanal,
- d. des manchons,
- e. du naphte,
- f. un extincteur,
- g. un entonnoir,
- h. un plateau d'égouttement,
- i. des allumettes,
- j. des pinces à bec effilé,
- k. une trousse pour déversement,
- l. le guide d'utilisation du réchaud, et
- m. le guide d'utilisation du fanal.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- b. un fanal à deux manchons au naphte,
- c. un étui de rangement pour fanal,
- d. des manchons,
- e. du naphte,
- f. un entonnoir,
- g. un plateau d'égouttement,
- h. des allumettes, et
- i. des pinces à bec effilé.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. La trousse pour déversements se trouve au poste d'approvisionnement en combustible.
- b. Se reporter aux guides d'utilisation pour connaître toutes les opérations et les procédures d'entretien relatives au réchaud à deux brûleurs au naphte et au fanal à deux manchons au naphte.
- c. Un extincteur doit se trouver à chaque site où les réchauds et les fanaux sont allumés.
- d. Pendant le nettoyage du réchaud, le réservoir de combustible doit être nettoyé avec du naphte frais. Porter des gants et des vêtements de protection pendant l'exécution de cette tâche. Les matériaux acceptables pour les gants sont le néoprène et le nitrile ou le viton. Il est aussi recommandé de porter des lunettes de sécurité, des lunettes anti-éclaboussure ou un masque protecteur. S'assurer d'avoir de la solution pour lavage des yeux à portée de main.
- e. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M490.03

1. **Rendement** : Faire des nœuds et des brêlages
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une corde tressée,
 - (2) des perches de 2 m de long sur 6 cm de diamètre,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit faire des nœuds et des brêlages, y compris :
 - a. un nœud plat,
 - b. un nœud en huit,
 - c. une demi-clé à capeler,
 - d. nœud de chaise,
 - e. un brêlage en rond,
 - f. un brêlage carré, et
 - g. un brêlage en huit.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'une corde, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le bout libre (le bout), b. le courant (la partie courante), c. le bout fixe, d. le dormant, e. la passe ou la boucle, et f. le mou. 	Exposé interactif	10 min	C3 026 (p. 28 et 29)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les nœuds suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un nœud plat, b. un nœud en huit, c. une demi-clé à capeler, et d. un nœud de chaise. 	Démonstration et exécution	20 min	C3-026 (p. 44, p. 98, p. 104, p. 162)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les brêlages suivants : a. en rond, b. en carré, et c. en forme de huit.	Démonstration et exécution	20 min	C3-026 (p. 180, p. 182, p. 186)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter des renseignements généraux sur la terminologie des cordes.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment faire des nœuds et des brêlages tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de développer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :** C3-026 ISBN 1-55267-218-2 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Londres, Angleterre, PRC Publishing.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un couteau,
- une corde tressée,
- des perches, et
- le document sur les instructions pour faire des nœuds et des brêlages.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- une corde tressée,
- des perches, et
- le document sur les instructions pour faire des nœuds et des brêlages.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. Le cadet aura besoin de deux morceaux de corde tressée de 3 m de long (10 pieds) sur 10 mm (3/8 pouce) de diamètre pour faire les nœuds et les brêlages requis.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M490.04

1. **Rendement** : Naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS en :
 - a. allumant le récepteur GP;
 - b. choisissant la liste des points de cheminement ;
 - c. choisissant un point de cheminement dans la liste ; et
 - d. utilisant le récepteur GPS pour se déplacer vers le point de cheminement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment : <ol style="list-style-type: none"> a. allumer le récepteur GPS ; b. choisir la liste des points de cheminement ; c. choisir un point de cheminement ; et d. utiliser le récepteur GPS pour se déplacer vers le point de cheminement. 	Démonstration	30 min	C2-143
PE2	Demander aux cadets de pratiquer la navigation vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.	Activité pratique	80 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Démonstration : 30 min
 - c. Activité pratique : 80 min
 - d. Durée totale : 120 min

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer comment naviguer jusqu'à un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur de présenter le récepteur GPS tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer sous supervision la navigation vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.

7. **Documents de référence :** C2-143 ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un récepteur GPS avec piles rechargées,
- c. des contenants pour les points de cheminement,
- d. l'emplacement des points de cheminement,
- e. une radio portative (une par groupe),
- f. un formulaire de point de cheminement (un par groupe),
- g. des stylos et des crayons, et
- h. un itinéraire préparé.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un récepteur GPS avec des piles rechargées (un par groupe).
- b. une radio portative avec des piles rechargées (une par groupe),
- c. un formulaire de point de cheminement (un par groupe), et
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. Plusieurs points de cheminement doivent être installés avant cette leçon.
- b. Les points de cheminement doivent être indiqués au sol ou sur un objet quelconque à l'aide d'un marqueur.
- c. Les points de cheminement doivent être distancés les uns des autres de 200 à 500 m.
- d. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM M490.05

1. **Rendement** : Allumer des feux grâce à un allumage improvisé
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une cannette d'aluminium,
 - (2) une pile,
 - (3) du chocolat,
 - (4) de la corde,
 - (5) un couteau,
 - (6) un allume-feu au magnésium,
 - (7) une loupe,
 - (8) une pelle,
 - (9) une laine d'acier,
 - (10) des lunettes de soleil,
 - (11) du dentifrice,
 - (12) de l'eau,
 - (13) du fil métallique,
 - (14) de la supervision, et
 - (15) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un exercice en campagne durant la journée, dans un endroit de niveau faible à modéré selon le Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV).
3. **Norme** : Le cadet doit allumer des feux en utilisant un allumage improvisé en :
 - a. choisissant un allumage improvisé à partir des items suivants :
 - (1) un allume-feu au magnésium,
 - (2) une canette d'aluminium et du chocolat,
 - (3) une pile, du fil et de la laine d'acier, et
 - (4) une loupe;
 - b. préparer un feu ;
 - c. allumer et entretenir un feu ;
 - d. éteindre un feu ; et
 - e. répéter les étapes b. à d. pour chaque type d'allumage.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer l'allumage d'un feu à l'aide d'un archet et d'une baguette.	Démonstration	15 min	C3-003 (p. 127 et 128)
PE2	Expliquer et démontrer l'allumage d'un feu à l'aide d'un briquet pneumatique.	Démonstration	15 min	C3-315
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'un allume-feu au magnésium.	Démonstration et exécution	20 min	C3-002 (p. 275) C3-003 (p. 129)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une canette d'aluminium et d'une barre de chocolat, y compris : a. polir le fond de la canette d'aluminium ; et b. allumer de l'amadou avec les rayons du soleil concentrés.	Démonstration et exécution	20 min	C3-314
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une pile, d'un fil et d'une laine d'acier.	Démonstration et exécution	20 min	C3-002 (p. 275)
PE6	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une loupe.	Démonstration et exécution	20 min	C3-002 (p. 275) C3-003 (p. 129)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration : | 30 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 80 min |
| d. | Durée totale : | 120 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'elle permet aux cadets d'observer l'allumage d'un feu avec un archet et une baguette et avec un briquet pneumatique. Elle permet aussi de susciter l'intérêt des cadets à l'allumage de feux grâce à un allumage improvisé.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 et 6 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'allumer des feux grâce à un allumage improvisé et qu'elle permet aux cadets de pratiquer l'allumage de feux sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- c. C3-314 Wildwood Survival. (2009). *Fire from a can of coke and a chocolate bar*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.wildwoodsurvival.com/survival/fire/cokeandchocolatebar/index.html>
- d. C3-315 Primitive Ways. (1996). *The fire piston: Ancient firemaking machine*. Extrait le 9 février 2009 du site http://www.primitiveways.com/fire_piston.html

8. Matériel d'instruction :

- a. une canette d'aluminium,
- b. une pile,
- c. du chocolat,
- d. de la corde,
- e. une scie à archet,
- f. un briquet pneumatique,
- g. un extincteur,
- h. de l'essence,
- i. un couteau,
- j. un allume-feu au magnésium,
- k. une loupe,
- l. des chiffons,
- m. une pelle,
- n. une laine d'acier,
- o. des lunettes de soleil,
- p. de la pâte dentifrice,
- q. de l'eau, et
- r. du fil métallique.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. une canette d'aluminium,
- b. une pile,
- c. du chocolat,
- d. de la corde,

- e. un couteau,
- f. un allume-feu au magnésium,
- g. une loupe,
- h. une laine d'acier,
- i. des lunettes de soleil, et
- j. de la pâte dentifrice.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques** :

- a. Les produits pétroliers comme l'essence doivent être manipulés avec précaution en raison de leurs propriétés combustibles. Éviter tout contact avec la peau. Se référer à leur fiche signalétique (FS).
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C490.01

1. **Rendement** : Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les préoccupations climatiques et saisonnières qui ont un effet sur une situation de survie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire : <ol style="list-style-type: none"> a. le climat associé aux régions suivantes : <ol style="list-style-type: none"> (1) la côte Ouest, (2) les Prairies, (3) les Grands Lacs et la vallée du Saint-Laurent, (4) la région de l'Atlantique, et (5) le Nord; et b. les changements climatiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'impact sur l'environnement, et (2) l'impact sur la santé. 	Exposé interactif	15 min	C3-341 C3-342 C3-343
PE2	Diriger une discussion de groupe sur les préoccupations saisonnières dans une situation de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le printemps, b. l'été, c. l'automne, et d. l'hiver. 	Discussion de groupe	10 min	C3-344

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner un aperçu des préoccupations climatiques.
- b. La discussion de groupe été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des préoccupations saisonnières liées aux conditions météorologiques du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver. Cela aide à développer un rapport en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en les aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-341 Environnement Canada.(2009). *Conséquences environnementales* Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=E18C8F2D-1>
- b. C3-342 Environnement Canada. (2009). *Effets sur la santé*. Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=E18C8F2D-1>
- c. C3-343 O Canada. (2009). *Régions climatiques du Canada*. Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ocanada.ca/climate/regional.php>
- d. C3-344 Gouvernement du Canada. (2008). *Les quatre saisons*. Extrait le 22 avril 2009 du site <http://www.goingtocanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=00000000000039&lang=fra>

8. **Matériel d'instruction :** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C490.02

1. **Rendement** : Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de matériel d'aviation récupéré,
 - (2) des os,
 - (3) de la corde,
 - (4) un couteau,
 - (5) une aiguille,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit improviser des outils à utiliser dans une situation de survie, y compris :
 - a. des outils de coupe, et
 - b. une boussole.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des possibilités offertes par les matériaux à portée de main dans une situation de survie.	Discussion de groupe	10 min	A3-016 (p. 150)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer un outil de coupe ou de perçage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un couteau en os, en métal ou en plastique, ou b. une aiguille en os. 	Démonstration et exécution	15 min	
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer une boussole.	Démonstration et exécution	15 min	
PE4	Expliquer et démontrer comment fabriquer un marteau.	Démonstration	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| d. | Démonstration : | 10 min |
| e. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 afin de permettre aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les possibilités offertes par les matériaux à portée de leur main dans une situation de survie.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés liées aux outils improvisés, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet aux cadets d'observer la fabrication d'un marteau.

7. **Documents de référence :** A3-016 B-GA-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1978). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- des os,
- de la corde,
- un couteau, et
- une aiguille.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des os,
- de la corde,
- un couteau, et
- une aiguille.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C490.03

1. **Rendement** : Déplacer un blessé vers un abri
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des perches en bois d'environ 3 m de long,
 - (2) des chemises ou vestes,
 - (3) une couverture,
 - (4) une bâche,
 - (5) de la corde,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. évaluer la situation, et
 - b. déplacer une victime vers un abri en utilisant :
 - (1) une technique de transport de sauvetage, et
 - (2) une civière improvisée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la prise en charge d'une situation d'urgence (PCSU), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'évaluation de la scène, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) prendre charge de la situation ; (2) appeler à l'aide pour attirer l'attention des passants ; (3) évaluer les risques et rendre le secteur sécuritaire ; (4) déterminer ce qui est arrivé, le nombre des victimes et la façon dont les blessures ont été infligées ; (5) s'identifier et obtenir le consentement ; 	Activité pratique	15 min	A0-134 (p. 1-11 à 1-15)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (6) évaluer la capacité de répondre des victimes ; et (7) obtenir de l'aide médicale ; b. l'examen primaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) vérifier les voies respiratoires ; (2) vérifier la respiration ; et (3) vérifier la circulation sanguine ; c. l'examen secondaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) déterminer ce qui est arrivé aux victimes ; (2) évaluer les signes vitaux des victimes ; (3) effectuer un examen de la tête aux pieds des victimes ; et (4) donner les premiers soins aux victimes ; et d. les soins constants aux victimes, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) donner les premiers soins pour un choc ; (2) surveiller la condition des victimes ; (3) prendre note des événements de la situation ; et (4) faire rapport de ce qui est arrivé. 			
PE2	<p>Expliquer et démontrer comment déplacer une victime vers un abri et demander aux cadets de le faire par paire ou groupe de trois, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. déplacer et transporter le blessé sur de courtes distances en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> (1) la traînée, (2) la méthode de la traînée sur bâche, et (3) la méthode de transport à un seul secouriste, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) le port sur le dos, (b) le transport sur le dos; et (c) la chaise porteuse; et 	Démonstration et exécution	20 min	C2-030 (p. 18 à 30)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. transporter le blessé sur de longues distances en utilisant la méthode de transport à deux personnes : (1) le déplacement du blessé à deux secouristes, saisi par les extrémités, et (2) le siège à deux mains.			
PE3	Expliquer et démontrer comment fabriquer une civière improvisée et demander aux cadets d'en fabriquer une, y compris : a. inventorier les ressources disponibles ; b. fabriquer la civière improvisée ; et c. vérifier la résistance de la civière avant de l'utiliser.	Démonstration et exécution	30 min	C2-030 (p. 30 à 33)
PE4	Discuter des soins aux victimes, y compris : a. mettre l'accent sur les points suivants : (1) la respiration; (2) la chaleur, (3) la position du corps (p. ex., le rétablissement, le confort), (4) le moral, (5) le repos, (6) l'ingestion de liquide, et (7) la miction, et b. inscrire toutes les observations.	Exposé interactif	15 min	C2-030 (p. 52 à 69)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 15 min |
| c. Démonstration et exécution : | 50 min |
| d. Exposé interactif : | 15 min |
| e. Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité pratique a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer des habiletés de prise en charge d'une situation d'urgence dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances en secourisme dans un environnement amusant et stimulant.

- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le déplacement d'un blessé vers un abri et la fabrication d'une civière improvisée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de perfectionner ces habiletés sous supervision.
- c. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 4 afin d'initier les cadets à la façon d'évaluer la situation et de prodiguer des soins à une victime.

7. Documents de référence :

- a. A0-134 A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *Military first aid: Safety oriented: basic and standard Levels: Activity book*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-030 ISBN 0-7710-8250-9 Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The official wilderness first aid guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

8. Matériel d'instruction :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des perches en bois d'environ 3 m de long,
- c. des chemises ou vestes,
- d. une couverture,
- e. une bâche, et
- f. de la corde.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. des perches en bois d'environ 3 m de long,
- b. des chemises ou vestes,
- c. une couverture,
- d. une bâche, et
- e. de la corde.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie ou une qualification en secourisme peuvent aider à la prestation de cet OCOM.
- b. L'évaluation des victimes dans le but de les déplacer est dirigée par le secouriste qualifié.
- c. Des civières improvisées doivent être fabriquées avant d'enseigner cette leçon pour les utiliser comme exemples.

OCOM C490.04

1. **Rendement** : Utiliser les outils de façon sécuritaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une hache,
 - (2) une scie à archet,
 - (3) une pelle,
 - (4) un couteau,
 - (5) une pierre à aiguiser,
 - (6) une pierre d'affûtage,
 - (7) un chiffon,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit pratiquer des méthodes sécuritaires avec les outils en campagne, en utilisant :
 - a. une hache,
 - b. une scie à archet,
 - c. une pelle, et
 - d. un couteau.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : <ol style="list-style-type: none"> a. manier les outils ; b. passer les outils ; et c. ranger les outils. 	Démonstration et exécution	25 min	C3-003 (p. 171 à 174)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : <ol style="list-style-type: none"> a. nettoyer et affûter un couteau ; et b. limer et affûter une hache. 	Démonstration et exécution	20 min	C3-002 (p. 35) C3-003 (p. 25)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de couper du bois, en utilisant : a. une hache ; et b. une scie à archet.	Démonstration et exécution	20 min	C3-002 (p. 306) C3-003 (p. 171–174)
PE4	Expliquer et démontrer aux cadets comment utiliser une pelle, y compris : a. creuser un trou ; et b. remplir un trou.	Démonstration et exécution	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 80 min |
| c. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer habiletés à acquérir et d'en faire la démonstration. Les cadets devront être en mesure d'affûter un couteau et une hache et de couper du bois, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Falcon Distribution.

8. **Matériel d'instruction :**

- un étau ou un collier,
- une hache,
- une scie à archet,
- une pelle,
- un couteau,
- une pierre à aiguiser,
- une pierre d'affûtage,
- un chiffon, et
- une trousse de premiers soins.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- un étau ou un collier,
- une hache,

- c. une scie à archet,
- d. une pelle,
- e. un couteau,
- f. une pierre à aiguiser,
- g. une pierre d'affûtage, et
- h. un chiffon.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. L'affûtage doit être fait sous supervision étroite par des membres du personnel qualifié afin de prévenir des dommages inutiles à l'équipement et d'éviter que les cadets ne se blessent.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C490.05

1. **Rendement** : Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une calculatrice,
 - (2) une boussole,
 - (3) du papier,
 - (4) des stylos et des crayons,
 - (5) des déclinaisons prédéterminées,
 - (6) des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : À l'aide d'une carte et d'une boussole, le cadet doit naviguer sur un itinéraire prédéterminé à six étapes d'au plus deux kilomètres, y compris :
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser la boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les principes de fonctionnement d'une boussole, b. les parties de la boussole, c. la déclinaison magnétique, et d. comment régler une déclinaison prédéterminée. 	Activité pratique	10 min	A2-036 (p. 5-29 à 5-31) A2-041 (p. 66 à 68)
PE2	Réviser les cartes topographiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les données marginales, et b. les signes conventionnels. 	Activité pratique	10 min	A2-041 (p. 7 à 13, p. 19 à 26)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent réviser les coordonnées topographiques (coord), y compris : a. les coordonnées topographiques à quatre chiffres, b. la fabrication d'une équerre, et c. les coordonnées topographiques à six chiffres.	Activité pratique	20 min	A2-041 (p. 37 à 41)
PE4	Diriger une activité demandant aux cadets de réviser les points suivants : a. déterminer une distance sur une carte, y compris : (1) mesurer de point à point ; et (2) mesurer le long d'un itinéraire entre deux points ; et b. déterminer des azimuts sur une carte, y compris: (1) les 16 points d'une boussole, (2) le système de degrés, (3) les trois nord, et (4) les types d'azimuts.	Activité pratique	20 min	A2-041 (p. 16 et 18, p. 47 à 51, pp. 68 à 70) C2-041 (p. 50)
PE5	Diriger une activité demandant aux cadets de réviser les points suivants : a. déterminer une distance au sol, y compris : (1) déterminer un comptage de pas personnel; et (2) identifier les facteurs qui affectent le comptage de pas ; et b. déterminer les azimuts au sol.	Activité pratique	20 min	A2-041 (p. 68 à 70) C0-111 (p. 530 et 531) C2-041 (p. 106)
PE6	Demander aux cadets de naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.	Activité pratique	30 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 110 min |
| c. | Durée totale : | 120 min |

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de réviser les notions concernant la boussole, les cartes topographiques, les coord, la distance sur une carte et au sol, les azimuts sur une carte et au sol, ainsi que de naviguer sur un itinéraire en utilisant une carte et une boussole dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** :
 - a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Doctrine de l'Armée de terre 8. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - c. C0-111 ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Auteur.
 - d. C2-041 ISBN 978-0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. une calculatrice,
 - c. une boussole,
 - d. une équerre fabriquée,
 - e. du papier,
 - f. des stylos et des crayons,
 - g. un rapporteur d'angle, et
 - h. des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une calculatrice,
 - b. une boussole,
 - c. du papier,
 - d. des stylos et des crayons,
 - e. une déclinaison prédéterminée, et
 - f. des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des stations d'apprentissage sont nécessaires à l'enseignement des PE 1 à 5. Répartir les cadets en quatre groupes et demander aux groupes de faire la rotation entre les quatre stations d'apprentissage : une station pour les PE 1 et 2 et une station pour chacun des PE 3 à 5.
- b. Pour préserver et réutiliser les cartes, il est préférable de les recouvrir d'une pellicule de vinyle transparent afin de permettre l'utilisation de marqueurs effaçables au lieu de crayons ou de stylos.
- c. Des instructeurs adjoints et des cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

OCOM C490.06

1. **Rendement** : Monter, démonter et emballer des tentes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,
 - (2) une tente civile en forme de dôme,
 - (3) une tente modulaire, comprenant :
 - (a) deux sections centrales,
 - (b) une section avant,
 - (c) une section arrière,
 - (d) trois cadres en A,
 - (e) six poteaux ; et
 - (f) six piquets en acier;
 - (4) un maillet,
 - (5) une pelle,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet en tant que membre d'un groupe doit monter, démonter et emballer des tentes.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du choix d'un site, qui doit comprendre : <ol style="list-style-type: none"> a. un accès par véhicule pour faciliter l'installation et le transport de l'équipement ; b. inspecter la zone pour les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> (1) la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche ; (2) la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid ; 	Exposé interactif	10 min	A3-059 (p.1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (3) la proximité du matériel de construction ; (4) la proximité des sentiers ou des terriers d'animaux ; (5) un endroit qui peut être vu des airs par un aéronef ; et (6) une entrée qui est à l'abri du vent et de préférence en direction du soleil; et <p>c. placer les tentes loin de l'aire de préparation des aliments.</p>			
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire à deux sections avec parois, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les composants d'une tente modulaire ; b. identifier les éléments de la tente, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la section du centre, (2) la section de tente avant, et (3) la section de tente arrière ; c. discuter de l'entretien de la tente ; d. monter la tente en : <ul style="list-style-type: none"> (1) étalant et raccordant l'armature (2) fixant l'armature ; (3) réunissant les sections de la tente ; (4) levant le côté et en plaçant la toile, et (5) en l'ancrant. e. démonter la tente en : <ul style="list-style-type: none"> (1) desserrant les câbles et les ancrages ; (2) retirant le matériel du tapis de sol ; (3) défaisant toutes les sangles et le laçage jusqu'aux poteaux de l'avant-toit. (4) abaissant la tente, un côté à la fois. (5) délaçant les parois et les sections de tente et en les retirant de l'armature. (6) défaisant l'armature (procédure inverse) ; et 	Démonstration et exécution	70 min	A3-059 (p. 1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>f. emballer la tente en :</p> <p>(1) étalant la toile, la surface extérieure face au sol, pour faciliter le nettoyage.</p> <p>(2) plier les sections avant et arrière en :</p> <p>(a) plaçant la partie supérieure et les côtés de la section vers le centre de sorte à former un carré avec la section ;</p> <p>(b) plaçant les extrémités des sections vers le centre de la section ;</p> <p>(c) pliant la section en deux ; et</p> <p>(d) pliant le côté opposé pour terminer le processus ; et</p> <p>(3) plier la section du centre en :</p> <p>(a) prenant les extrémités de la section et en les plaçant vers le centre de la section ;</p> <p>(b) prenant une des extrémités et en la pliant vers l'autre extrémité ;</p> <p>(c) prenant la section et en la pliant en trois ;</p> <p>(d) pliant la section en deux ; et</p> <p>(e) pliant la section en deux en sens inverse.</p>			
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, démonter et emballer une tente parmi les types suivants :</p> <p>a. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, en :</p> <p>(1) identifiant les éléments d'une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, et</p> <p>(2) inspectant une tente arctique ; ou</p> <p>b. une tente en dôme de modèle civil, en :</p> <p>(1) choisissant une tente en dôme de modèle civil, selon :</p> <p>(a) les saisons et les conditions,</p> <p>(b) le poids, et</p> <p>(c) les accessoires ; et</p>	Démonstration et exécution	30 min	A3-060 (p. 3-11 à 3-25)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(2) effectuant l'entretien de la tente, y compris : (a) la protection de la tente ; (b) l'éclairage de la tente ; (c) ne pas manger dans la tente ; et (d) le nettoyage de la tente.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 100 min |
| d. | Durée totale : | 120 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'expliquer les facteurs à considérer au moment de la sélection d'un site.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques nécessaires pour dresser, démonter et emballer des tentes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- A3-059 C-87-110-000/MS-000 Forces canadiennes. (1983). *Manuel d'entretien opérationnel et courant - Tente de base*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-060 B-GG-302-002/FP-001 Forces canadiennes. (1974). *Opérations dans l'Arctique et la zone subarctique - Volet 1*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- une tente modulaire,
- une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,
- une tente en dôme de modèle civil,
- un maillet, et
- une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- une tente modulaire,
- une tente arctique pour 5 ou 10 personnes ou une tente en dôme de modèle civil,
- un maillet, et
- une pelle.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Si l'escadron n'a pas accès à des tentes modulaires, demander aux cadets de monter, démonter et d'emballer la tente arctique et la tente en dôme de modèle civil.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C490.07

1. **Rendement** : Construire un houchie ou un abri de style appentis
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un tapis de sol,
 - (2) de la corde,
 - (3) un couteau,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Exercice de survie pour équipage de vol de plus d'un jour.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. choisir un site d'abri improvisé ; et
 - b. construire un houchie ou un abri de style appentis.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer les cadets avant l'activité, y compris une explication :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité ; et
 - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité et qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Demander aux cadets de choisir un site pour un abri improvisé, et
 - c. Demander aux cadets de construire un houchie ou un abri de style appentis.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	80 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer leurs habiletés en survie pour équipage de vol dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances en survie pour équipage de vol de façon amusante et stimulante.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un tapis de sol,
- b. de la corde ; et
- c. un couteau.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les cadets sont encouragés à dormir dans l'abri improvisé durant la nuit pendant l'exercice de survie pour équipage de vol. Le personnel de l'escadron décidera si les cadets dormiront dans l'abri improvisé durant la nuit en utilisant les principes de diligence raisonnable et les facteurs concernant la sécurité.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

MÉTHODE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT UN ÂGE 12 À 14 BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT DEUX ÂGE 15 À 16 PERFECTIONNEMENT	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT TROIS ÂGE 17 À 18 COMPÉTENCE
Modélisation du comportement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Stage de perfectionnement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage par les pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage centré sur un problème	Sans objet	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séminaire	Sans objet	Applicable	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séance de tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>ÉTUDE DE CAS</p> <p>On donne aux cadets un problème, une situation ou une mise en situation, par écrit, qu'ils doivent traiter soit individuellement ou en groupe afin d'atteindre un objectif de rendement. Le problème, la situation ou la mise en situation doit correspondre au niveau d'expérience des cadets et on doit leur accorder suffisamment de temps avant ou pendant la période d'instruction pour l'analyser. Les réponses obtenues doivent être inscrites sous les quatre entêtes suivants : Faits, hypothèses, problèmes et solutions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apprendre les principes, les attitudes et les concepts. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation efficace des principes d'enseignement au lieu de « sermonner ». 2. Les cadets peuvent s'entraider à apprendre. 3. Quantité accrue d'énergie et démonstrations parfaites. 4. Peut facilement être reliée à une situation réelle qui a eu lieu dans le passé et à des applications futures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit être bien préparée et bien présentée afin d'assurer un bon déroulement de l'apprentissage.
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Un bon exemple est l'instruction d'exercice militaire, durant laquelle on démontre un mouvement aux cadets et on leur donne l'occasion de le pratiquer et de l'exécuter.</p> <p>Méthode par démonstration Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner le dépannage. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Enseigner le travail d'équipe. 6. Établir des normes pour l'exécution du travail. 7. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>Méthode par exécution Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou les mouvements enseignés.</p>	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>Étape 1 : Expérience concrète : Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, visites éducatives et lecture.</p> <p>Étape 2 : Réflexion : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les connaissances sont partagées et créées par tous. 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. De nombreuses ressources sont utilisées. 4. L'apprentissage est axé sur les cadets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un grand nombre de ressources sont nécessaires (peut être coûteux). 2. Nécessite beaucoup de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>Étape 4 : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p>VISITE ÉDUCATIVE</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître les situations historiques. 2. Il est possible de les combiner avec beaucoup d'autres activités d'instruction. 3. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peuvent être difficiles à contrôler. 2. Nécessite beaucoup d'organisation et de préparation. 3. Peuvent générer des coûts.
<p>JEU</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances. Les jeux sont une façon amusante et intéressante de présenter un sujet, d'élargir les connaissances des cadets sur le sujet ou de réviser la matière.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situations pratiques. 2. Découverte des concepts et des principes. 3. Révision et confirmation. 4. Les jeux comprennent des règles et une évaluation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 4. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions de l'instructeur.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>DISCUSSION DE GROUPE Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un objectif particulier. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Nécessite de la préparation de la part des cadets. 3. Limite le contenu. 4. Nécessite beaucoup de temps. 5. Restreint la taille du groupe. 6. Nécessite une composition de groupes sélective.
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement. Des exemples de ces activités sont les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-méninges et les débats.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Présenter un sujet. 4. Donner des directives concernant les procédures. 5. Présenter la matière de base. 6. Présenter une démonstration, une discussion ou une exécution. 7. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 8. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et suscite l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinent aux objectifs de rendement. 2. Permet une flexibilité de la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la passivité chez les cadets. 2. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 3. Nécessite du temps pour la préparation.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>EXPOSÉ INTERACTIF La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication à sens unique. 2. Pose des problèmes à l'enseignement des compétences. 3. Encourage le comportement passif. 4. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 5. Nécessite des instructeurs très compétents. 6. Nécessite un niveau élevé de concentration des cadets.
<p>EXPOSÉ Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause d'un plus petit nombre d'interruptions. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit avoir une introduction et une conclusion claires. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. 3. Présenter un sujet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Amusant et intéressant. 5. Créer un sens d'appartenance. 6. Grande participation en petits groupes. 7. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une longue supervision pour que le contenu approprié soit couvert. 2. Nécessite du temps pour la préparation. 3. Ne convient pas aux grands groupes.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR UN PROBLÈME Les cadets doivent analyser un problème, utiliser les étapes de la méthode de résolution de problème et travailler en petits groupes afin de résoudre le problème. L'apprentissage centré sur un problème exige la participation des cadets et l'interaction entre eux, tout en perfectionnant leurs capacités de raisonnement critique. Les instructeurs choisissent un problème qui stimule l'esprit, renforce l'apprentissage et correspond à l'intérêt et aux besoins des cadets. Tout au long de l'exercice, les instructeurs posent des questions qui portent à réfléchir et guident les cadets sans influencer leurs décisions.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des capacités de raisonnement. 2. Nécessite une vaste connaissance de la matière.
<p>JEU DE RÔLES On attribue aux cadets des rôles qui nécessitent une interaction entre eux lorsqu'ils réagissent aux diverses situations réelles. L'instructeur donne le but du jeu de rôles, fournit aux cadets suffisamment de renseignements généraux pour les aider à jouer avec exactitude le rôle qui leur est attribué et les motive à participer plus activement à l'activité. Une rétroaction à la fin du jeu de rôles est essentielle pour faire le lien entre l'activité et l'OREN / OCOM.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les compétences liées aux structures sociales ou aux interactions humaines, les situations pratiques comme les Relations sociales positives pour la jeunesse, les problèmes de discipline, le comportement au champ de tir, le leadership, les techniques d'instruction. 2. Les objectifs comportementaux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une grande participation, une prestation interactive et peut entraîner des discussions. 2. L'expérience est acquise dans un milieu favorable. 3. Très polyvalent selon l'utilisation, p. ex. la présentation d'un sujet, l'apprentissage intermédiaire ou la confirmation d'apprentissage. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les participants peuvent facilement s'écarter du sujet, une bonne préparation est nécessaire et les limites doivent être établies adéquatement. 2. Nécessite une compétence, de l'expérience et des instructeurs bien préparés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC